

**UNIVERSITÉ D'OTTAWA**

**« *Si así son las marchantes, que rico echarles gases* » : discours institutionnel producteur de violence sexuelle lors du *paro nacional* de 2021 en Colombie**

**par**

**Juliette Strohbach**

**Susan Spronk**

**Université d'Ottawa**

**Superviseure de thèse**

**Développement international et mondialisation**

**(Spécialisation en études féministes et de genre)**

*Mémoire présenté en vue de l'obtention*

*du grade de maîtrise ès arts*

(M. A.)

Novembre 2022

© Juliette Strohbach, Ottawa, Canada, 2022

*À celles et ceux  
qui sont descend.u.es dans la rue  
sachant qu'une partie d'eux-mêmes  
pourrait ne jamais revenir*

## Résumé

Cette thèse étudie comment le discours mis de l'avant par l'État colombien a contribué à la production de la violence sexuelle commise par la police nationale à l'encontre des manifestant.e.s. prenant part au *paro nacional* de 2021. Cette recherche analyse les stratégies discursives par lesquelles le discours institutionnel colombien a cadré les manifestations comme une menace à la survie de l'État dans sa forme actuelle, soit le protecteur et instigateur des structures d'oppression que sont néolibéralisme, le patriarcat et colonialisme. Ce cadrage de la manifestation a non seulement légitimé toute forme de violence sous le couvert de la protection de l'État, mais a également renforcé la violence structurelle. En s'inscrivant sur le continuum de la violence basée sur le genre initié à l'intersection des structures d'oppression, cette violence structurelle s'est matérialisée sous la forme de violence sexuelle commise par la police à l'endroit des corps « dissidents ». En effet, considérant le rôle de la police, bras armé de l'État responsable de rétablir l'ordre nécessaire à sa continuité et à son évolution au sein des systèmes d'oppression, la violence sexuelle a été articulée comme un outil pour punir la contestation, mais surtout pour contrôler la transgression.

**Mots clés :** violence sexuelle commise par la police, manifestation, continuum de la violence, discours institutionnel, *paro nacional*, Colombie.

**Méthodes de recherche :** analyse critique du discours, analyse du cadrage, approche féministe constructiviste intersectionnelle.

## **Abstract**

This thesis studies how the discourse put forward by the Colombian state contributed to the production of sexual violence committed by the national police against the demonstrators taking part in the paro nacional de 2021. This research analyzes the discursive strategies by which Colombian institutional discourse has framed the protests as a threat to the survival of the state in its current form, the protector and instigator of the oppressive structures of neoliberalism, patriarchy and colonialism. This framing of the protest has not only legitimized all forms of violence under the guise of state protection, but has also reinforced structural violence. As part of the continuum of gender-based violence initiated at the intersection of structures of oppression, this structural violence materialized in the form of sexual violence committed by the police against "dissident" bodies. Indeed, considering the role of the police as the armed arm of the state responsible for re-establishing the order necessary for its continuity and evolution within the systems of oppression, sexual violence has been articulated as a tool to punish dissent, but above all to control transgression.

**Keywords:** police sexual violence, protest, continuum of violence, institutional discourse, Colombia.

**Research methods :** critical discourse analysis, framing analysis, feminist constructivist and intersectional approach

# Table des matières

<b>INTRODUCTION</b>	<b>1</b>
<b>Question de recherche et cadre théorique</b>	<b>2</b>
<b>Contribution de la recherche</b>	<b>4</b>
<b>Positionnalité et objectifs de la recherche</b>	<b>5</b>
<b>Présentation de la thèse</b>	<b>8</b>
<b>CHAPITRE 1 : REVUE DE LA LITTÉRATURE</b>	<b>10</b>
<b>1.1 Violence basée sur le genre</b>	<b>10</b>
1.1.1 Le continuum de la violence : une conceptualisation intersectionnelle	11
1.1.2 La violence structurelle	13
<b>1.2 Le rôle de l'État dans la violence basée sur le genre</b>	<b>17</b>
1.2.1 État ou institutions masculinistes ?	17
<b>1.3 Violence basée sur le genre en situation de conflit</b>	<b>19</b>
1.3.1 Colonisation des corps dissidents	20
<b>1.4 La violence sexuelle commise par la police</b>	<b>21</b>
1.4.1 La masculinité policière	22
1.4.2 Violence sexuelle en contexte de manifestation	23
<b>CHAPITRE 2 : CONTEXTE</b>	<b>25</b>
<b>2.1 Violence sexuelle en Colombie : une histoire de violence structurelle</b>	<b>25</b>
2.1.1 Émergence du néolibéralisme en Colombie	25
2.1.2 Une organisation coloniale	27
2.1.3 À l'intersection des structures d'oppression : la violence sexuelle par la police	29
<b>2.2 La police nationale colombienne en période de post-conflit</b>	<b>31</b>
<b>CHAPITRE 3 : MÉTHODOLOGIE</b>	<b>35</b>
<b>3.1 Cadre théorique de l'analyse de discours</b>	<b>35</b>
3.1.1 L'analyse critique du discours	36
3.1.2 Le cadrage	37
<b>3.2 Le discours institutionnel</b>	<b>38</b>
<b>3.3 Données qualitatives : le discours</b>	<b>40</b>

3.3.1	Critères de sélection	40
3.3.2	Présentation du corpus	42
3.3.3	La méthode d'analyse	44
<b>3.4</b>	<b>Subjectivité de la méthode</b>	<b>45</b>
<b>CHAPITRE 4 : ANALYSE</b>		<b>47</b>
<b>4.1</b>	<b>Étape 1 : Stigmatisation de la manifestation</b>	<b>47</b>
4.1.1	#ElParoEsViolencia	50
4.1.2	Création de l'ennemi interne	58
4.1.3	Déshumanisation : polarisation entre <i>vandalos</i> et <i>gente de bien</i>	64
<b>4.2</b>	<b>Étape 2 : L'État protecteur de la sécurité et de l'ordre</b>	<b>71</b>
4.2.1	L'État est le protecteur des droits humains	72
4.2.2	La violence de l'État est légitime	75
<b>4.3</b>	<b>Étape 3 : Reprise de contrôle, l'État seul juge légitime de la vérité</b>	<b>80</b>
4.3.1	Cooptation du discours de dénonciation de la violence	83
4.3.2	Les fausses dénonciations de violence sexuelle	86
<b>CHAPITRE 5 : RÉSULTATS</b>		<b>92</b>
<b>5.1</b>	<b>Conception masculiniste de la subjectivité politique</b>	<b>92</b>
5.1.1	Continuum de la violence : société patriarcale et militarisation	93
5.1.2	La transgression du rôle traditionnel	96
<b>CONCLUSION</b>		<b>101</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>		<b>105</b>
<b>ANNEXE</b>		<b>126</b>
<b>Annexe 1</b>		<b>126</b>

## Liste des abréviations

<b>ACD</b>	Analyse critique du discours
<b>APAZ</b>	Alliance pour la paix ( <i>Alianza para la paz</i> )
<b>AUC</b>	Autodéfenses Unies de Colombie ( <i>Auto Defensa Unidas de Colombia</i> )
<b>BNU</b>	Bureau du Haut-Commissaire des Nations Unies en Colombie ( <i>Oficina del Alto Comisionado de derechos humanos de Naciones Unidas – Colombia</i> )
<b>CAI</b>	Commandement d'attention immédiate ( <i>Comando de Atención Inmediata</i> )
<b>CEV</b>	Commission pour l'éclaircissement de la vérité, la coexistence et la non-répétition ( <i>Comisión para el Esclarecimiento de la Verdad, la Convivencia y la No repetición</i> )
<b>CIDH</b>	Commission Interaméricaine des droits de l'Homme
<b>CONPA</b>	Conseil National de Paix Afrocolombien ( <i>Consejo Nacional de Paz Afrocolombiano</i> )
<b>CSNU</b>	Conseil de sécurité des Nations Unies
<b>ESMAD</b>	Escouade mobile antiémeute/perturbation ( <i>Escuadrón Móvil Antidisturbios</i> )
<b>FARC (-EP)</b>	Forces armées révolutionnaires de Colombie (- Armée du Peuple) ( <i>Fuerzas armadas revolucionarias de Colombia (- Ejército del Pueblo)</i> )
<b>FEDEGAN</b>	Fédération des éleveurs bovins ( <i>Federación Colombiana de Ganaderos</i> )
<b>JEP</b>	Justice Spéciale pour la paix ( <i>Justicia Especial para la Paz</i> )
<b>HSNU</b>	Haut Secrétariat des Nations Unies
<b>LGBTQI+</b>	Lesbiennes, Gais, Bisexuel.le.s, Trans, Queer, Intersexe et autres identités de genre et orientations sexuelles diverses
<b>ONG</b>	Organisations non gouvernementales
<b>PNC</b>	Police Nationale de Colombie ( <i>Policía Nacional de Colombia</i> )
<b>RI</b>	Relations internationales
<b>URI</b>	Unité de réaction immédiate ( <i>Unidad de Reacción Inmediata</i> )
<b>VBG</b>	Violence basée sur le genre
<b>VSBG</b>	Violence sexuelle basée sur le genre
<b>VSCP</b>	Violence sexuelle commise par la police
<b>VBGSC</b>	Violence basée sur le genre en situation de conflit
<b>ZLÉA</b>	Zone de libre-échange des Amériques

## Remerciements

Bien qu'il n'y ait que mon nom indiqué sur la page couverture, la complétion de cette thèse est le fruit d'un véritable travail d'équipe. En vertu de ma reconnaissance, il m'est essentiel de souligner toutes les personnes qui y ont contribué, directement et indirectement.

Susan Spronk, pour ses judicieux conseils, mais aussi sa confiance dans mes choix. Pour sa bienveillance, ses encouragements et sa disponibilité.

Maritza Felices-Luna et Stephen Baranyi pour leurs encouragements, pour leur valorisation de ma recherche et pour leurs commentaires éclairants, me dirigeant vers des avenues que je n'aurais sans doute jamais explorées.

Agnès, pour les longues conversations et les heures passées à la révision, pour s'être assurée que j'ai toujours un espace pour travailler, mais surtout pour l'amour et l'empathie.

Daniel, pour avoir répondu à toutes mes questions, pour m'avoir convaincu que ce ma voix était importante et que mon message devrait être entendu. Pour les discussions qui ont poussé ma réflexion toujours plus loin et pour s'être assuré que je n'oublie pas de m'alimenter.

Julia, accompagnatrice dans ce périple, pour m'avoir écouté me plaindre et m'avoir permis de me sentir moins seule. Merci de m'avoir littéralement poussé au travail dans les moments de doutes.

Mes collègues de travail, qui m'ont appuyé et m'ont presque forcé à prendre congé pour me permettre de remettre un travail dont je serai fière.

Ruzanna, sans qui je n'aurais pas pu terminer.

Une mention spéciale, qui ne sera jamais capable d'exprimer ma véritable admiration, aux manifestants et manifestantes qui sont sorties jour après jour, nuit après nuit, et aux organisations de la société civile qui font le travail ingrat et sans relâche de l'entraide. Cette thèse est un salut à votre courage.

## Introduction

Le 28 avril 2021, en réponse à un projet de nouvelle réforme fiscale qui avait pour but de remplir les coffres de l'État au sortir de la pandémie de COVID-19, différents secteurs de la société civile colombienne se sont mobilisés et ont enclenché une grève nationale, le 3<sup>e</sup> *paro* en moins de deux ans. Les syndicats, les jeunes et les étudiant.e.s, les regroupements féministes, la communauté LGBTQI+, les mouvements ouvriers et paysans ainsi que les communautés afrodescendantes et autochtones ont investi la rue des villes et villages du pays pendant près de deux mois. Bien que le projet de loi fût rapidement retiré, les demandes et réclamations étaient aussi nombreuses que diversifiées. Plutôt qu'un mouvement unifié, il s'agissait d'un *momentum* pour exiger des solutions concrètes aux différents enjeux sociaux. Malgré leurs divergences, l'une des caractéristiques communes des mobilisations était la violence sans précédent avec laquelle les forces de l'ordre répondaient. Le Bureau du Haut-Commissaire des Nations Unies en Colombie (BNU) a confirmé qu'entre le 28 avril et le 31 juillet 46 personnes auraient été assassinées dans le contexte des protestations<sup>1</sup>. Après enquête, le BNU (2021) a confirmé qu'au moins 28 d'entre elles étaient des civiles assassinées par des membres de la Police Nationale de Colombie (PNC). À ce nombre, s'ajoutaient également 1832 détentions arbitraires après les 50 premiers jours (Temblores ONG, 2021b)

La Colombie avait déjà connu un *paro* de novembre 2019 à février 2020, qui avait été marqué par le meurtre du jeune étudiant Dilan Cruz par un officier de l'escadron antiémeute (ESMAD). Ce mouvement avait perdu son élan avec l'implémentation des mesures de confinement imposées dans tout le pays pour faire face à la COVID-19. Néanmoins, en septembre 2020, la mort du jeune avocat Javier Ordoñez par la police avait ranimé les passions et entraîné deux jours de fortes protestations à Bogota le 9 et 10 septembre 2020. Celles-ci avaient été violemment réprimées et avaient entraîné la mort de 14 personnes, dont 11 en raison d'usage illicite de la force par la PNC

---

<sup>1</sup> Le rapport indique que le Bureau a reçu des allégations de mort de 63 personnes, dont 46 cas ont été vérifiés. Au moment de la publication du rapport, quatre cas étaient en processus de vérification et que 13 avaient été écartées, faute de preuves suffisantes (Naciones Unidas, 2021)

(Negret Mosquera, 2021). Une enquête indépendante appuyée par les Nations Unies avait qualifié ces événements de « massacre policier » (Negret Mosquera, 2021).

Conformément à la tendance observée depuis les dernières années où les femmes s'engagent et renouent de plus en plus avec la protestation contemporaine et les actes de résistance, la participation des femmes et des individus en non-conformité de genre a été proéminente dans le cadre des *paros*. Pour celui de 2021, cela a même façonné dans une certaine mesure la manière dont la protestation s'est opérationnalisée, mais a surtout été déterminant dans la réponse de la part de la PNC. Le BNU aurait reçu des dénonciations de violence basée sur le genre (VBG) commise par la PNC de 60 personnes, 48 femmes et 12 hommes. Évidemment, étant donné les difficultés liées à la dénonciation de ces actes, il ne fait aucun doute que ces chiffres pourraient être encore bien plus élevés. Ces données démontrent bien la gravité de la VBG non seulement commise par la police, mais plus particulièrement dans le contexte des protestations.

Évidemment, la violence sexuelle commise par la police (VSCP) ne se limite pas au contexte de manifestations. Néanmoins, en 2021, les cas VSPC dans le cadre d'une protestation ont compté pour 78,72% de l'ensemble des cas de VSPC (Tembloros ONG, 2021a) alors que la période la plus intense du *paro* n'a duré qu'un peu moins de deux mois. Évidemment, on peut argumenter que durant cette période, la quantité de contacts entre civiles et policiers était beaucoup plus importante que le reste de l'année, mais ne semble que renforcer l'idée que la présence de la police lors des manifestations nuit à la sécurité.

### **Question de recherche et cadre théorique**

Plusieurs organisations qui luttent contre la VBG en Colombie sont d'avis que la violence sexuelle en contexte de manifestation agit comme un mécanisme systématique de répression qui sert à punir et à menacer les femmes pour leur participation politique (Casa de la Mujer et al., 2021). Malgré l'apparente systématisme de cette pratique, il n'existe aucune directive ou politique du moins formelle qui autorise ou promeut ce genre de violence et encore moins qui décrit les méthodes communes observées et documentées. Considérant qu'il ne peut s'agir ici de cas exceptionnels où les policiers ont tous par hasard eu recours aux mêmes stratégies, nous chercherons à comprendre ce qui pousse les policiers à agir de la sorte. En d'autres mots, nous souhaitons décomposer le

processus décisionnel conscient ou inconscient de recourir à la violence sexuelle à l'endroit de manifestant.e.s. Dans le contexte colombien, il est commun pour les groupes experts de situer la violence sexuelle dans une logique belliqueuse où le corps des femmes est un terrain où l'on peut asseoir sa domination (Casa de la Mujer et al., 2021). Toutefois, sans accès à des entrevues avec les membres de la PNC, il était difficile d'étudier comment cette idée influence leur comportement.

Ainsi, en nous basant sur une approche constructiviste critique, nous cherchons à comprendre quelles sont les pratiques constitutives qui génèrent le phénomène de la violence sexuelle. En effet, à partir d'une compréhension de la co-conceptualisation agent-structure, il est possible d'analyser comment les structures idéationnelles intersubjectives, soit l'ensemble des significations et des perceptions partagées par les acteurs, influencent leurs actions (O'Meara, 2010). Dans le cas présent, nous nous intéresserons aux discours qui fondent ces structures idéationnelles où la violence sexuelle à l'égard des manifestant.e.s est, pour la police, une option non seulement acceptable, mais aussi légitime. Nous chercherons donc à répondre à la question de recherche suivante : **comment le discours institutionnel a-t-il contribué à la production de la violence sexuelle par la police nationale dans le cadre du *paro* de 2021 en Colombie ?**

Après avoir analysé des extraits de discours prononcés par des représentants ou membres des institutions de pouvoir au sujet des manifestations du *paro* 2021 et à partir d'une méthode s'inspirant de l'analyse critique du discours (ACD), nous soumettons que le discours institutionnel a « cadré » la manifestation comme une menace à la survie de l'État dans sa forme actuelle. La police, dont le rôle est de protéger l'État, a agi au sein d'une structure idéationnelle qui justifiait le recours à toute forme de violence nécessaire. Ainsi, s'articulant au sein des structures d'oppression, la VBG a pris la forme de violence sexuelle à l'égard des femmes et des autres corps dominés, comme les membres des communautés LGBTQI+, afrodescendantes et autochtones. Cette hypothèse se base sur une théorisation féministe de la VBG comme une forme de violence découlant de la violence structurelle intersectionnelle évoluant le long d'un continuum. Ainsi, l'analyse de la construction d'un discours menant à la production de violence sexuelle s'accompagne d'une conceptualisation de la VSCP comme un mécanisme engendré pour et par les structures d'oppression.

## Contribution de la recherche

En nous en remettant à la littérature pour expliquer le recours à la violence sexuelle basée sur le genre (VSBG), nous nous sommes rapidement rendu compte que le cadre particulier des manifestations a fait l'objet de très peu d'études. En effet, d'un côté, il existe une riche littérature sur la violence sexuelle commise par les forces de l'ordre, mais celle-ci porte presque exclusivement sur les situations de conflit ou de guerre. Alors que certaines s'appuient sur la culture militaire (Baaz & Stern, 2009; Enloe, 2007; Kurtz & Upton, 2018; Rashid, 2009; Rosen et al., 2003) ou sur les liens et dynamiques qui unissent les soldats (Cohen, 2013, 2017; Cohen & Nordås, 2014; Wood, 2006, 2014) ou que d'autres argumentent que la guerre renforce la violence déjà présente (Buss, 2009; Cockburn, 2004; S. E. Davies & True, 2015; Gray, 2019; Meger, 2016), il est dans tous les cas impossible d'isoler les analyses de leur contexte précis. D'un autre côté, l'étude des mouvements sociaux s'est particulièrement spécialisée dans l'analyse de la gestion policière des manifestations (Bosi & Uba, 2016; Della Porta, 2016; Della Porta & Reiter, 1998; della porta & Fillieule, 2007; Earl, 2006; Earl & Soule, 2006; Fahlenbrach et al., 2016; Kim, 2018) et les études portant sur des cas particuliers, notamment aux États Unis, ont alimenté ce champ par des analyses de la violence policière (Bell, 2018; Cobbina et al., 2019; Reynolds-Stenson, 2018).

Il existe très peu d'études portant particulièrement sur la violence sexuelle en situation de manifestation, mis à part certaines exceptions notables se focalisant sur des cas spécifiques de protestations pacifiques : contre le Greenham Common au Royaume-Uni dans les années 1980 (Roseneil, 1995; A. Young, 1990), l'Égypte lors du printemps arabe (Al-Ali, 2012; Tadros, 2016) ainsi que Barton Moss en 2013 (Monk et al., 2019). Ainsi, la VBG aux mains de l'État (qu'elle soit commise par des agents de l'État ou par le biais de politiques sanctionnées et approuvées par l'État) demeure un angle mort, même au sein de la littérature féministe. Très peu d'études se sont intéressées à l'analyse des causes de la violence sexuelle dans des contextes qui, bien que politiquement chaotiques et polarisés, ne sont pas techniquement « en guerre ». Évidemment, la littérature quant à la violence basée sur le genre en situation de conflit (VBGSC) peut apporter un éclairage conceptuel et méthodologique sur la nature politique de la VBG en contexte de manifestation (Tadros, 2016) ainsi qu'en terme de masculinités au sein des forces armées et de son lien avec la culture du viol (Purvis & Blanco, 2020). Toutefois, l'application systématique de son

cadre conceptuel connaît certaines limites, notamment parce que la violence ne se produit pas dans un contexte d'effondrement de la gouvernance comme elle le fait dans un contexte de conflit armé.

Ainsi, cette recherche sera pertinente, non seulement parce qu'elle contribuera à éclairer certains angles morts de l'étude de la VBGSC, mais aussi parce qu'elle alimentera le débat sur la violence intrinsèque des institutions comme celles des forces de l'ordre. En nous dégageant d'une compréhension de la violence comme un résultat de rapports interpersonnels et en mettant plutôt l'accent sur une compréhension de la violence policière comme le résultat d'un système de violence, nous souhaitons apporter des arguments informés et radicaux au débat. En effet, en mettant en lumière sur comment la police constitue le bras armé des systèmes d'oppression (néolibéralisme, patriarcat, colonialisme), cette thèse contribue au débat quant à la possibilité de réformer l'institution policière ou la nécessité d'une refonte du système.

### **Positionnalité et objectifs de la recherche**

Cette thèse s'appuie sur une approche féministe constructiviste constructiviste et intersectionnelle intimement liée à l'activisme et à des objectifs politiques. Sans prétention d'objectivité, nous soumettons que notre position en tant que chercheuse ne fait pas qu'influencer les conclusions, mais est également une partie intégrante de la construction de connaissance. Nous considérons ainsi essentiel de nous présenter, et ce à la première personne du singulier de manière à mettre en relief notre position au sein de l'enjeu de recherche.

Aussi loin que je me souviens, les manifestations ont fait partie de ma vie. J'ai le vif souvenir d'avoir pleuré en réponses aux émotions que générait le bruit assourdissant de la foule sous le viaduc de la rue Berri lors des manifestations étudiantes en 2012. Descendre la rue St-Laurent et constater la mare de monde devant et derrière symbolisant la mobilisation de jeunes et moins jeunes tous et toutes rallié.e.s derrière une cause est généralement mon moment favori des manifestations.

Je ne me souviens pas de la première manifestation à laquelle j'ai participé, parce que j'étais trop petite. Je sais que c'était le 15 mars 1998 lors de l'annuelle manifestation contre la brutalité policière à Montréal. Mes parents, immigrants et encore innocents face à la violence dont était capable leur nouveau pays d'accueil, avaient amené leur fille dans sa poussette. Ensuite il y a eu

la Marche des femmes en 2000, puis le printemps suivant, il y a eu la manifestation contre le sommet des Amériques à Québec pour s'opposer à la proposition de la ZLÉA. Celle-là je m'en souviens, à cause des masques « qui sentent le vinaigre » que l'on a dû porter mon frère et moi pour nous protéger des gaz lacrymogènes. Je me souviens aussi de la manifestation contre la guerre en Irak en février 2003 à cause du froid glacial (-30C !), mais surtout à cause du chocolat chaud que l'on a bu juste après.

J'étais en Colombie et j'entamais mes recherches lorsque le *paro* de 2021 a été déclenché. Mon appartement, situé à l'étage avec vue sur un boulevard très passant me permettait d'être aux premières loges des marches à Medellín. De là, j'étais témoin de la résilience des jeunes qui jour après jour descendaient dans les rues pour exiger des changements pour une vie digne. Quand nous ne descendions pas pour nous joindre à eux, nous joignons nos voix depuis la fenêtre.

Par contre, par ma fenêtre et sur les réseaux sociaux, j'étais aussi témoin de la violence et de la brutalité avec laquelle la police s'attaquait aux jeunes de mon âge. Les ONG faisaient chaque jour le compte du nombre de morts, de blessés, de personnes disparues. Nous écoutions les prises de paroles des hommes politiques et des hauts dirigeants de la police avec rage, car ce qui était raconté était à 1000 lieux de ce que nous voyions de nos propres yeux.

C'est en allant faire les courses dans un magasin de produits fins de notre quartier aisé que mon partenaire sut mettre des mots sur mon malaise alors latent. Même si nous n'étions pas ces « *gente de bien* », ceux qui encourageaient et légitimaient ouvertement ce massacre, nous vivions exactement comme eux. Notre appartement au 12<sup>e</sup> étage était littéralement notre tour d'ivoire. Lorsque nous descendions dans les rues, c'était par solidarité, par désir d'appuyer, mais jamais parce que notre vie en dépendait. La plupart des manifestant.e.s qui y étaient le faisaient parce qu'il n'y avait pas d'autres possibilités et plus rien à perdre. Cette observation, je pouvais l'appliquer à toutes les manifestations auxquelles j'avais participé. Bien que plusieurs d'entre elles avaient pris une tournure répressive, je n'avais jamais marché pour ma propre vie. Je n'avais toujours été qu'une spectatrice.

Initialement, je n'avais pas prévu de travailler sur les manifestations. J'avais en tête une recherche participative avec des organisations de la société civile colombiennes sur les méthodes communautaires de la réparation de la violence sexuelle dans le cadre du post-conflit. Au moment

où le *paro* se déroulait sous mes yeux, je faisais beaucoup de lecture sur la violence genrée. Parallèlement, je voyais les cas de VSCP augmentés. Trois, puis huit, puis quinze. Puis il y a eu le cas d'Allison, cette jeune fille qui a dénoncé avoir été victime de VSCP sur les réseaux sociaux avant de s'enlever la vie. Comment mes lectures pouvaient-elles expliquer sa mort? Nous n'étions pas « officiellement » en guerre même si à un certain moment ça commençait à y ressembler. Quelle théorie de l'effondrement de l'appareil étatique pouvait faire sens aux récits d'horreur des victimes<sup>2</sup> ? Pour la première fois, les manifestations ne généraient plus du tout d'espoir, mais plutôt de la culpabilité.

Cette thèse a alors constitué une opportunité de contribuer au mouvement amorcé dans la rue. Depuis l'académie, une position privilégiée, certes, j'ai décidé qu'il fallait exposer comment l'État avait non seulement manipulé, mais aussi justifié cette violence. Le contexte politique et la nature de la recherche rendant très difficile la collaboration avec d'autres acteurs, j'ai opté pour une méthode qui ne dépendait de personne et surtout qui renseignait sur la véritable source de la violence, l'État oppresseur.

Bien que la lutte abolitionniste soit née aux États-Unis, il y a plus de 200 ans, c'est avec l'assassinat de Georges Floyd par un policier à Minneapolis en mai 2020 et les mobilisations contre le racisme anti-noir qui ont suivi que j'ai réellement pris connaissance de ce projet de société. Pour moi, cette alternative offrait enfin une solution holistique et sensée à un problème profondément ancré dans nos sociétés. Elle répondait à mes questionnements quant à comment, concrètement, participer à l'abolition des systèmes d'oppressions. Ce que j'ai vu en Colombie n'a que confirmé ma position.

En tant qu'étudiante blanche ayant grandi à Montréal, loin de moi l'idée de m'approprier cette lutte avant tout issue de la libération noire. Néanmoins, inspirée de l'activisme présentement mené dans ma ville natale et ailleurs en Amérique du Nord, cette recherche permettra de contribuer à la réflexion sur la manière de contester les structures d'oppression. Elle rendra aussi compte de

---

<sup>2</sup> D'importantes voix, particulièrement dans le milieu activiste de la lutte contre la VBG, recommandent l'utilisation du terme survivant.e au lieu de victime, afin de souligner le processus de guérison. Néanmoins, dans cette thèse nous utiliserons le mot « victime » non seulement pour sa neutralité de genre, mais aussi pour sa signification politique particulière en Colombie. En effet, dans le cadre du processus de réconciliation, la reconnaissance du statut de victime est une garantie juridique qui traduit une capacité d'être reconnu, de faire valoir ses droits et d'obtenir des réparations et l'autre mettant l'accent sur le caractère actif et l'agentivité de la résistance à la violence et au conflit (Farfán et al., 2017).

l'immensité du système et de ses articulations qui se dressent contre les victimes et remet en question leur parole. Par cette thèse, j'espère démontrer une autre facette de cet enjeu, à savoir, comment une proposition comme l'abolition de la police développée ailleurs pourrait, éventuellement, être considérée dans un pays comme la Colombie, un pays à la trajectoire si différente, mais construit sur la base de structures similaires.

## **Présentation de la thèse**

Cette thèse est divisée en cinq chapitres. Dans le premier chapitre, soit la revue de littérature, les études pertinentes à la compréhension de l'enjeu de la VBG, particulièrement par les forces armées seront exposées. Présentées du plus général au plus particulier, les théories portant sur la VBG telles que le continuum de la violence et la violence structurelle sont d'abord abordées de manière à conceptualiser comment la VBG prend forme au sein des trois structures : le patriarcat, le colonialisme et le néolibéralisme. Puis, il est fait état des études qui tracent les liens entre la VBG et l'État, particulièrement issues des théories des relations internationales. Ensuite, nous nous penchons sur la littérature en lien avec la VBGSC, en nous attardant particulièrement sur les questions de masculinités et de violence sexuelle. En terminant, nous constatons l'état des recherches sur la violence, spécialement commise par la police, et particulièrement en situation de manifestation.

Dans le deuxième chapitre, nous nous concentrons sur les études portant précisément sur ces enjeux en Colombie. Dans un premier temps, nous dressons un portrait historique de l'oppression néolibérale et coloniale en soulignant le rôle de la police dans celle-ci. Cette mise en contexte nous permet de rendre compte comment en Colombie la VSBG, et particulièrement la VSCP, est intersectionnelle et découle de la violence structurelle. Dans un deuxième temps, nous faisons état de la conjoncture exceptionnelle de la PNC en période de conflit.

Dans le troisième chapitre, nous présentons le cadre théorique sollicité par cette thèse. Il sera question notamment de la mobilisation de l'approche constructiviste dans l'analyse de discours. Nous montrerons la pertinence d'une méthode d'ACD, mais aussi ses limites et expliquons la méthode du cadrage analytique pour l'étude des discours. Finalement, nous présentons le corpus

qui compose le discours institutionnel en expliquant d'abord ce qu'il représente puis en spécifiant et en justifiant les extraits analysés au cours l'étude. La méthode d'analyse est aussi expliquée.

Dans le quatrième chapitre, nous procédons à l'analyse de ce discours institutionnel en explorant comment celui-ci a cadré les manifestations. Comme ce processus a été bâti sur différentes phases dépendantes les unes des autres, parfois simultanées, parfois asynchrones, nous avons divisé ce chapitre en trois étapes. La première étape est celle du cadrage de la protestation comme une menace pour la sécurité de l'État contribuant ainsi à la stigmatisation des manifestations. La seconde étape est la présentation de l'État colombien comme un sauveur et un protecteur. La troisième étape, qui a eu lieu peu de temps après le début du *paro* est la tentative intentionnelle et orchestrée de l'État de se présenter comme l'unique source de vérité, décrédibilisant tout discours de dénonciation et d'opposition.

Dans le cinquième chapitre, nous rendrons compte des résultats de la mise en application des trois premières étapes dans un contexte de violence structurelle. En analysant le discours des policiers dénoncés par les victimes, il est possible de constater comment, propulsée par la violence structurelle et cadrée par le discours institutionnel, la VSCP a pris place dans le contexte du *paro* 2021.

Finalement, en conclusion, nous résumons les constats de cette thèse et revenons sur ses apports à l'état des recherches et en lien avec la VBGSC. Nous notons les forces et les limites de cette étude et soulignons la pertinence de notre analyse quant à la VSCP pour contribuer à la réflexion abolitionniste.

# **Chapitre 1 :**

## **Revue de la littérature**

La question de recherche élaborée dans le cadre de cette thèse suppose que le discours institutionnel au sujet de la manifestation façonne, chez les membres de la PNC, une conception de la réalité dans laquelle la violence sexuelle à l'égard de manifestant.e.s est non seulement permise, mais également une initiative légitime pour assurer la protection de l'État. Dans ce chapitre, l'état des théories et des connaissances sera présenté de manière à établir comment la VSBG perpétrée dans le cadre de manifestation se démarque de la VSBG en situation de conflit. En effet, comme cette violence est un sujet de recherche nettement plus étudié que celle exercée dans un contexte de protestation, approfondir sa littérature permet de poser certains concepts nécessaires à la compréhension de l'enjeu traité dans cette thèse. En l'occurrence, bien que le contexte diffère, il s'agit dans les deux cas de violence perpétrée par des représentants de l'État lors d'une période ou celui est remis en doute en tant que modèle et entité légitime.

Ainsi, dans la première partie, nous nous intéresserons aux théories qui ont permis la conceptualisation de la VBG dans son sens large, notamment le continuum de la violence et la violence structurelle. Dans la seconde, nous nous attarderons sur les débats quant aux rôles de l'État et de ses institutions face à la VBG formulés à partir des théories internationales, soit l'État et les institutions masculinistes. En troisième partie, nous présenterons l'évolution des études sur la VBGSC, particulièrement commise par les militaires ou les groupes belligérants. En quatrième partie, nous nous pencherons sur les récentes constatations des autrices s'étant intéressées aux cas particuliers de VSCP, notamment en contexte de manifestations.

### **1.1 Violence basée sur le genre**

Traditionnellement, la VBG était circonscrite au domaine du privé. En effet, jusqu'à l'aube du 21<sup>e</sup> siècle, comme le droit international public avait pour vocation de définir et régir les relations entre les États, le genre n'était pas considéré comme un facteur pertinent. Le domaine dit « domestique » où évoluaient les enjeux dits « féminins » (liés à la sexualité et à la reproduction, par exemple) n'était pas adressé par les instruments internationaux de droits humains et n'engageait ainsi pas de responsabilité de l'État (Engle, 1993). C'est grâce aux mouvements féministes à partir des années 1960 et surtout à l'activisme et au plaidoyer auprès des institutions internationales que la VBG est

devenue un enjeu politique. La Déclaration de l'élimination de la violence à l'égard des femmes adoptée en 1993 par l'Assemblée générale de l'ONU est généralement le document juridique référencé pour définir en quoi consiste la VBG et, bien qu'elle ne soit pas le premier instrument international qui s'attarde spécifiquement aux droits des femmes, elle marque, avec la Convention interaméricaine *Belem Do Para*, la transition de la VBG du domaine du privé au public. Ce faisant, ces conventions reconnaissent le droit des femmes de vivre une vie libre de violence comme un droit humain, engageant ainsi la responsabilité de l'État à protéger et à garantir ce droit (Merry, 2003).

Aujourd'hui, malgré des avancées au niveau normatif, la VBG est encore amplement associée à une forme de violence interpersonnelle qui ignore l'influence des rapports de pouvoir maintenus par les institutions et systèmes sociaux (Montesanti, 2015). La manifestation de violence se réduit généralement à un évènement ponctuel dénué de contexte.

### **1.1.1 Le continuum de la violence : une conceptualisation intersectionnelle**

Menjívar (2008) affirme que la violence prend racine dans des contextes et structures sociales qui mènent à leur exacerbation (citée dans Auclair, 2016). En 1987, à partir d'une analyse basée sur plus d'une soixantaine d'entrevues avec des femmes victimes de violence, Liz Kelly (2019) mettait en lumière la complexité de la violence vécue par les femmes à partir de la conceptualisation du continuum de la violence. Grâce à ce modèle, la chercheuse illustre que toutes les formes de VBG « ne sont alors pas des phénomènes isolés, mais des manifestations qui s'entrecroisent le long d'un continuum au cours duquel elles se supportent, se nourrissent mutuellement et parfois se fusionnent pour se transformer » (Auclair, 2016). Aujourd'hui, des conceptualisations dérivées de la théorie de Kelly se sont frayées un chemin au sein des institutions internationales. Par exemple, dans la résolution 2467 (2019), le conseil de sécurité des Nations Unies (CSNU) réitère que les inégalités de genre et la discrimination sont la cause première de la VBG. Ce concept, en plus d'aller au-delà de l'étude en silo qui hiérarchise les différentes formes de violence, met en évidence les liens entre les différentes manifestations violentes dans la vie des femmes et leur corrélation avec les structures de pouvoir.

Pour Kelly, ces violences prenaient racine dans le pouvoir et le contrôle patriarcal. Néanmoins, cette conceptualisation s'intègre très bien à une compréhension plus large de la VBG à partir

d'une analyse intersectionnelle, nommé par Crenshaw (1989) et issu du *black feminism* (notamment Hill Collins et hooks), qui soumet que l'expérience vécue par les femmes doit être analysée à l'intersection des structures d'oppression. En effet, bien que certaines féministes fassent primer le patriarcat, affirmant par exemple que le colonialisme n'en serait qu'une déformation (Segato & Monque, 2021), alors que d'autres affirment que le patriarcat est une conséquence d'une application coloniale des rapports de genres (Lugones, 2016), cette hiérarchisation des structures d'oppressions ne favorise pas une perspective holiste de la domination qui englobe la complexité des axes qui structurent la VBG. À partir de l'intersectionnalité, il est possible de constater comment les systèmes d'oppression interagissent et s'imbriquent les uns dans les autres. Cette perspective se déploie en termes de rapports constituants, c'est-à-dire un croisement dynamique complexe, plutôt qu'un rapport analogique ou multiplicatif (Bilge, 2010). Ainsi, si la VBG indique que les rapports de genre sont constitutifs de la violence, ceux liés à la race et à la classe sont également essentiels pour rendre compte de la manière dont les femmes sont objets de violence (Kagal & Latchford, 2020).

Finalement, bien que Kelly analysait la violence envers les femmes, l'expression violence basée sur le genre (VBG) est favorisée, car malgré son occultation de l'intersection d'autres systèmes d'oppression, elle favorise une conceptualisation « moins binaire » de la violence. En effet, si l'intégration de la catégorie du genre dans l'analyse des pouvoirs structurants permet de rendre compte des rapports dichotomiques qui sous-tendent nos constructions intersubjectives assumées et reproduites (Daoust, 2010) - chaque configuration du genre étant définie et limitée en fonction de sa relation exclusive avec son opposé – il est nécessaire de déconstruire cette conceptualisation binaire du genre. La démonstration de la domination du masculin sur le féminin ne doit pas être envisagée comme un processus unidimensionnel, mais plutôt, comme l'explique Butler (2011), d'une dialectique féminin/masculin qui relève précisément de toutes les permutations de genre « non conformes » comprises entre ces deux pôles. La violence peut donc être dirigée envers tout ce qui est conçu comme féminisé, particulièrement si cette conceptualisation se retrouve au chevauchement d'autres systèmes. Ainsi, non seulement la communauté LGBTQI+ peut être victime de VBG en raison de sa non-conformité aux normes masculines, les « colonisées » peuvent également subir cette dynamique. Par exemple, si le sujet à l'extérieur des frontières est féminisé dans nos conceptions collectives (souvent dépeints par des traits dits féminins, soit la faiblesse et

l'irrationalité) (Tickner, 2018), ce sujet est aussi conceptualisé comme « dominable » au sein de la structure coloniale.

Cette conceptualisation du chevauchement de ces constructions sociales indique que celles-ci ne peuvent être analysées de manière isolée. L'analyse de la VBG à partir d'un continuum permet ainsi de refléter comment les actes de VBG individualisés à l'échelle micro sont liés à la violence structurelle à l'échelle macro (MacLean et Zapata, 2015) ou en d'autres mots, comment les violences quotidiennes sont des instanciations à l'échelle micro des relations de pouvoir à l'échelle macro (Canel-Çınarbaş & Yohani, 2019).

### **1.1.2 La violence structurelle**

Comme la conceptualisation de la VBG évoluant sur du continuum suggère que celle-ci soit enclenchée et reproduite à l'intersection des structures, il est possible d'affirmer que la violence structurelle est un catalyseur des différentes formes de VBG. Le concept de violence structurelle est initialement formulé par Johan Galtung bien que l'idée apparaisse déjà dans la théologie de la libération. Dans un texte datant de 1969, le sociologue avance qu'il existe deux formes de violence : interpersonnelle et structurelle. La violence structurelle est le résultat d'une influence diffuse, d'une action déterminée par la structure envers un objet. Elle est alors définie par des structures sociales répressives qui limitent la réalisation du potentiel des individus et produit une inégalité des chances chez les groupes moins privilégiés (Galtung, 1969). Dans le premier modèle de Galtung, les deux types de violence se renforcent mutuellement et forment un tout qui explique que la violence interpersonnelle n'est pas entièrement délibérée, mais bien un choix en fonction des représentations et des normes qui déterminent la socialisation (Flynn et al., 2016). Dix ans plus tard, l'auteur ajoutera à sa théorie une conceptualisation de la violence culturelle qui se définit par l'intériorisation de la légitimité du pouvoir déterminé par la violence structurelle (Flynn et al., 2015). Galtung (2013) reconnaîtra le patriarcat comme une structure d'oppression qui institutionnalise la domination des hommes sur les femmes et la violence structurelle comme un des trois piliers qui, avec les violences directes et culturelles, fomentent les inégalités de genre.

Plusieurs études se sont réappropriées et ont modifié le modèle de Galtung. Scheper-Hughes et Bourgois (2004), de leur côté, développent une grille d'analyse qui considère également le genre, la race, et d'autres structures d'oppression comme producteur d'exclusion et marginalisation. Ils

rompent ainsi avec la définition de Galtung en attestant que la violence structurelle n'est pas naturelle, mais construite et maintenue à partir de rapports de pouvoir inégalitaires (Flynn et al., 2015). Comme l'expliquent Flynn et al. (2016), cette posture nuance la conception de la violence structurelle comme une machine invisible d'inégalités sociales en reconnaissant les liens entre le macrosociale et le microsociale, permettant ainsi la considération de l'agentivité des acteurs. Ainsi, Flynn et al. (2016), argumentent que de théoriser la violence structurelle comme un processus dynamique « qui s'étend à la violence quotidienne et à la domination symbolique et qui fait entrave aux droits humains en affectant les conditions de vie des populations marginalisées » comme le font les travaux de Schepers-Hugues et Bourgois, plutôt que comme un déséquilibre dans la répartition des ressources (voir Galtung, 1969), permet de la situer sur le même continuum que la VBG.

#### **1.1.2.1 La violence structurelle issue du patriarcat**

La construction sociale des rapports de genre structure le pouvoir social et politique de manière à influencer les processus globaux (Daoust, 2010) comme la mondialisation, la militarisation (True, 2013), l'État et la sécurité (Youngs, 2004). La naturalisation de ces rapports, par le discours institutionnel notamment, légitime alors l'oppression par le pouvoir masculiniste (McLeod & O'Meara, 2010) et permet la reproduction de ces rapports de genre. Cette compréhension de co-constitution agence-structure ouvre alors à la possibilité de faire la distinction entre l'idéologie – le masculinisme - et le patriarcat, cette mégastructure de domination qu'elle justifie et naturalise (Daoust, 2010; Herbert, 2001, p. 56; Stachowitsch, 2013, p. 80). La misogynie agit alors comme une ressource de pouvoir qui naturalise et justifie l'oppression des femmes, notamment par des actions comme la marginalisation, l'agression, la subjugation, la maltraitance, la promotion d'actions et de comportements hostiles, agressifs et sexistes envers les femmes et leurs œuvres, et envers le féminin (Cerva Cerna, 2020).

Le masculinisme, pour sa part, est l'idéologie qui se base sur la prétendue différence fondamentale entre les hommes et les femmes permettant ainsi la hiérarchisation du masculin et du féminin et justifiant le rôle politique et dominant des hommes dans les sphères publiques et privées (Brittan, 1989). Cette définition est importante, car elle remet en question la domination « naturelle » du masculin sur le féminin et permet ainsi la différenciation du corps biologique (sexe) et de l'esprit,

soit le genre socialement construit. Grâce à cette distinction, la co-constitution agence-structure devient visible puisque c'est plutôt la construction sociale des rapports de genre qui structure le pouvoir social et politique. Le patriarcat (et les institutions qui reproduisent cette structure) refléterait et reproduirait les modes d'action masculins en formalisant des configurations de genre par la mise en place de structures formelles et l'encouragement de pratiques informelles (Duriesmith, 2018). La VBG est alors la violence issue du patriarcat, produite en fonction des normes de genre.

Ainsi, le patriarcat subordonne les personnes associées au féminin (ou, du moins, non associées à la « bonne » version du masculin) à travers des normes sociales et des mécanismes qui structurent la violence envers les femmes et les identités de genre diverses en produisant des manifestations inégalitaires, sexistes et machistes (Auclair, 2016). Compte tenu de leur position graduée à l'intersection des structures, ces formes de violences seront extrêmement diversifiées et subjectives (Yuval-Davis, 2006).

### **1.1.2.2 La violence structurelle issue du néolibéralisme**

Dans le modèle néolibéral, l'État épouse un nouveau rôle : protéger le libre marché. Pour y parvenir, l'État se défait de ses responsabilités de pourvoir et de garantir les droits sociaux en les transférant au secteur privé. Farmer (2004) évalue l'idéologie dominante du néolibéralisme comme une structure d'oppression, structure sur laquelle se base le développement et qui serait à l'origine de l'augmentation des inégalités, de la pauvreté et du racisme. En ouvrant la porte aux entreprises qui pourront s'enrichir grâce à l'exploitation des ressources et de la classe ouvrière, il pose les jalons de la violence structurelle. Srikantia (2016) fait cette observation en documentant les mécanismes de violence structurelle dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, un enjeu émergent de l'économie mondialisée. Elle démontre que cette violence est intrinsèque au système économique néolibéral, car elle est la seule façon de rendre les ressources disponibles à l'échelle et au rythme auxquels elles sont actuellement consommées (Srikantia, 2016). Ainsi, le néolibéralisme est également une structure d'oppression qui façonne la violence.

La police a un rôle précis dans la matérialisation de cette violence puisqu'elle est conçue comme une institution détenant la force coercitive responsable de faire la « guerre » au désordre (la terreur,

le crime, les drogues, etc.) assurant ainsi la sécurité. Ainsi, les actions policières et militaires sont plus souvent associées à la destruction. Le terme de construction est généralement réservé à la période post-guerre, la construction de la paix, le développement, l'établissement d'un ordre nouveau, etc. En se réappropriant le concept de pacification, Neocleous (2016) nuance cette idée et démontrant que la violence peut être une force productive particulièrement pour la fabrication de l'ordre capitaliste. Selon lui, la pacification est un processus dans lequel le pouvoir de guerre est utilisé dans la fabrication d'un ordre social de travail salarié. En effet, le pouvoir militaire et le pouvoir policier seraient alignés l'un à l'autre et connectés par le désir de se débarrasser (ou de chasser selon ses termes) ce qui est nuisible à l'accumulation, exigence originelle du capital (Neocleous, 2013, 2016). Ainsi, pour l'auteur, la pacification est une guerre : une guerre de classe où la violence (structurelle et armée) est exercée par la colonisation systématique du monde par le capital afin de construire un ordre social (Neocleous, 2016).

Selon Neocleous, le concept de pacification nous permet de comprendre que la distinction entre la guerre et la police, basée sur une dichotomie libérale, n'a aucun sens du point de vue de la théorie critique, puisque les pouvoirs militaires et policiers fournissent tous deux les moyens par lesquels l'ordre social est constitué ont donc toujours été convergents (2016). La théorie de Neocleous vient également expliquer le phénomène de recrudescence de la loi et l'ordre ayant pour objectif le contrôle social ayant pris place dans un contexte de mondialisation et de restructuration néolibérale de l'État et de la classe ouvrière afin de satisfaire aux besoins du marché. Gordon (2005) explique que le maintien de l'ordre public représente l'engagement de l'État dans la création d'un marché du travail, selon l'auteur moins cher et plus flexible. En outre, la mobilisation de l'État dans un modèle néolibéral passe par le travail policier, toujours plus armé, ce qui permet de conclure que la police de la loi et de l'ordre fait partie intégrante de l'État néolibéral (Gordon, 2005).

### **1.1.2.3 La violence structurelle issue du colonialisme**

Comme l'explique Quijano avec le concept de colonialité du pouvoir, la notion de race est un instrument de domination imposé comme critère fondamental de « classification universelle de la population mondiale » (Quijano, 2007). Cette classification inégalitaire des populations selon leur appartenance à un groupe ethnique ou à un groupe racisé permet la hiérarchisation des races, soit

le racisme (Auclair, 2016). Par la naturalisation de la suprématie blanche, le colonialisme constitue également une structure d'oppression qui produit de la violence.

En résumé, identifier la violence structurelle comme catalyseur de la VBG complète la conceptualisation de la VBG évoluant le long d'un continuum et assure la considération de l'intersection des structures d'oppression. Cela signifie que concevoir le subordonné comme étant féminin – manquant d'agence, de raison, de capacité ou de culture - dévalorise non seulement les femmes, mais également les hommes marginalisés en raison de leur race, de leur culture, de leur statut économique (Peterson, 1992).

## **1.2 Le rôle de l'État dans la violence basée sur le genre**

Les structures n'étant pas des « machines invisibles d'inégalités sociales » (Flynn et al., 2016, p. 57), il faut que celles-ci soient mises en œuvre et reproduites par des agents. Les institutions comme les États s'étant développées à partir de ces structures sont des agents intéressés de les maintenir. D'ailleurs, alors que le développement des théories des RI se base essentiellement sur une anthropomorphisation de l'État, dont les intérêts et motivations sont analysés, la rationalité est assumée (Wadley, 2009; Wendt, 2004) et la survie est une obsession (Aron, 1985), l'État était traditionnellement conceptualisé et compris comme non genré. Il a fallu attendre le développement de théories féministes en RI pour questionner certains postulats de base de la tradition politique et philosophique occidentale (*mainstream*) comme celui de l'État non genré et démontrer qu'ignorer le genre signifiait généralement assumer un masculin universel (*malestream*) (Daoust, 2010).

### **1.2.1 État ou institutions masculinistes ?**

L'ouvrage de Peterson (1992), « *Gendered States : Feminist (Re)Visions of International Theory* » a été la première analyse féministe des RI, du moins du côté de la littérature occidentale, qui analysait le rôle central du genre dans la conception de l'État, de la souveraineté et du pouvoir. Dans celui-ci, l'auteur montrait que l'État était présenté comme le guerrier (masculin) qui devait se sacrifier pour défendre la nation (féminine). Un autre chapitre du même ouvrage, celui de Grant (1992), expliquait que les racines du problème se trouvaient dans les outils des théories politiques utilisées pour expliquer le comportement des États, celles-ci étant basées sur les expériences des

hommes. Dans tous les cas, les analyses soumettent que, comme la catégorisation du genre est à la base de l'action de l'État, celui-ci a un intérêt majeur à les maintenir (Duriesmith, 2018). Autrement dit, l'État masculin légitime certaines pratiques directement liées à sa formation et à sa consolidation, notamment la domination des hommes sur les femmes, les inégalités dans les relations de genre, et ce par l'usage de moyens coercitifs (McLeod & O'Meara, 2010).

Pour Wadley (2009), l'État n'est pas substantiellement masculin, mais en fait le résultat d'un processus de construction genré, basé sur des interprétations et significations intersubjectives. Articulant sa théorie en s'inspirant de celle de la performance de genre de Judith Butler (2011), il argumente que la masculinité de l'État opère à travers sa performativité de laquelle nous faisons sens dans un système de symboliques partagées. Cette nuance est pertinente pour deux raisons. D'abord, elle permet d'aller au-delà de la conceptualisation binaire des caractéristiques de l'organisation sociale construite sur la base de dichotomies qui négligent souvent les inégalités vécues par de multiples groupes au sein de la société (Finau, 2019). De plus, elle justifie une méthodologie basée sur l'étude des discours, plus particulièrement des significations partagées, afin de déterminer de quelles façons l'État est genré et quelles sont les répercussions d'une telle construction (Wadley, 2009).

Néanmoins, partant de l'hypothèse que le genre et en particulier l'idéologie masculiniste sont générés par les institutions étatiques et façonnent les structures de l'État, la question de savoir si l'État est essentiellement patriarcal est reléguée au second plan au profit de l'étude des institutions étatiques, ces espaces où les pratiques définissent et contestent les normes de genre au quotidien (Herbert, 2001; Stachowitsch, 2013). Par exemple, en se basant sur l'étude du succès de l'activisme pour mettre fin aux féminicides au Mexique, Staudt mentionne la nécessité de réformer et transformer « des institutions masculinistes quasi incorrigibles » (2014, p. 180) en raison de leur fondation sur des privilèges et des valeurs masculinistes durables. Pour García-Del Moral, cette résistance serait même constitutive des pratiques qui soutiennent les relations de pouvoir sous-jacentes à la construction des États (García-Del Moral, 2020). Pour Connell (1990), en raison de sa composition, l'État masculin institutionnalisera davantage sa masculinité dominante chaque fois qu'il serait menacé d'être transformé en un agent « féministe ». La police et les forces armées sont d'ailleurs les institutions pour lesquelles le renforcement de la masculinité en réponse à une menace de l'autorité (de l'État) a été le plus étudié (Stachowitsch, 2013).

En résumé, l'État par sa capacité d'intégrer et de reproduire les structures d'oppression porte aussi la responsabilité d'organiser les systèmes qui mettent en œuvre la violence structurelle. Si cette dernière est canalisatrice, des différentes formes de VBG, l'État, à travers ses institutions, est donc un acteur central dans l'analyse de la production de la VBG.

### **1.3 Violence basée sur le genre en situation de conflit**

Cette théorisation du rôle de l'État dans la VBG (surtout pour ce qui a trait à la violence sexuelle) est presque exclusivement considérée dans la littérature au sujet de la VBGSC devenue un enjeu central de la communauté internationale. Le Statut de Rome qui en 1998 établit la Cour Pénale Internationale attribue au viol comme arme de guerre le titre de crime contre l'humanité. La résolution 1325 (S/RES/1325, 2000), adoptée par le CSNU démontre l'accent mis sur la VSBG en situation de conflit au tournant du 21<sup>e</sup> siècle. L'agenda Femmes, paix et sécurité adoptée par le biais de cette résolution, a d'ailleurs fait couler beaucoup d'encre. L'engouement du secteur académique sur la *conflict-related sexual violence* a suivi avec 470 articles publiés en 2017 seulement (Campbell, 2018). L'agenda a entre autres été critiqué pour son approche de sécurisation de la VSBG qui fait la promotion de logiques militaristes et qui centre la sécurité sur l'élite visant surtout à rendre la guerre sans danger pour les femmes (Shepherd, 2016). Selon Meger, cette conception reproduit à bien des égards des cadres institutionnels et discursifs qui limitent la considération des structures sociales et politiques sexistes qui façonnent la violence (2019).

De nombreuses chercheuses qui étudient les causes de cette violence analysent les motifs derrière la décision des combattants, soit le résultat d'un sentiment personnel ou de dynamiques collectives (Baaz & Stern, 2009, 2013, 2018; Cohen, 2017; Wood, 2018), les patrons (*patterns*) (Wood, 2006) ou les typologies des violences en lien avec le conflit (Cohen & Nordås, 2014; Wood, 2014). Malgré la reconnaissance d'une certaine systématisation des pratiques, ces études supposent généralement une nature exceptionnelle de la violence sexuelle (Leatherman, 2011). Néanmoins, beaucoup de chercheuses féministes critiquent l'instrumentalisation et même la fétichisation de cette conceptualisation de la VSBG en situation de conflit (Ayjera, 2010; Meger, 2016). Ces chercheuses s'inscrivent dans cette mouvance qui rend compte des plus amples dimensions de la violence. En s'attardant au macrosocial, elles argumentent que la VBGSC serait plutôt le continuum de la violence exercée en temps de paix (Rehn & Johnson-Sirleaf, 2002), soit la

conséquence d'une structure patriarcale qui produit des inégalités entre les hommes et les femmes exacerbées en situation de conflit (Buss, 2009; S. E. Davies & True, 2015; Meger & Sachseder, 2020). Ainsi, en conceptualisant la VBGSC comme une VBG exacerbée par le conflit, celle-ci doit être comprise comme évoluant sur un double continuum : d'une part, un continuum de paix/guerre (Cockburn, 2004; Gray, 2019), d'autre part, toutes les formes de VBG découlent les unes des autres de manière non linéaire (Auclair, 2016; Scheper-Hughes et Bourgeois, 2004).

Ces théories sur la VBGSC qui rejettent l'explication que celle-ci est un produit exceptionnel de la guerre et argumentent qu'il s'agit plutôt du résultat de la continuité de la VBG quotidienne (Meger, 2016) sont cohérentes avec la conceptualisation d'un État masculiniste. Cela est encore plus vrai dans des sociétés touchées par le conflit armé où les sphères publique et privée ne sont pas clairement délimitées (Boesten, 2017; Swaine, 2015). À partir de ces théories, nous pouvons donc établir que les protestations qui menacent les structures qui permettent les inégalités vont entraîner le renforcement (ou du moins la tentative) de ces structures et ainsi augmenter la violence structurelle. Alors, comme la violence évolue sur un double continuum, il serait possible de déduire que la violence structurelle (patriarcale, néolibérale et coloniale) mènera éventuellement à la violence sexuelle.

### **1.3.1 Colonisation des corps dissidents**

Une façon de représenter l'effet structurant du colonialisme sur la VBG est de constater comment les corps et la sexualité sont également des sites de contrôle et de signification politique (Daoust, 2010; Rashid, 2009). En effet, la prise de possession d'un et celle d'un territoire partagent une symbolique de domination. Dans *Banana, Beaches and Bases*, Cynthia Enloe (1989) a montré que la militarisation ne se produit pas simplement dans les zones de guerre, puisqu'elle a aussi pour effet de transformer les significations et les utilisations des personnes, des choses et des idées situées à l'extérieur de celle-ci (Enloe, 2000). À titre d'exemple, elle s'est intéressée au viol comme arme de guerre, argumentant que comme la culture de l'ennemi est assumée féminine et comme le corps des femmes est perçu comme l'honneur des hommes, l'opération militaire qui cherche à détruire l'ennemi aura recours à l'agression sexuelle des femmes (Enloe, 2000).

Ce recours par l'État au contrôle de certains corps pour assurer sa survie n'est d'ailleurs pas sans rappeler le concept de « nécropolitique » développé par le chercheur postcolonial Achille Mbembe qu'il présente comme un complément correctif à l'idée de biopolitique de Foucault (Mbembe,

2002). En effet, alors que ce dernier affirme que l'État moderne, contrairement à ses modèles prédécesseurs, a recours à des techniques de contrôle et de subjugation du vivant (Foucault, 1979 cité dans Wright, 2011), Mbembe croit que c'est bien la menace de la mort qui continue de prévaloir comme technique de gouvernance (Mbembe, 2002). En effet, il démontre que la politique est une forme de guerre de laquelle émerge le souverain en déterminant qui meurt et qui vit. La reproduction de la mort, y compris sa signification et sa représentation, est ainsi essentielle à l'émergence d'un État (Mbembe, 2003). Les deux théories sont alors liées par cette idée que les gouvernements protègent la vie de certains en justifiant la mort d'autres (Braidotti, 2007 cité dans Wright, 2011).

Ces études sont pertinentes pour notre recherche parce qu'elles permettent de considérer l'État dans la production de la VBG. Bien que la VBG perpétrée en temps de paix (ou du moins de « non-guerre ») n'évolue pas selon les mêmes circonstances que la violence sexuelle en situation de conflit (Leatherman, 2011), l'analyse de la pratique de la violence par le biais des institutions étatiques, notamment la police, demeure pertinente. À ce propos, le rôle de cette dernière dans la VBG sera analysé plus en détail dans la dernière partie.

#### **1.4 La violence sexuelle commise par la police**

Bien qu'il existe d'autres études sur la violence sexuelle commise par les forces de l'État hors des conflits armés (Maher, 2003; Stinson Sr et al., 2015; Sweeting et al., 2021, 2022), celles-ci s'y réfèrent généralement comme des « inconduites sexuelles » et cherche à analyser les différentes caractéristiques de ces structures et de comprendre leurs mécanismes et leurs interactions. Par exemple, O'Keefe (2017) étudie la violence sexuelle commise par les forces britanniques pendant la période de *The Troubles* en Irlande du Nord, une période qualifiée comme un conflit de basse intensité ou d'agitation politique. Partisane de la théorie du continuum de la violence, O'Keefe se base sur les travaux de MacWilliams (1997) et Swaine (2015) qui mettent en évidence le lien entre la militarisation et l'augmentation de la VBG (particulièrement la violence domestique) venant ainsi déconstruire la distinction nette entre la violence politique et la violence privée. Elle démontre alors que la violence commise par des agents de l'État cherche à confiner aux espaces privés les femmes qui « transgressent » à leur rôle domestique.

Le lien entre la militarisation et la violence sexuelle est aussi démontré par Butler et al. (2007) qui concluent que la taille des forces militaires a tendance à augmenter la violence sexuelle commise par les agents, puisqu'elle alimente le sentiment de supériorité d'une partie sur l'autre. Ce phénomène est expliqué par Barker (2020) qui spécifie que, comme d'autres métiers, celui de policier exacerbe sa nature propice aux abus sexuels en raison du pouvoir inégal entre la victime et l'auteur (voir aussi Purvis & Blanco, 2020). Cette violence est évidemment renforcée lorsque la victime se situe à l'intersection d'autres situations d'oppression.

#### **1.4.1 La masculinité policière**

Comme il a été expliqué, la police est l'une de ces institutions qui façonnent et reproduisent les normes de l'État. Son impact est des plus importants, car en plus de représenter l'État sur le territoire, elle assure l'application et le respect des lois et des normes de genre (Herbert, 2001; Stachowitsch, 2013). En outre, selon les recherches sur la violence sexuelle par les forces de police, celle-ci est souvent liée à sa relation avec la masculinité policière (Herbert, 2001; Kurtz & Upton, 2018; Purvis & Blanco, 2020; Silvestri, 2017).

La masculinité, ces modèles fluides incarnés par les individus, sont constamment renégoiés en fonction des interactions avec les institutions et leurs idéologies, ainsi que de leur positionnement social. Les structures patriarcales et raciales vont donc influencer les modèles de masculinité bien qu'une masculinité hégémonique en émerge. Celle-ci est généralement représentée par un homme blanc professionnel de la classe moyenne supérieure (Purvis & Blanco, 2020) et mise sur la compétition, l'agressivité, l'indépendance, le contrôle et la capacité à la violence (Purvis & Blanco, 2020; Richard et al., 2020; Rosen et al., 2003). Au sein des forces militaires, ces qualités sont promues et conjuguées à la construction de la figure masculine du combattant/ guerrier (Gripp & Zaluar, 2017), qui répond aux besoins de l'État. La police, en tant qu'institution militaire (Simckes et al., 2019) ou militarisée, connaît les mêmes dynamiques. Gripp & Zaluar (2017) font d'ailleurs judicieusement remarquer que, bien que les significations de la masculinité semblent évoluées rapidement dans le monde occidental contemporain, ces transformations au sein des institutions policières sont plus lentes, aggravant ainsi les conflits entre la communauté et la police.

Selon Herbert (2001), la masculinité (et même ce qu'il appelle le culte de la masculinité) est centrale au travail de policiers. Malgré qu'elle soit axée sur la performance (Silvestri, 2017), cette masculinité serait dommageable à leur travail, notamment parce que le besoin de performer un rôle

de combattant du crime rendrait la police résistante à l'instauration de réformes où le rôle du policier serait moins guerrier (alors associé à une figure féminine pacificatrice) (Herbert, 2001). Comme la masculinité est dans la plupart des cas un modèle impossible à incarner, les hommes tendent à surcompenser, un phénomène que Purvis et Blanco (2020) appellent l'hypermasculinité et qui est aujourd'hui devenue socialement acceptée, de sorte que la violence qui en émerge est perçue comme de la protection plutôt que comme un danger.

#### **1.4.2 Violence sexuelle en contexte de manifestation**

Enfin, malgré une importante littérature sur la violence commise par la police, peu d'étude porte la VSBG en situation de protestation sociale puisque celle-ci est généralement présentée comme un geste isolé en dehors des pratiques policières ou un acte légitime (Bonner & Dammert, 2022).

Au sujet de la violence sexuelle commise par la police lors de manifestations, il faut bien évidemment noter, à titre d'exception, le travail de Tadros (2016) sur la violence sexuelle lors du printemps arabe en Égypte, celui de Monk et al. (2019) traitant de la « pacification » des manifestantes contre un projet de *fracking* au Royaume-Uni et celui de plusieurs chercheuses comme Young (1990) et Roseneil (1995) sur le camp de femmes à Greenham Common. Ces dernières affirment que ce cas démontre la criminalisation de comportements déviants, plutôt que contraires à la loi et que cette déviance est surtout associée au genre des personnes impliquées. Leur comportement est perçu comme devant être soumis au contrôle de l'État en raison de la menace qu'il représente pour la stabilité politique et l'ordre de ce dernier. Pour Tadros (2016), la violence sexuelle par la police en contexte de protestation est politiquement motivée et ne suit pas les mêmes patrons que la violence sexuelle quotidienne. Monk et al. (2019) font également échos aux conclusions de Tadros quant à l'effet des violences sexuelles perpétrées lors des manifestations sur le sentiment d'impuissance et de vulnérabilité des manifestantes. L'étude de la violence sexuelle commise à Barton Moss au Royaume-Uni en 2013 suggère que la brutalité policière envers les femmes agissait à titre de fonction disciplinaire pour réguler les formes acceptables de protestation et les formes acceptables de féminité (Monk et al., 2019). Lai (2021) a aussi fait état de la différence de traitement des dénonciations de la violence sexuelle par les autorités à Hong Kong lors des premières vagues de #MeToo face à la réticence du gouvernement de reconnaître

ou de prendre des mesures pour enquêter sur les délits sexuels présumés commis par la police et dénoncés par la campagne #ProtestToo.

Les chercheur.e.s comme della Porta et Filleule (2007) remarquent que la gestion des manifestations par les services de police présente d'importantes différences transnationales et infranationales et connaît une certaine évolution dans le temps. Ces différences dépendent non seulement du contexte dans lequel la police évolue, mais aussi des caractéristiques institutionnelles de chaque service de police et de leur compréhension de la protestation sociale. Or, les rapports quant à la systématique de cette violence dans certains contextes de manifestation comme celui du *paro* 2021 en Colombie (Marquez et al., 2021) permettent de douter, que, dans le cas colombien, des différences notoires s'observent d'un service de police à un autre. Dans le prochain chapitre, nous ferons état de l'émergence des structures d'oppression en Colombie en traçant leur lien avec le recours à la violence sexuelle par les acteurs armés.

## **Chapitre 2 : Contexte**

### **2.1 Violence sexuelle en Colombie : une histoire de violence structurelle**

La situation colombienne a souvent été analysée pour offrir un portrait clair de la manière dont les structures mises en place opèrent et se renforcent mutuellement pour produire des inégalités. En effet, il est dit que le processus historique de la violence en Colombie est lié à des problèmes structurels qui ont façonné la société (Celis, 2017; Figueroa & Rodriguez, 2017). Néanmoins, selon Celis (2013), même si ces phénomènes engendrent bel et bien des injustices socio-économiques, ils sont tous des conséquences directes, non pas d'une violence structurelle qui suppose l'exonération de la responsabilité (par omission) de l'État face à la violence, mais bien d'une violence politique institutionnelle qui agit comme un mécanisme de contrôle et de mobilité social. Considérant cet argument, il est toutefois de notre avis que si les institutions (entre autres les forces de l'ordre) construisent et maintiennent les structures, notamment par la promotion d'idéologies dominantes, les institutions sont également façonnées par les structures de manière à produire cette violence structurelle. Ainsi, nous considérons nécessaire de situer la production de la VSBG par les forces militaires et policières à l'intersection du néolibéralisme et du colonialisme. Pour se faire, nous constaterons comment l'État colombien, grâce aux forces armées s'est construit sur ces structures et les maintient.

#### **2.1.1 Émergence du néolibéralisme en Colombie**

En Colombie, le virage vers le néolibéralisme imposé dans les années 1990 s'est fait dans une grande violence, autant économique que (para)militaire à l'égard des opposants et des petits propriétaires terriens (paysans, peuples autochtones, afrodescendants, etc.) menant à un nombre élevé de déplacements forcés (Celis, 2017). Au moment de la signature d'une nouvelle constitution politique qui non seulement promeut un État social de droit, mais reconnaît également le caractère multiethnique et multiculturel de la nation, l'économie s'ouvre au libre marché. Comme le fait remarqué Celis (2017), ces décisions sont paradoxales puisque l'adoption de cette constitution, suite à la crise de gouvernance des années 1980, devait institutionnaliser les droits sociaux. Toutefois, elle entre en vigueur parallèlement à l'instauration d'un modèle économique axé sur

l'exportation et l'extraction qui, à grands coups de coercition et de cooptation, favorise le capital transnational (Celis, 2017).

La transition vers le néolibéralisme s'est faite sans la consolidation d'un État providence, c'est-à-dire à partir d'un appareil étatique inachevé, précaire, dont la fragilité institutionnelle ne permettait qu'une faible présence de l'État sur le territoire, l'absence du monopole de la violence, des pratiques politiques clientélistes et corrompues et aucune capacité à faire face aux demandes sociales des citoyens (Naranjo, 2014). Face à la décentralisation du pouvoir aux mains du marché et de l'ensemble du secteur privé, les institutions responsables des garanties des droits sociaux ne sont pas soumises au principe de responsabilité publique (Stachowitsch, 2013). Ainsi, il devient évident que la restructuration néolibérale permet plutôt l'autonomisation et le renforcement du poids politique et économique de la classe dominante formée de l'élite, au détriment de la classe ouvrière (Celis, 2017; Stachowitsch, 2013).

Le système économique colombien ne pouvant pas fonctionner sans violer sévèrement et irrémédiablement les communautés situées sur les ressources convoitées, la police a joué un rôle essentiel pour protéger les intérêts d'un État absent dans les régions éloignées et ainsi faire pencher le monopole de la violence dans la « bonne » direction. En effet, le développement néolibéral étant contesté par la guérilla (qui n'arrivait pourtant pas à y faire réellement obstacle), les groupes paramilitaires comme l'autodéfense Unies de la Colombie (AUC) participaient à l'intégration du pays dans l'économie mondiale (Maher, 2018, p. 23-24) en assurant le contrôle des terres valorisées pour leurs ressources (Meger & Sachseder, 2020).

Afin de faire preuve de bonne gouvernance et de stabilité pour satisfaire les investisseurs (Celis, 2017), la police a joué un rôle essentiel. Les acteurs non souhaitables dans le modèle néolibéral ont non seulement été exclus de la vie politique, mais également des espaces sociaux. Betancur (2006) explique alors que les réformes institutionnelles se sont toutes articulées autour d'une large définition du mot terrorisme qui incluait toute forme de protestation sociale et permettait alors la criminalisation et la répression des opposants au néolibéralisme, particulièrement aux traités de libre-échange. En outre, alors que l'exclusion politique se fait sous le prétexte de l'appréhension de la menace des guérillas (voir Ramírez, 2010), l'exclusion sociale pour sa part, s'appuie sur une idée de « nettoyage social ». En effet, il serait alors de conception partagée que le meilleur remède aux problèmes tels que la pauvreté, la déchéance morale, la drogue ou la perte des valeurs

traditionnelles est de tuer ceux qui menacent politiquement la stabilité de l'État (les communistes, les leaders sociaux et les étudiant.e.s)<sup>3</sup> ou ceux dont l'anormalité sociale perturbe l'ordre (communautés LGBTQI+, personnes en situation d'itinérance, consommateur.rice.s de drogues, etc.) (Acevedo-Tarazona et al., 2020; Sarria, 2002). Cette idée est liée à la mise en œuvre constante de dispositifs de sécurité nationale tels que les États d'exception (l'État d'urgence, État de guerre, État de commotion interne) et est mise en œuvre par les institutions (Acevedo-Tarazona et al., 2020).

Finalement, l'adoption de ce modèle néolibéral a entraîné ce que Richani (2002) appelle un processus de « colonisation interne » sous forme de privatisation des terres, de main-d'œuvre bon marché, de baisses de taxes et de réduction des mesures protections ouvrant ainsi la porte aux compagnies transnationales. Celles-ci deviendront d'ailleurs les acteurs principaux de l'économie colombienne, jouant un rôle négligé, mais central dans le conflit colombien en finançant notamment les groupes paramilitaires pour protéger leurs intérêts et assurer leur contrôle du territoire. Le conflit armé devient rapidement un affrontement entre les paramilitaires et la guérilla pour assurer leur influence sur les populations (particulièrement rurales, et particulièrement autochtones et afrodescendantes) afin de s'emparer de leurs ressources et leur territoire (Meger & Sachseder, 2020). Le contrôle effectif ne se limitait pas uniquement au contrôle du territoire par l'assassinat des opposants, mais également celui des corps et des esprits par la violence sexuelle (Organización Indígena de Colombia, 2012).

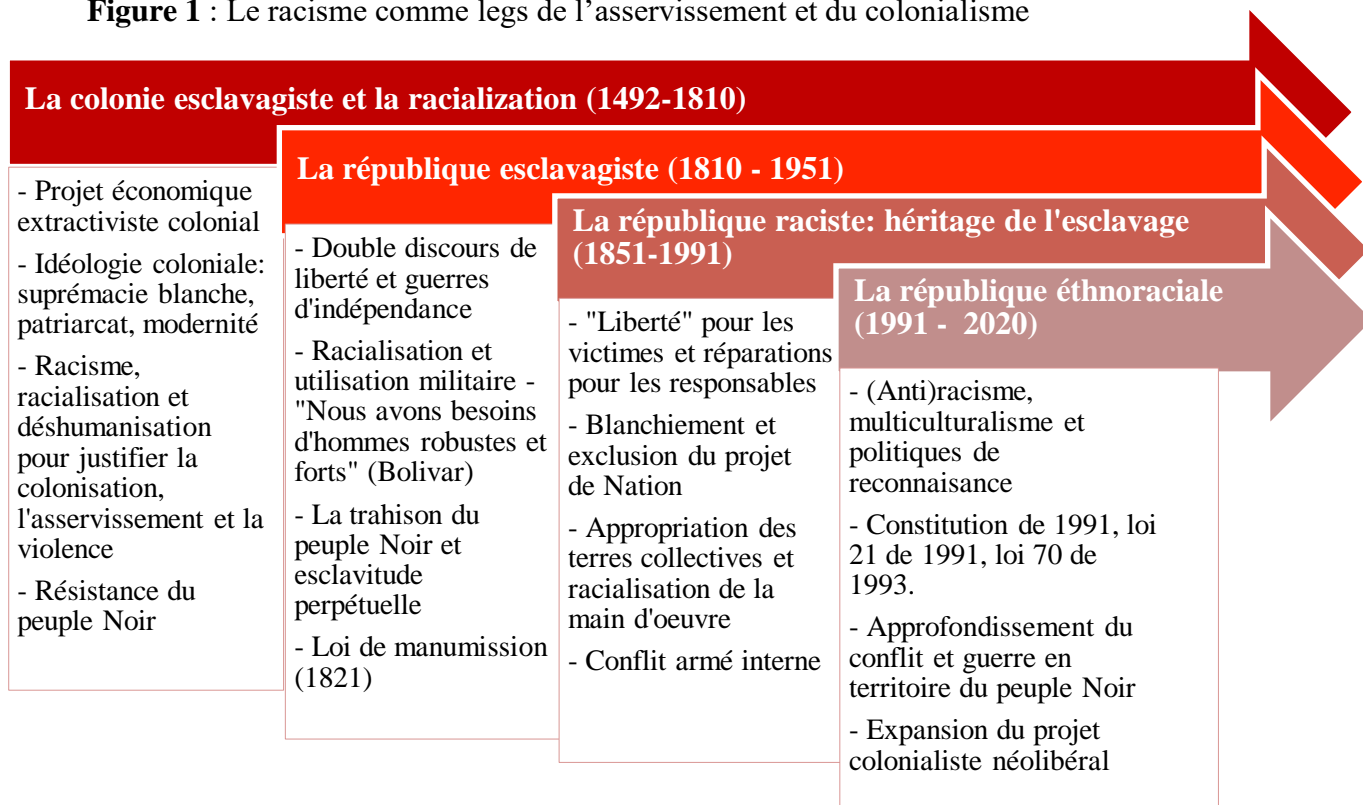
### **2.1.2 Une organisation coloniale**

Pour comprendre le rôle du colonialisme comme vecteur de violence en Colombie, il est essentiel de situer le conflit armé au sein des dynamiques de pouvoir colonial. Dans un rapport soumis à la CEV, le Consejo Nacional de Paz Afrocolombiano (CONPA) (2021) a mis l'emphase sur l'importance d'une analyse historique permettant de constater comment le processus de racialisation a été mis en œuvre pour permettre la « création de la nation ».

---

<sup>3</sup> L'assassinat de 1286 leaders sociaux dans les cinq années suivant la signature des Accords de paix de 2016 recensé par l'ONG Instituto de estudios para el desarrollo y la paz, (2022) semble indiquer la continuité de cette idéologie.

**Figure 1** : Le racisme comme legs de l'asservissement et du colonialisme



(Source : [Consejo Nacional de Paz Afrocolombiano, 2021](#) - tableau original en annexe 1).

En effet, la colonisation a grandement perturbé la configuration de la société colombienne en créant notamment de nouvelles identités telles qu'autochtones (*indigena*) et afrodescendantes existant pour la première fois dans le récit des colons espagnols (Meger et Sachseder, 2020). Justifié par les idéologies coloniales de modernité, de patriarcat et de suprématie blanche, cette distinction a permis la construction de « l'autre », une altérité essentialisée, déconsidérée, soumise et réduite à l'esclavage (Sachseder, 2020). Ce processus de racialisation (qui s'est transformé, mais demeure omniprésent) a eu des effets sur les dynamiques de pouvoir tout au long de l'histoire colombienne, et surtout lors du conflit armé. Malgré une reconnaissance des groupes « ethniques » dans la Constitution de 1991, le racisme que produit le système colonial est toujours observable par l'autorisation et l'installation de mégaprojets s'imposant dans les territoires autochtones et afrodescendants et par l'intensité anormalement élevée du conflit (en terme de déplacement, assassinats, violence sexuelle) dans leurs départements et municipalités (CONPA, 2021). Il est ainsi indéniable que le modèle de développement néolibéral est intimement lié à l'histoire

coloniale, et ce, par le biais du militarisme et d'autres mesures sécuritaires, politiques et économiques.

Par exemple, Escobar (2003) fait remarquer que les déplacements forcés affectant majoritairement les populations autochtones et afrocolombiennes ne répondent pas à des trajectoires aléatoires, mais sont plutôt organisés pour répondre au besoin de territoire des mégaprojets de développement (CONPA, 2021; Escobar; 2003; Sachseder, 2020). Il explique aussi que la violence et la terreur qui incitent au déplacement est volontairement instauré afin d'empêcher l'organisation communautaire et la résistance et même, si possible, anéantir les populations (Auclair, 2016; Escobar, 2003). Sachseder (2020) qui s'intéresse plus particulièrement à l'externalisation de la violence sexuelle par les compagnies transnationales pour libérer les territoires et ainsi maintenir l'autorité de l'État et sa position sur le marché mondial arrive aux mêmes conclusions. Alors qu'auparavant, la police et les militaires en étaient chargés, les paramilitaires s'avèrent aujourd'hui particulièrement aptes à effectuer ce travail, puisqu'ils s'inscrivent dans un processus d'expansion économique basé sur l'exploitation et l'appropriation de la terre (Richani, 2002) et qu'ils reproduisent une économie politique de l'hypermasculinité qui naturalise la violence contre les femmes (Meger & Sachseder, 2020; Sachseder, 2020). Bien que ça ne soit pas la police qui mette cette violence en pratique, il est important de comprendre que, dans le cas colombien, la ligne entre la loi et l'ordre et le paramilitarisme est floue. D'une part, si cette violence peut opérer en toute impunité c'est qu'elle profite à l'État et donc reste (volontairement) hors du champ de vision de la PNC. D'autre part, les paramilitaires sont généralement des militaires retraités (Grajales, 2011).

### **2.1.3 À l'intersection des structures d'oppression : la violence sexuelle par la police**

Grâce aux travaux de la Commission de la vérité (CEV) pour faire la lumière sur les activités paramilitaires durant le conflit armé, le lien entre la violence sexuelle et le militaire n'est plus à prouver. Selon, Chaparro, Estefan et Céspedes (2014), la VSBG dans le cadre du conflit armé présente des modalités telles que la possibilité que l'acte fasse partie d'un objectif poursuivi par le groupe armé, circonstance qui se présente uniquement en contextes de guerre. Pourtant, selon Sachseder (2020), il est impossible d'isoler ces actes de leur contexte, soit l'accaparement des terres aux fins d'exploitation afin de mettre en œuvre la restructuration économique néolibérale entreprise par l'État depuis les années 1990.

La violence sexuelle au croisement entre la colonisation et le néolibéralisme a été particulièrement visible lors du conflit armé colombien. En effet, Escobar (2003) fait remarquer que les déplacements forcés affectant majoritairement les populations autochtones et afrocolombiennes ne répondent pas à des trajectoires aléatoires, mais sont plutôt organisés pour répondre au besoin de territoire des mégaprojets de développement (Consejo Nacional de Paz Afrocolombiano, 2021; Escobar, 2003; Sachseder, 2020). Il explique aussi que la violence et la terreur qui incitent au déplacement est volontairement instauré afin d'empêcher l'organisation communautaire et la résistance et même, si possible, anéantir les populations (Auclair, 2016; Escobar, 2003). Sachseder (2020) qui s'intéresse plus particulièrement à l'externalisation de la violence sexuelle par les compagnies transnationales pour libérer les territoires et ainsi maintenir l'autorité de l'État et sa position sur le marché mondial arrive aux mêmes conclusions. Alors qu'auparavant, la police et les militaires en étaient chargés, les paramilitaires s'avèrent aujourd'hui particulièrement aptes à effectuer ce travail, puisqu'ils s'inscrivent dans un processus d'expansion économique basé sur l'exploitation et l'appropriation de la terre (Richani, 2002) et qu'ils reproduisent une économie politique de l'hypermasculinité qui naturalise la violence contre les femmes (Meger & Sachseder, 2020) (Sachseder, 2020). Bien que ça ne soit pas la police qui mette cette violence en pratique, il est important de comprendre que, dans le cas colombien, la ligne entre la loi et l'ordre et le paramilitarisme est très floue.

Au sujet des groupes paramilitaires colombiens, une étude de Theidon (2009) s'intéresse à l'intériorisation de la masculinité militarisée chez ces groupes, encore plus présente que chez les autres groupes armés. En effet, les paramilitaires expliquaient s'être embarqués dans cette violence pour se sentir comme « un caïd dans les rues » et « sortir avec les plus belles femmes ». Socialisés dans un milieu violent et masculiniste, leur entraînement leur inculquait à être durs et impénétrables, tant physiquement qu'émotionnellement (Theidon, 2009). Leur rôle était ensuite de pourvoir aux besoins financiers en consolidant l'allégeance par la peur et la terreur des populations qui peuplaient les territoires à développer ou encore à les expulser.

Cette compréhension de leur formation militaire et de leur mandat issu évidemment de l'idéologie patriarcale nous permet de considérer les actes de VBGSC commis par les (para)militaires lors du conflit armé colombien dans un contexte plus large, soit néolibérale et colonialiste. D'abord, il faut considérer la conception coloniale qui racialisait, sexualisait, déshumanisait, légitimait la

supériorité face aux « groupes ethniques ». Puis, la logique capitaliste qui exacerbe la violence sexuelle en l’ancrant dans l’économie politique mondiale (Meger & Sachseder, 2020).

Le travail de Davies et True (2015) est d’ailleurs une référence incontournable pour illustrer quantitativement le lien entre la VSBG et les structures, notamment en mettant en lumière leur caractère intersectionnel et leur impact sur l’expérience particulière et subjective de la VBG. Pour ce faire, les chercheuses procèdent à la comparaison du taux d’inégalité de genre (à partir du *Social Institutions Gender Index* [SIGI] établi par l’OCDE) des pays apparaissant dans la liste du rapport du représentant du Secrétaire général des Nations Unies pour la violence sexuelle liée aux conflits, tous plus élevés que la moyenne. Le cas colombien semble être l’exception qui contredit leur démonstration puisque, bien que le SIGI soit à peine plus élevé que la moyenne, la VBGSC est répandue et systématique. Néanmoins, les chercheuses expliquent qu’il s’agit plutôt d’une preuve que l’analyse des inégalités de genre n’est pas suffisante si elle n’est pas intégrée à l’analyse de l’intersection des structures d’oppression, se référant notamment à la violence envers les femmes afrodescendantes et autochtones de la part des groupes paramilitaires et des milices armées pour le contrôle du territoire lors du conflit armé colombien.

Ainsi, sans avoir recours à l’explication de la motivation des auteurs de violence, mais en comprenant comment VSBG s’inscrit dans le processus de néolibéralisation et de colonialisme, il devient clair que les femmes autochtones et afrodescendantes au statut économique précaire incarnaient tout ce que l’appareil oppressif devait dominer. La VBG renforcée en situation de conflit peut être comprise comme une production organique des structures de domination qui perdurera en période de post-conflit.

## **2.2 La police nationale colombienne en période de post-conflit**

Alors que la Colombie entre graduellement dans sa période de post-conflit et post-accords de paix, il est clair qu’il est essentiel pour la paix que les problèmes sociaux puissent se transformer en conflits sociaux (García Luna, 2019). En effet, il est entendu par divers acteurs et même la PNC que contrairement aux problèmes sociaux qui passent par des canaux de violence, les désaccords et l’opposition qui émanent des conflits sociaux peuvent être exprimés par la participation citoyenne. Par conséquent, la garantie du droit à la protestation est essentielle (Alianza para la Paz et al., 2019; Cruz-Rodríguez, 2017; García Luna, 2019).

Néanmoins, malgré la fin théorique du conflit armé, la transition des institutions de sécurité nationale passant de forces de choc qui combattent la subversion à protectrice des droits constitutionnels des citoyen.ne.s semble particulièrement ardue (Casas Ramírez, 2019). Pour Ramírez (2010), les institutions militaires font l'inverse et jouent surtout le rôle central de maintenir un gouvernement civil en place, et ce sous le couvert de l'État d'exception. Les structures de la police qui sont issues d'un conflit armé, et plus particulièrement d'un long conflit comme dans le cas colombien, ont généralement été réformées pour répondre militairement au conflit et ne sont plus adaptées en contexte de post-conflit (Cruz-Rodríguez, 2017). Dans un état démocratique, la police en tant que représentante de l'État sur le territoire doit pouvoir être responsable devant l'État et devant la société civile, ce qui n'est pas le cas d'une force militaire (Moncada, 2009). Dans un État démocratique, la police doit assurer la garantie et le développement des droits et libertés, ce qui n'est pas le cas d'une force militaire qui doit veiller à la sécurité de l'État et de la nation (Cruz-Rodríguez, 2017).

Les études sur la répression des manifestations dans les vingt dernières années s'accordent généralement sur sa caractérisation par trois phénomènes : la militarisation, la policisation et la criminalisation de la protestation. Cruz Rodriguez (2017) analyse la forte militarisation de la PNC intensifiée par la mise en place de la doctrine de sécurité démocratique qui mettait l'accent sur la sécurité nationale contre l'ennemi interne plutôt que sur la sécurité citoyenne. Cette militarisation de la police se juxtapose à la policisation des forces militaires, de plus en plus interpellées lors des manifestations (Barbosa Parra, 2020; Jiménez & Turizo, 2011) en raison de leur autonomie dans la gestion de l'ordre interne et la politisation anticommuniste et anti-gauche poussée par les États-Unis depuis la Guerre froide (Aviles, 2020; Cruz-Rodríguez, 2017). Ainsi, selon Cruz Rodriguez (2017), en raison de la conjoncture des politiques de contre-insurrection exercées dans le cadre du conflit armé, du caractère centralisé et hiérarchique de la police, du cadre juridique et de l'esprit militarisé qui imprègne l'appareil policier du pays depuis 2002, la contestation sociale en Colombie serait particulièrement marquée par la répression physique entravant ainsi le contrôle démocratique ainsi que le contrôle interne.

Dans le cas colombien, l'analyse du rôle de l'ESMAD en contexte de post-conflit est particulièrement pertinente. En tant que corps présent lors des manifestations, elle pourrait avoir

le potentiel de rompre le lien entre violence et politique en assurant que les réclamations puissent être exercées démocratiquement par le biais de la manifestation (Cruz-Rodríguez, 2017). Toutefois, c'est le contraire qui semble se produire puisque la création de ce corps policier en 1999 coïncide avec l'intensification de la répression sociale (Casas Ramírez, 2019). Conçue initialement comme « une force dûment formée à l'utilisation d'armes non létales et à la bonne gestion des marches, des grèves et en général de tout ce qui concerne l'attention des foules » (Rozo, 2013) elle s'est rapidement vue offrir de plus amples responsabilités et ses procédures tactiques ont été révisées. Son accès à l'armement de « létalité réduite » a notamment été augmenté (Rozo, 2013).

La stratégie de « neutralisation stratégique » comme celle qu'utilise l'ESMAD où la police désamorce ce qu'elle considère comme une menace à l'ordre public par le contrôle de l'espace physique, le déploiement d'armements, l'utilisation accrue d'armes « moins » létales, l'établissement de zones d'interdiction de manifester, l'utilisation stratégique d'arrestations, ainsi que l'intensification de la surveillance et l'infiltration d'organisations a été largement étudiée (Gillham & Noakes, 2006). Dans ce scénario, le degré de répression varie en fonction du niveau de menace perçu face au pouvoir de l'État (Earl, 2011; Earl et al., 2003), mais le niveau de violence peut aussi varier en fonction du niveau de consolidation de l'État (Boudreau, 2005).

Ainsi, au lieu de veiller à l'exercice des droits constitutionnels par les citoyen.ne.s, l'ESMAD met plutôt en application la doctrine de la sécurité nationale qui, partant du principe que le rôle de l'État est de combattre la subversion, est totalement antagonique à une conceptualisation positive ou négative de la paix et contradictoire aux dynamiques de post-accords de paix. Il est d'ailleurs pertinent de noter que malgré une proposition d'abolir l'ESMAD lors des négociations des accords paix de La Havane, aucune réforme de la sécurité publique n'a été retenue (Casas Ramírez, 2019). Au contraire, le président de l'époque avait déclaré que le renforcement l'ESMAD était nécessaire en cette nouvelle étape afin d'assurer une plus grande sécurité des protestations sociales à venir (Casas Ramírez, 2019). Conséquemment, seule une réitération de l'importance de la protestation sociale apparaît dans le texte :

« Sa pratique enrichit l'inclusion politique et forge une citoyenneté critique, prête à s'engager dans le dialogue social et la construction collective de la nation. En outre, dans un scénario de fin du conflit, il faut garantir différents espaces pour canaliser les demandes des citoyens,

y compris des garanties complètes de mobilisation, de protestation et de coexistence pacifique » (Mesa de conversaciones, 2016, p. 44)

Dans les faits, l'ESMAD agit comme un véritable obstacle aux changements structurels nécessaires à la consolidation de la paix. En plus de globalement violer le droit à la protestation, l'ESMAD est généralement dénoncée pour ses violences. L'ONG Temblores (2020) rapporte qu'au cours des années 2017 à 2019, parmi les 39 613 cas de violence physique commise par la police, 12 095 seraient attribuables à l'ESMAD, soit un peu plus de 30%.

## **Chapitre 3 : Méthodologie**

### **3.1 Cadre théorique de l'analyse de discours**

Cette étude vise à comprendre quelles sont les pratiques constitutives qui génèrent le recours à la violence sexuelle par les policiers dans le cadre des manifestations et comment celles-ci interagissent entre elles. Pour ce faire, nous avons choisi de procéder à une analyse de discours. Selon Foucault, le discours est défini comme un ensemble d'idées et de pratiques aux conditions d'existence particulières, plus ou moins institutionnalisées, mais qui peuvent n'être que partiellement comprises par ceux qu'elles englobent, et produit des logiques qui structurent la constitution des relations sociales (Foucault, 1972). Influencée par le constructivisme, l'analyse du discours se base sur le postulat que le langage, par l'utilisation et la répétition, produit la construction collective d'un objet. En d'autres termes, la langue que nous utilisons ne permet pas uniquement la représentation du monde, mais aussi sa création (Altheide, 2003). Il n'existe donc pas une réalité, mais des réalités qui sont façonnées et modérées par le langage, les textes, le discours, etc., et qui prennent racine à partir des valeurs et des intérêts de groupes particuliers (Letherby, 2003) et forment des structures idéationnelles. Les actions des agents sont alors déterminées par leur compréhension de leur réalité selon ces structures idéationnelles (O'Meara, 2010).

Notre conceptualisation de la violence sexuelle évoluant le long d'un continuum engrené par les structures d'oppression se prête incontestablement à cette théorisation du discours par Foucault puisqu'elle permet d'expliquer comment les relations de pouvoirs dans la société sont exprimées à travers le langage et les pratiques discursives. Pour Foucault, chaque société a son régime de vérité, soit sa « politique générale » de la vérité, c'est-à-dire les types de discours qu'elle accueille et fait fonctionner comme vrais; les mécanismes et les instances qui permettent de distinguer les énoncés vrais ou faux; la manière dont on sanctionne les uns et les autres; les techniques et les procédures qui sont valorisées pour l'obtention de la vérité; le statut de ceux qui ont la charge de dire ce qui fonctionne comme vrai (Foucault et al., 2001). La relation entre le pouvoir et le savoir est ainsi révélée par la capacité de certains à manier ce dispositif de vérité. En effet, grâce à la construction de croyances qui forment les pratiques et les institutions sociales, la vérité et le pouvoir

seraient mutuellement maintenus (Grondin, 2010). Cette théorie permet alors de comprendre comment la violence produite par les structures se déplace sur le continuum et se matérialise.

En effet, comme la construction d'une réalité peut éventuellement mener à des actions ou des schémas institutionnels, il est possible d'analyser les stratégies discursives employées dans un contexte précis pour comprendre la production d'un phénomène (Hammersley, 2013). En effet, l'approche constructiviste critique de Foucault favorise la localisation du discours au sein de leur contexte social, politique et historique (Foucault, 1972). Dans notre cas, le discours est un outil permettant de mettre en lumière certains des rouages de systèmes sociaux historiquement contingents qui produisent des formes de connaissance et de signification de la manifestation et qui mènent à la perpétuation de certaines actions comme la violence sexuelle. En procédant à ce que Foucault appelle une méthode d'analyse par généalogie, c'est-à-dire en analysant le discours pour comprendre comment celui-ci a permis la production du savoir, nous cherchons à comprendre comment la signification de la manifestation a construit chez les policiers une réalité où la violence sexuelle était un outil *approprié* pour y faire face.

### **3.1.1 L'analyse critique du discours**

L'analyse critique du discours (*critical discours analysis*) (ACD) est justement une approche qualitative pour décrire, interpréter et expliquer de manière critique les façons dont les discours construisent, maintiennent et légitiment les inégalités sociales en conceptualisant le langage comme un dispositif de pouvoir en partant du principe que les institutions agissent comme des gardiens des ressources discursives (Wodak & Meyer, 2001). Les théoricien.ne.s de l'ACD étudient les effets idéologiques des pratiques discursives dans la mesure où elles produisent et maintiennent des relations de pouvoir inégales entre les groupes de personnes (Wodak & Meyer, 2001). L'ACD cherche ainsi à découvrir, révéler et dévoiler les relations de pouvoir implicites ou cachées dans le discours, soit comment le pouvoir influence les connaissances, les croyances, les compréhensions, les idéologies et les normes (van Dijk, 1993). Bien que l'ACD ne prescrive pas une méthode de recherche précise, les études employant cette approche sont souvent caractérisées par une longue suite d'étapes. Ainsi, malgré la pertinence d'une telle approche, l'application de toutes les étapes dans leur intégralité nécessaire à assurer la rigueur de l'ACD est un processus trop large et hors de la portée de cette thèse de maîtrise.

Néanmoins, une méthode qui s'appuie sur les objectifs de l'ACD et qui tient compte de ses critères de rigueur a été développée (voir 3.3) dans le but de répondre de manière convaincante à la question de recherche. La méthode choisie s'appuie davantage sur une analyse du cadrage (*frame analysis*) issue de l'approche constructiviste, mais maintient l'aspect critique de l'ACD qui analyse les mécanismes des structures d'oppression et les idéologies qui soutiennent la domination, produisant ici la violence genrée (Lazar, 2007). Cette approche est notamment intégrée par le biais d'une analyse intersectionnelle qui exhorte la considération de l'interaction des systèmes d'oppression tels que le patriarcat, le néolibéralisme et le colonialisme.

En effet, l'articulation de cette praxis à partir de la perspective intersectionnelle requiert d'ouvrir la boîte noire et comprendre l'origine des systèmes d'oppression (Kagal & Latchford, 2020) comme nous l'avons fait dans le chapitre deux. Ainsi, la considération des processus coloniaux d'appropriation et d'accumulation, d'extraction et d'exploitation sous le couvert du virage vers le néolibéralisme en Colombie est essentielle faire sens de la généalogie du discours institutionnelle. Ainsi, alors que la colonisation est considérée comme un axe central de la création de l'État colombien, notre approche fait davantage écho à l'apport théorique de l'approche postcolonial qu'à sa praxis, notamment la remise en question de l'État et la valorisation de l'expérience et connaissance des subalternes (Spivak, 2010; Nandy, 2003)

### **3.1.2 Le cadrage**

Dans la littérature sur les mouvements sociaux, les cadres, ou ce que l'on appelle les cadres collectifs d'action sont définis comme « des schémas d'interprétation qui simplifient et condensent le « monde extérieur » en ponctuant et en codant sélectivement les objets, les situations, les événements, les expériences et les séquences d'actions dans l'environnement présent ou passé d'une personne » (Snow & Benford, 1992, p. 137). Les cadres peuvent être identifiés par leur utilisation récurrente par les acteurs sociaux et politiques pour justifier ou expliquer des événements. Heinich (2020) décrit l'analyse du cadrage comme une méthode permettant de rendre compte de la variabilité des significations qu'une personne attribue à un objet ou un événement afin de corriger ou provoquer une action. Les études de ce domaine identifient et évaluent généralement les cadres en fonction de leur pouvoir de persuasion et de leur capacité à mobiliser. De sorte, l'État peut proposer des cadres dominants pour contextualiser un événement (Bonner, 2009). Ainsi, en examinant la manière dont les acteurs étatiques cadrent la manifestation, nous sommes en mesure

d'identifier certaines des interprétations concurrentes de la part des acteurs-récepteurs du discours. En l'occurrence nous analysons des acteurs-récepteurs avec un pouvoir d'action face à cette interprétation, soit les forces policières.

Évidemment, plusieurs textes peuvent témoigner du cadrage par l'État. Nous avons choisi différents textes qui ensemble peuvent refléter le discours établi à partir de différentes institutions. Ceux-ci (présentés dans la section 3.2) forment ensemble le discours institutionnel. La méthode du cadrage permet de montrer comment le discours institutionnel ici à l'étude a peint un certain portrait des manifestants et a énoncé implicitement une directive à l'institution policière. En effet, bien que le recours à la violence sexuelle n'ait jamais été (ouvertement) formulé, nous soumettons qu'étant donné la connaissance des méthodes et procédures face à une telle menace, la police a agi en fonction de son rôle et des attentes face à la menace « cadrée ». De plus, nous considérons le silence de la part du discours institutionnelle sur la violence sexuelle précisément comme révélateur en soit. Plus précisément, nous considérons le silence comme une forme de discours qui reflète un ensemble d'idées et de pratiques autour de la violence sexuelle, et nous nous interrogeons sur les « rouages cachés » du silence discursif de la part de l'État (DeLaet & Mills, 2018). S'appuyant sur la posture constructiviste critique de Foucault (McLeod & O'Meara, 2010), qui soumet que le discours prend forme dans un contexte social, politique et historique précis (Foucault, 1972), certains discours contextualisant ont d'ailleurs été intégrés à l'analyse pour démontrer la longue généalogie du discours à l'étude.

### **3.2 Le discours institutionnel**

Nous employons le terme « discours institutionnel » plutôt que « discours étatique » qui est parfois employé pour se référer aux propos de politicien.ne.s ou employé.e.s officiel.le.s du gouvernement (Bonner, 2009), car celui-ci représente mieux la manière dont le pouvoir est constitué et distribué dans le contexte colombien. Évidemment, le discours institutionnel inclut les propos de la classe politique et en particulier du président puisque, comme le souligne Cerva Cerna (2020), tout ce que dit le président est sous les yeux du public, qu'il soit partisan ou non. Notre corpus de données inclut des discours partagés par l'ensemble de l'élite (para)politique et (para)économique, en forte

majorité des hommes *criollos*<sup>4</sup> - membres des institutions étatiques ou de *gremios*, propriétaires terriens ou propriétaires de grandes entreprises - puisque c'est l'ensemble de ces acteurs qui prennent part à l'organisation, au fonctionnement et à la structuration de l'État (Junguito Bonnet, 2019). Le terme en appelle au concept d'*institucionalidad* (institutionnalité) un terme employé à de nombreuses reprises dans le discours qui, sans jamais être réellement défini, semble faire référence à ce qui serait qualifié d'appareil institutionnel en français ou du moins à cette qualité d'institutionnalisation acquise à travers le temps. Néanmoins, comme celui-ci est toujours présenté comme menacé et méritant protection à tout prix, il semble juste d'assumer que, pour le discours dominant, « l'institutionnalité » représente le « nous » en danger face aux actions du « eux ».

Ainsi, par l'usage de l'expression « discours institutionnel » nous faisons référence à un corpus qui va au-delà du discours étatique du positionnement de l'État face à la violence. Nous cherchons plutôt à incorporer le discours hégémonique propagée par les acteurs qui détiennent un pouvoir sur la structuration de l'État. En d'autres mots, le discours institutionnel englobe toutes formes de communication avec lesquelles les personnes qui dirigent la trajectoire des actions de l'État communiquent avec « leurs clients » et permet de rendre compte de l'interprétation et du cadrage des événements (ici, les manifestations) par ceux-ci. Le discours institutionnel est ainsi un discours politique qui construit discursivement des problèmes sociaux, catégorise des personnes problématiques et génère des réponses « politiques » comme solutions (Walton, 2010).

Finalement, bien que la dénomination de notre corpus fasse référence à un concept à caractère systémique, celui-ci ne nie pas la reconnaissance de l'individualité. En effet, certaines critiques reprochent aux théories poststructuralistes de rendre l'agentivité illusoire en conceptualisant le sujet soumis à son positionnement dans le discours, réduisant ainsi toute possibilité de décision à un « choix forcé » (Davies, 1991). À cela nous répondons que les sujets impliqués ne sont pas dénués d'agentivité, au contraire. Le récepteur du discours est ancré dans le processus de construction social et devient un agent en donnant un sens subjectif au discours (Grondin, 2010). En fonction de sa lecture intertextuelle engagée (son interprétation), le lecteur agit politiquement

---

<sup>4</sup> Terme qui fait référence aux personnes de descendance européenne. En Colombie, malgré un important métissage au sein de la population, le terme *criollo* peut être utilisé pour décrire une personne aux traits typiquement européens peu importe son héritage ethnique. Ces traits sont généralement valorisés et mis de l'avant comme correspondant aux standards de beauté.

par l'incarnation de ce discours. Ainsi, bien que nous ayons incorporé plusieurs extraits sur la base de l'appartenance de certains individus à une institution étatique, il est important de reconnaître que ce ne sont pas tous les individus prenant part à ce système qui ont incarné le discours de la même manière. Concrètement, l'analyse de l'ensemble de la structure étatique dans la production de la violence ne peut être qualifiée d'apologie de violence puisqu'elle ne limite pas la considération de la subjectivité – visible notamment dans le fait que ce ne sont pas tous les policiers qui ont eu recours à la violence sexuelle (*#notallmen*) – et par conséquent, la responsabilisation individuelle.

### **3.3 Données qualitatives : le discours**

#### **3.3.1 Critères de sélection**

Plusieurs extraits formant le discours institutionnel ont été sélectionnés sur la base de critères précis. Tout d'abord, en raison de l'usage de l'ACD pour guider nos objectifs de recherche, nous avons considéré les critères de rigueur qualitative déterminée par cette littérature, soit l'exhaustivité et l'accessibilité (Wodak & Meyer, 2001). Ainsi, des données ont été incorporées au corpus jusqu'à ce que l'ajout de nouvelles données ne révèle aucun nouveau résultat. Nous nous sommes également basées sur des données qui étaient intellectuellement et logistiquement accessibles au groupe social étudié, la PNC. En plus de l'exhaustivité, Guba et Lincoln (1985) soulignent l'importance d'un échantillon adéquat permis par une stratégie d'échantillonnage ciblée, d'une variété adéquate de données rendue possible par une diversité de sources de données et d'un cadre analytique clairement articulé. De leur côté, Miles et Huberman (1994) suggèrent une recherche délibérée d'éléments qui infirment la démonstration.

À la lumière de ces recommandations, les extraits formant le discours ont été choisis en fonction de 5 critères :

- a) Critère identitaire/d'appartenance : la personne auteure des propos devait être liée à « institutionnalité » - c'est-à-dire membre d'une institution ou de l'élite politique et économique en Colombie.

- b) Critère de temporalité : les propos ont été écrits ou prononcés entre le 28 avril et le 1er juillet – représentant le moment où le *paro* national était à son point le plus culminant<sup>5</sup>.
- c) Critère linguistique : les propos doivent avoir été prononcés en espagnol et/ou en anglais lorsque le message était dirigé envers des interlocuteurs internationaux.
- d) Critère d'accessibilité : Les propos devaient avoir été partagés de manière à être accessibles et qu'il soit raisonnable de croire qu'ils aient atteint et influencé les interlocuteurs visés (sur les réseaux sociaux, journaux, enregistrement). En raison des circonstances logistiques, les propos devaient être encore accessibles au moment de l'analyse effectuée dans le cadre de cette recherche.
- e) Critère thématique : les propos devaient porter sur le *paro*, la manifestation et tout élément y étant relié (les manifestant.e.s, le désordre, la violence, etc.).<sup>6</sup>

Le corpus intègre des extraits d'une variété de sources, parfois primaires, parfois secondaires. Par exemple, certains sont des propos rapportés par des témoins présents ou des porte-paroles de ceux-ci. D'autres sont des propos de certains acteurs institutionnels transcrits à partir de vidéos publiées sur les réseaux sociaux. Certains propos analysés sont aussi des gazouillis publiés par ces acteurs sur Twitter. En effet, Parmelee et Bichard (2011) expliquent que les acteurs politiques ont tendance à se servir du réseau social pour reprendre des messages clés sans qu'ils soient filtrés ou modifiés par d'autres et argumentent que ceux-ci peuvent, dans une certaine mesure, influencer les opinions. Néanmoins, étant donné l'importante quantité de gazouillis publiés pendant la période à l'étude et la possibilité que certains soient passés inaperçus, nous avons focalisé sur les publications ayant fait polémiques ou ayant réagi à certains scandales ponctuels. Évidemment, comme ces scandales étaient généralement relayés par les médias et que les journaux ont la capacité de déterminer les éléments à mettre de l'avant (Bonner, 2009), une diversité de médias et de personnes a été consultée. De plus, le contenu de certains médias a lui aussi été intégré au corpus du discours institutionnel étant donné leur proximité au pouvoir et leur rôle d'instrument de propagande (Valencia Gil, 2022). Néanmoins, il est important de noter que l'épistémologie de cette thèse issue

---

<sup>5</sup> Ce critère ne s'applique pas aux éléments contextualisant qui appuient l'étude généalogique du discours

<sup>6</sup> Idem note 5.

d'une observation participative<sup>7</sup> et qu'il est donc évident que la sélection de données est influencée par la subjectivité de la chercheuse.

Une forme d'échantillonnage boule de neige a permis la sélection des données qualitatives, en commençant par certains documents institutionnels clés dirigeant vers d'autres liens, le suivi de l'actualité et des publications des institutions mêlées au *paro* sur les réseaux sociaux, les discours officiels prononcés lors d'évènements ou de parution publique, de discours au congrès, etc. Pour assurer l'exhaustivité des données, lorsque le discours permettait l'identification d'une nouvelle stratégie rhétorique, des recherches supplémentaires étaient menées tout comme des recherches de discours qui infirment la rhétorique. Lorsqu'ils existaient, ceux-ci ont été présentés dans l'analyse. Les discours en anglais et en espagnol ont été traduits au français librement, parfois avec l'aide du logiciel *DeepL*. Malgré une tentative de systématisation des données textuelles, il va sans dire que la sélection de celles-ci a été influencée par l'interprétation et la subjectivité de la chercheuse (Mullet, 2018).

### **3.3.2 Présentation du corpus**

Le corpus formant le discours institutionnel à l'étude dans les étapes 1, 2 et 3 du chapitre d'analyse est composé des données qualitatives suivantes. Le corpus est présenté ici en ordre chronologique, mais apparaît suivant une catégorisation thématique dans le chapitre 4.

- Gazouillis publiés sur le compte Twitter de la Police Nationale de Colombie (@PoliciaColombia), 1<sup>er</sup> mai 2021.
- Discours de Carlos Maya Ruiz, maire de Pereira, prononcé le 2 mai 2021, partagé sur son compte Twitter (@MayaAlcadePei) le jour même.
- Discours télévisé depuis le palais présidentiel du Président de la République Ivan Duque en compagnie de la Vice-présidente Marta Lucia Ramirez, 5 mai 2021.
- Gazouillis publié sur le compte Twitter du ministre de la Défense Diego Molano (@Diego\_Molano), 6 mai 2021.

---

<sup>7</sup> Voir récit personnel de la chercheuse dans l'introduction.

- Vidéo en anglais partagée le 8 mai 2021 par l'ex-chancelière et ministre des Affaires étrangères Claudia Blum sur ses réseaux (Whatsapp), auteur inconnu.
- Gazouillis publiés sur le compte Twitter de la Police Nationale de Colombie, 13 mai 2021.
- Gazouillis publiés sur le compte Twitter de Felix Lafaurie (@jflafaurie), directeur de la Fédération colombienne des éleveurs bovins (FEDEGAN), le 15 mai 2021.
- Extraits de l'entrevue télévisée du Président de la République Ivan Duque par la chaîne de télévision *Noticias Caracol*, le 17 mai 2021.
- Extraits du discours au congrès du Président de la République Ivan Duque, 20 mai 2021.
- Vidéo en anglais partagé le 22 mai 2021 par comme une « *Exclusive Interview* » par Luigi Echeverri, directeur d'Ecopetrol sur ses réseaux (Whatsapp), production attribuée à l'équipe du Président de la République, Ivan Duque et réalisation par Bernardo Alvarez.
- Extraits du discours prononcé par le ministre de la Défense Diego Molano au congrès, lors de son vote de confiance (« *moción de censura* »), 25 mai 2021.
- Article « *La mujer que se inventó un abuso sexual de la Policía en Bogotá para ocultar que se fue de rumba* » publié par la revue *Semana* le 25 mai 2021.
- Extraits d'une entrevue du ministre de la Justice Wilson Ruiz par le média *Vice*, filmée, publiée le 28 mai 2021.
- Rapport du secteur de la défense au sujet des garanties de la manifestation pacifique et du contrôle des actions violentes pour la période du 28 avril au 4 juin 2021. Publié le 9 juin 2021 par le Ministère de la Défense. Rédigé en vue de la visite de la Commission Interaméricaine des droits humains (CIDH) en Colombie.

Dans le chapitre 5, le discours institutionnel présenté a été obtenu à partir de témoignages des victimes de violence sexuelles par la police. Parmi les 47 cas dénoncés, seuls 14 cas ont été anonymement partagés (par la victime directement ou par le biais des médias ou ONG), certains n'incluant pas de propos rapportés. Ceux-ci ont été colligés et croisés à partir de différentes sources (rapport d'ONG, rapport du BNU, plateformes de dénonciations, sites web, médias sociaux, journaux, etc.) La liste suivante représente les cas à partir desquels nous avons basé notre analyse. Le corpus est présenté ici en ordre chronologique, mais apparaît suivant une catégorisation thématique dans le chapitre 5.

28 avril 2021	Plaza de la Hoja, Bogota
28 avril 2021	San Mateo, Cundinamarca
28 mai 2021	Yumbo, Valle del Cauca
29 mai 2021	Cali, Valle del Cauca
30 avril 2021	Sameco, Cali, Valle del Cauca
1er mai 2021	San Benito, Cundinamarca
2 mai 2021	Kennedy, Bogota
3 mai 2021	Acacias, Meta
3 mai 2021	Antioquia
3 mai 2021	Palmira, Valle del Cauca
12 mai 2021	El Uvo, Popayan, Valle del Cauca
12 mai 2021	Commandement d'attention Imédiate (CAI) Benito Juarez, Chimiria, Popayan, Valle del Cauca
12 mai 2021	Popayán, Valle del Cauca

\* Cette liste n'inclut pas le cas de la policière agressée dans un CAI de Villa del Sur (date inconnue)

Notre approche étant ouvertement féministe, il va sans dire que même en ayant pris les précautions de vérifier l'information rapportée sur les violences sexuelles, nous choisissons de ne pas remettre en question la parole des victimes de VBG et de croire d'office leurs dénonciations. De plus, il est important de considérer que les cas de violence sexuelle sont sous-dénoncés et sous enregistrés, encore plus que d'autres types de violence. Comme l'explique l'ONG colombienne *Sisma Mujer* (2022), la violence sexuelle est largement passée sous silence, car elle est socialement et culturellement normalisée, les victimes sont souvent blâmées, les institutions réagissent par la stigmatisation et la revictimisation ou n'enregistrent pas les faits en l'absence de preuve physique.

### **3.3.3 La méthode d'analyse**

Dans un premier temps, face aux accumulations de cas de VSCP, le sujet de recherche a été choisi. Le choix de l'approche a eu lieu au même moment en raison des conditions logistiques et

d'accessibilité en plus du souci de participer aux dénonciations des manifestant.e.s. Par ailleurs, ce corpus s'est imposé par son incohérence avec les événements observés par la chercheuse.

Dans un deuxième temps, les données ont été sélectionnées (voir section 3.1). L'analyse des données qualitatives s'est faite à partir d'une relation d'échange dialectique entre le corpus investigué et la théorie expliquant les phénomènes de la VBG et autres formes de violence perpétrée et légitimée par l'État. Comme démontré dans le chapitre suivant, l'étude des données puis le recours à la théorie pour l'expliquer ont été appliqués de façon constante et régulière permettant ainsi un processus de rétroaction entre théorie et pratique. De plus, le recours à la littérature a permis l'identification de thématique et processus rhétorique afin de scruter les discours. Par la suite, des ajouts de catégorisations ont été proposés intuitivement grâce à l'identification de thèmes émergents. Ainsi, l'analyse et la sélection des données se sont faites de manière simultanée. Des liens entre les données et les éléments contextualisant étaient également tracés au cours du processus, entraînant parfois davantage de recherche et l'expansion du corpus. Dans un troisième temps, une deuxième lecture des éléments constituant le corpus a permis l'identification et l'interprétation du contenu implicite et intertextuel. Finalement, un retour vers la théorie a permis de déterminer les sections du corpus les plus pertinentes à l'analyse.

### **3.4 Subjectivité de la méthode**

Évidemment, il est impératif de préciser que toute connaissance étant socialement située, l'interprétation du discours n'est jamais neutre, y compris pour la chercheuse. Au contraire, toute tentative d'établir une vérité ou une théorie universelle relève de l'illusion ou de l'oppression (Letherby, 2003). Cette étude repose sur une ontologie idéaliste et constitue ainsi une analyse de discours impliquée où la chercheuse, en tant que lectrice donnant un sens au texte, devient un agent dans le processus de construction sociale (Grondin, 2010). En ce sens, la compréhension de la réalité à travers le discours est influencée par la subjectivité de la chercheuse et nécessite une remise en question des biais sur l'objet de recherche.

La recherche qualitative étant l'alliée de l'entreprise coloniale qui vise à comprendre « l'autre exotique », une « personne primitive, non blanche, issue d'une culture étrangère » (Denzin & Lincoln, 2017), nous avons fait fi des suggestions des féministes *standpoint* comme Harding (2004) de s'intéresser aux opprimées et nous avons consciemment décidé d'étudier le discours de

l'opresseur. Assumant ouvertement la posture féministe qui dirige cette recherche et la poursuite d'un objectif politique de révélation des structures de pouvoir et de violence, nous voyons dans ce choix une participation depuis l'académie à l'activisme de terrain qui dénonce la violence étatique. Néanmoins, il est pertinent de noter ici la position particulière de la chercheuse face à la recherche. La recherche initiée et menée à partir d'une observation participative à la fois initiée et étrangère (*insider* et *outsider*) à l'objet de l'étude et dans une position de pouvoir privilégiée et presque voyeuse.

## Chapitre 4 : Analyse

*Esta protesta específicamente nos ayuda a ver como la guerra en este país no es una cosa que este en el monte, no es una cosa que este solo en el ejército, sino que también es un discurso.*

*Emilia Marquez, 26 mai 2021*

La participation de l'État à la production de la violence sexuelle par la PNC dans le cadre du *paro* 2021 s'est déroulée en trois étapes. La première étape a été de stigmatiser les manifestations, de les associer à la violence et de les présenter comme une menace à la stabilité. Nous analyserons alors comment le discours institutionnelle de déshumanisation des manifestant.e.s a entraîné son altérisation en faveur de l'élite. À la deuxième étape, nous étudierons la stratégie discursive employée pour valoriser l'État dans son rôle de protecteur de la sécurité et des droits humains pour ensuite justifier ses actions de répression. À la troisième étape, face à l'échec des autres stratégies, l'État a dû avoir recours à une réappropriation du discours en se plaçant non seulement comme victime d'une campagne de salissage, mais aussi comme seul juge crédible de la vérité, discréditant ainsi ses critiques et renforçant sa légitimité et celles de ses institutions contestées.

### 4.1 Étape 1 : Stigmatisation de la manifestation

Bien que n'apparaissant pas textuellement dans la Constitution colombienne de 1991, le droit à la protestation est reconnu par la conjonction du droit à la liberté d'expression et de réunion (voir Gargarella, 2008) et a été maintes fois réitérés par les cours de justice du pays. Par exemple, en septembre 2020, en réaction aux démonstrations de violence policière lors du *paro nacional* de 2019, la Cour Suprême ordonnait l'adoption de mesures pour garantir le droit à la protestation pacifique (STC7641-2020, 2020). Évidemment, si la justice a dû se prononcer si souvent sur l'existence de ce droit et les garanties qu'il exigeait, c'est en raison de continuelles lacunes de sa mise en œuvre.

Ainsi, lorsque le *paro nacional* prend place en 2021, le gouvernement propose un discours contradictoire. D'un côté, il se présente comme garant du droit à la protestation, mais de l'autre, il n'hésite pas à traiter la manifestation comme un danger, mettant l'accent sur son caractère désordonné qui menace l'ordre et la stabilité requise à sa survie et à sa bonne continuité. Cette distinction est souvent faite sous le couvert d'une différenciation entre le terme *disturbios*, qui est généralement utilisé pour parler d'émeute, qui en raison de son caractère désorganisé et spontané, est négativement connotée et associée à la violence devant être réprimé contrairement à la manifestation, qui est le résultat et la démonstration de l'organisation citoyenne (Reiss, 2016) pacifique et protégée. Par exemple, dans la « Politique-cadre en matière de coexistence et de sécurité citoyenne » adoptée en 2019, on peut lire :

La protestation est un droit sacré et doit être garantie et respectée par l'État. Son exercice est pacifique et s'inscrit dans le cadre du système juridique. La violence et le vandalisme ne font pas partie de la protestation, ils constituent des délits [...] Les *disturbios*, les actes de violence, le vandalisme ne constituent pas le droit de protester, mais, au contraire, ce sont des comportements qui affectent l'exercice de ce droit, ainsi que les droits des autres citoyens [notre soulignement, traduction libre] (Ministerio de Defensa Nacional, 2019, p. 88).

Dans le document préparé conjointement par l'Alliance pour la paix (APAZ) et la PNC, les *disturbios* sont définis comme des actions qui entraînent des affrontements avec la police (Alianza para la Paz et al., 2019). La dénonciation par le discours institutionnel est problématique puisque si les affrontements avec la police ne constituent pas une méthode légitime de manifestation, il est à noter que les manifestant.e.s n'ont théoriquement pas de contrôle sur ces derniers.

D'ailleurs, dans le vocabulaire courant, le *disturbio* a aussi la signification partagée de « perturbation ». Ainsi, ce que l'on peut interpréter à partir de l'extrait précédent, c'est que malgré l'affirmation que la manifestation est acceptée, les actions qui pourraient perturber la quotidienneté et troubler l'ordre ou la paix (« *disturb the peace* ») ne le sont pas. En effet, toute action qui dérange ne serait pas considérée comme une stratégie de protestation légitime, mais bien comme un délit et donc illégale. Or, cette distinction est paradoxale puisque l'objectif même de la manifestation

est d'assurer sa visibilité et sa capacité à incarner un mouvement qui détient le pouvoir de perturber l'ordre établi (Reiss, 2016). En effet, la protestation sociale, généralement initiée par un groupe plus moins organisé à des fins stratégiques est une mise en scène collective d'un acte idéologique conscient et planifié pour exprimer une conviction d'un tort ou d'une injustice (Hatuka, 2016). Ainsi, la protestation publique utilise l'action symbolique pour influencer les partisans, les opposants et les spectateurs. En effet, la prise de possession de la rue est un moyen d'exprimer publiquement et d'attirer l'attention sur une revendication, de solliciter un soutien et de chercher à provoquer l'adoption de mesures (Hatuka, 2016; Reiss, 2016). Comme Hatuka (2016) le fait remarquer, l'espace public, malgré sa considération comme un bien publique, est sous le contrôle de l'autorité locale, responsable de son entretien (donc de sa protection). Ainsi, l'appropriation ou la possession de l'espace pendant les protestations remet en question l'ordre social établi dans cet espace particulier (Hatuka, 2016) puisqu'en utilisant la rue comme canal de contestation, les protestataires illustrent leur absence des structures de pouvoir. Les protestations sociales agissent alors comme des processus par lesquels les gens ordinaires deviennent des acteurs politiques en renégociant l'ordre, questionnant par le fait même la légitimité de l'État (Reiss, 2016). La manifestation pacifique constituerait ainsi un oxymore puisque la protestation serait par définition une perturbation des structures de l'État.

La mise de l'avant du caractère politique de la protestation est encore plus évidente dans le cas particulier du *paro*. En effet, le *paro* signifiant « arrêt » découle d'une longue tradition des luttes ouvrières et agraires en Colombie. Lorsque les manifestant.e.s scandaient « *A parar para avanzar, viva el paro nacional* », il était fait directement référence à cette idée d'arrêter toute activité, qu'elle soit productive ou non (Alianza para la Paz et al., 2019), pour mieux avancer, pour assurer le progrès social. Le *paro*, tout comme le *strike* en anglais, est alors loin d'être passif, et met plutôt en lumière le caractère essentiel de ceux qui arrêtent et paralysent ainsi l'économie, le mouvement, dans la ville et dans le pays. Par le fait même, les groupes qui se joignent au *paro*, généralement des centrales syndicales et étudiantes, rappellent la dépendance du bon fonctionnement de l'État à leur participation à la société. La *paro* est alors une tentative de rééquilibrer les pouvoirs de sorte à assurer que les réclamations ne puissent être ignorées. Néanmoins, dans un pays construit sur des fondations d'inégalités, cet appel à une nouvelle restructuration est cadrée comme de la violence.

### 4.1.1 #ElParoEsViolencia

Sur les réseaux sociaux, c'est exactement ce qui s'est produit. Par exemple, Felix Lafaurie, directeur de la FEDEGAN et époux d'une congressiste phare du Centre Démocratique (parti au pouvoir) a été une des figures publiques influentes<sup>8</sup> à utiliser le mot en dièse #ElParoEsViolencia, soit la grève est violence. Sur Twitter, le 15 mai 2021, il écrivait que les « vandales » (*vandalos*) méritaient la *matricula cero*<sup>9</sup> pour aller à la prison de La Picota ou El Buen Pastor, deux complexes pénitenciers, un pour les hommes et l'autre pour les femmes. « C'est là qu'ils doivent aller pour détruire l'entière des villes, et ce, avec l'autorisation des maires et des gouverneurs lâches face à la délinquance » [traduction libre] écrivait-il en terminant avec #YoApoyoAMisHéroes (« J'appuie mes héros » – la police), #VándalosAsesinos (« Vandales Assassins »). Le lendemain, accompagné des mêmes mots en dièse, il écrivait « Chaque blocus est un crime, mais la gauche ne les dénonce pas au monde, ni le vandalisme. Au pire de la pandémie, aucune marche n'est pacifique, mais bien criminelle. Bientôt, nous pleurerons les morts ». À travers ces gazouillis, il est possible de constater, non seulement le rapprochement entre les personnes en situation économique précaire (bénéficiant de programmes gouvernementaux d'accès à l'éducation) et la criminalité, mais surtout la relation sans nuance tracée entre les manifestant.e.s et les crimes violents. Le mot en dièse #ElParoEsViolencia relate l'idée que peu importe la forme de la manifestation, l'idée même d'arrêter, de paralyser la ville est une action violente. Ceux qui prennent part à de telles actions sont des vandales et même des assassins. La distinction entre la protestation pacifique devant être protégée et les actes de violence devant être punis est ainsi brouillée.

---

<sup>8</sup> La FEDEGAN est une corporation très influente, non seulement parce que le commerce de viande bovine est central aux activités économiques de la Colombie, mais aussi parce que l'industrie de la viande nécessite une importante superficie et constitue donc un commerce presque exclusivement entre les mains des riches propriétaires terriens. Dans le cadre de post-conflit colombien, la protection territoriale assurée par les groupes paramilitaires représente un large frein aux objectifs de redistribution des terres aux victimes.

<sup>9</sup> Un programme gouvernemental destiné aux jeunes en situation économique précaire (strate 1, 2 et 3) rendant leur admission aux études supérieures gratuite.

On retrouve la même rhétorique de stigmatisation de la protestation lors du discours du vote de confiance (« *moción de censura* ») du ministre de la Défense Diego Molano au congrès. En effet, en réponse aux accusations d'usage excessif par les forces policières, celui-ci indique :

La discussion ne peut pas porter sur le nombre de civils ou de policiers qui ont été blessés ou tués. Aucun d'entre eux n'aurait dû être affecté. Mes sympathies vont à tous. Mais, la responsabilité n'incombe pas à la police, elle incombe à ceux qui génèrent la violence [traduction libre] (El Tiempo, 2021).

Ici, comme le ministre se positionne quant aux affrontements entre forces de l'ordre et manifestant.e.s et que la faute n'est pas mise sur la police, il va sans dire que la responsabilité de la violence est attribuée aux manifestant.e.s. En outre, bien que plusieurs stratégies de manifestations furent pointées du doigt et dénoncées comme violentes, aucune n'a soulevé autant de controverse que le blocage des routes. Dans une entrevue lors d'une émission d'information à la chaîne Caracol, le 17 mai 2021, le Président Ivan Duque affirmait :

La seule chose que font les blocages, c'est affecter les droits humains des Colombiens, car même s'ils ne sont pas réalisés avec des armes ou des agressions, ce sont des actes de violence, car ils privent les villes d'approvisionnement, affectent la mobilité et le droit au travail [traduction libre] (Duque, 2021).

En effet, bien que cette rhétorique fut par la suite contestée par la CIDH (Comisión Interamericana de Derechos Humanos, 2021), la représentation des blocages de routes comme une violation de droits humains a joué un rôle central dans la stigmatisation de la protestation. Ironiquement, alors que l'État colombien a surtout brillé par son absence pour assurer la protection des droits économiques et sociaux (Serje, 2012), ces enjeux devenaient soudainement d'un intérêt capital, lorsque limités par la manifestation. Plus tard, dans un discours à l'ouverture de la 4<sup>e</sup> législature du congrès, le président s'expliquait :

En tant que société, nous devons comprendre que le droit de manifester pacifiquement est protégé, respecté et garanti. Mais il n'y a aucun droit à perturber les opportunités de vie des autres. Il n'y a aucun droit d'empêcher une personne de se rendre au travail, d'accéder aux

services de santé ou d'être privée de nourriture sur sa table - une telle obstruction est un crime, aucune ambivalence, aucune licence morale. Et, permettez-moi d'être clair, les blocages ne sont pas des barrages routiers ; les blocages sont des coupures de la vie, ils ne font valoir aucun droit, ils ne font qu'affirmer l'ambition des agitateurs qui veulent profiter du chaos [traduction libre] (Presidencia de la República - Colombia, 2021).

Dans cet extrait, la distinction entre la manifestation pacifique et les perturbations entraînées par les blocages routiers pour justifier la différence de traitement est évidente. Néanmoins, c'est surtout l'énumération des droits devant être protégés, soit le droit à la santé, au travail<sup>10</sup>, à la nourriture qui répétés lors de nombreuses prises de parole, attire l'attention. Non seulement, l'absence de protection de ces droits était l'une des causes centrales des manifestations, mais en plus, assurer que ceux-ci soient garantis par la libre circulation traduit une référence à un modèle étatique particulier. En effet, cette idée que l'État ait la responsabilité de garantir l'absence de barrière au marché pour que celui-ci puisse éventuellement pourvoir aux besoins des citoyens est l'idée centrale du modèle néolibéral vers lequel la Colombie s'est tournée à la fin du 20<sup>e</sup> siècle (Celis, 2017). Ainsi, en externalisant les fonctions de l'État au secteur privé, les questions politiques ont été remplacées par des questions d'efficacité économique et les responsabilités publiques de l'État en terme de droits sociaux ont été transférées au marché par le biais de la privatisation (Stachowitsch, 2013) et de la responsabilité sociale des entreprises (Naranjo, 2014). L'État a donc redéfini son rôle, passant d'État protecteur (État providence) à un État garant du marché et du système capitaliste en assurant l'élimination des barrières (état producteur) (da Silva & Heller, 2009; Naranjo, 2014; Torres et al., 2011).

Lorsque les manifestations nuisent au commerce, l'État protecteur l'interprète comme une attaque envers son système. Il a d'ailleurs été reconnu que les manifestations qui visent à démanteler l'*establishment* font alors plus souvent l'objet d'une action policière extrêmement répressive en comparaison aux protestations qui cherchent plutôt à réformer l'ordre sociopolitique existant

---

<sup>10</sup> Le président semble ici se référer au droit de se rendre au travail, soit de participer aux activités productives et non une dénonciation des lacunes quant aux garanties des conditions décentes de travail, pourtant enchâssées au droit au travail (Observation générale no 18, Comité des DESC, 2005)

(Cobbina et al., 2019). Ce biais d'interprétation des manifestations comme anti-étatique en Colombie a été documenté par l'APAZ (Alianza para la Paz et al., 2019) qui fait remarquer qu'au contraire les manifestations réclament plutôt un renforcement de l'État et cherchent à ce qu'il soit plus redevable envers sa population.

Néanmoins, le blocage des routes et de la libre circulation des marchandises est cadré comme une menace à la survie de l'État dans sa forme actuelle. En effet, le discours institutionnel présente le blocage comme un acte criminel puisqu'il nuit au capitalisme, essentiel au développement. Dans un discours à la nation le 18 mai 2021, Duque affirme : « Il y a un intérêt criminel évident à affecter et à saboter l'économie et le développement de très nombreuses populations ». En évoquant la responsabilité de groupes criminels qui auraient intérêt à déstabiliser le pays, le Président laisse planer le doute quant à l'infiltration de groupes organisés (idéologiquement de gauche) qui, alliés à l'opposition, veulent faire tomber son gouvernement. Cette idée de menace interne de terrorisme urbain sera développée plus en détail dans la section 4.1.2. Pour l'instant, il ne fait aucun doute que la manifestation est cadrée comme une attaque instrumentalisée contre l'appareil institutionnel qui, avant les protestations, se chargeait de mener à bien sa mission de garantir les droits et d'assurer le développement de la population colombienne.

Dans une entrevue en anglais, auto-réalisée par l'équipe du Président et partagée sur WhatsApp comme une « *Exclusive Interview* » par Luigi Echeverri, directeur d'Ecopetrol, la plus grande compagnie pétrolière du pays, celui-ci répond à la question « *Are some using the crisis as away (sic) to destabilize the Government and win an election in 2022?* » :

*When I won the elections, the candidate that I defeated said he was going to be in the street all my term! That he was going to protest all my term! That his purpose was not to let me govern the country. That was said! So we know that for some people, this is also a political instrument and we have to tell that to the Colombian people. And I think seeing all this situation in a pre-election year demonstrates that there some people that in their political interest, they're not in favor of economic recovery. They're not in favor of massive vaccination, they're not in favor of attending the poorest of the poor. Because if those things happen it weakens their speech. The Colombian economy is projected to grow above*

*5%. Who's interest can be against that (sic)? The interest of those who want to capitalize chaos (sic). Who wins if there's a delay in the vaccination program? Those who want to build their political ambitions through chaos. Who could be interest (sic) in generating a massive health care crisis derive from (sic) a spike in new cases that have been triggered by new agglomerate of people? Those who want to grow their political ambitions through chaos. But that's not patriotic at all. That's not honorable at all. [...]. Someone who wants to build their political ascend to power through chaos, despair, frustration, that not the kind of president Colombia needs in 2022 (¿Están usando la crisis como una manera de desestabilizar al Gobierno y ganar las elecciones 2022?, 2021)*

Le Président se montre ainsi convaincu que le chaos, qui nuit aux affaires et au développement est une fin en soi et non un moyen de faire pression. Pour souligner le contraste entre sa gouvernance et le chaos intéressé de ses adversaires, il explique la situation prépandémie en Colombie de la façon suivante :

*When I had my oath of office in August 2018, the economy was growing at 1.7%. By the end of 2019, it was growing 3.4%, we almost doubled the growth. The lowest fiscal deficit in 8 years. And for the first time in a decade, our primarily fiscal surplus. We had the best year in tourism. We had industrial growth. We had foreign direct investment coming with enthusiasm to Colombia. We were increasing formal jobs. All those things were giving us the right motivation so that 2020 could have been a year that we could have grown more than 5%. But then, the pandemic hit [...] (Retiró la reforma fiscal hace semanas. ¿Por qué continúan las protestas?, 2021).*

Évidemment, on ne peut faire abstraction que l'auto-entrevue, répondue en anglais, était destinée au public international et cherchait à rétablir sa réputation de bonne gouvernance et de stabilité à laquelle il a tant travaillé pour satisfaire les investisseurs. En effet, on ne peut omettre que partout sur la planète, la recrudescence de la loi et l'ordre ayant pour objectif le contrôle social a pris place dans un contexte de mondialisation et de restructuration néolibérale de l'État et de la classe ouvrière afin de satisfaire aux besoins du marché (Neoclous, 2016). C'est d'ailleurs ce à quoi fait référence le président lorsqu'il parle d'investissements étrangers « enthousiastes » en Colombie. La

stigmatisation de la manifestation permet alors de rejeter toute responsabilité des débordements et de justifier sa forte répression, deux aspects essentiels pour s'assurer les bonnes grâces du marché.

Il y a donc dans le discours institutionnel cet argument que le gouvernement avait œuvré à une situation économique favorable avant la pandémie, que le modèle économique fonctionnait. La manifestation est donc p comme une prise d'assaut injustifiée et politiquement intéressée pour bouleverser l'ordre. D'ailleurs, le président ignore lui-même les liens de continuité de ce *paro* avec celui de septembre 2019 et explique que si les manifestant.e.s ont pris la rue, c'était pour s'opposer à un plan de relance économique incompris :

*I don't think the protests are based on the Tax Reform. If we may look at how things have been evolving, the national strike was called even before we presented the bill before Congress. The agenda of the promoters of the strike was not dependent on the Tax Reform. [...] The Tax Reform was misinformed and used by some people to infuriate the sentiment of the street. What the reform aimed to do is to provide cash transfer to the 50% of the Colombian population in need. It was conceived as a program so that neither the middle class nor the lowest income family would have to pay a single tax, but on the contrary, they will receive benefits that could have destroyed absolute poverty within a 3-year framework. This was the first program in Colombian history that was going to provide a basic supply resources (sic) to more than 10 million families and that could have make a big change. If it wasn't because of COVID-19 (sic), we would have not been calling for another fiscal reform. The reason we called for a fiscal reform was to stabilize our finances and be able to provide resources for those social programs and be able to be aggressive in reducing poverty in Colombia (Retiró la reforma fiscal hace semanas. ¿Por qué continúan las protestas?, 2021).*

Dans le rapport du secteur de la défense, préparé en vue de la visite de la CIDH, on retrouve ce narratif d'institutions comme cible des manifestations, ce qui est censé prouver la responsabilité de groupe criminel ayant tout intérêt à affecter l'ordre :

Il existe un schéma systématique d'attaques contre les institutions, les actes criminels visant des institutions nationales, régionales et locales telles que le siège du bureau du procureur général, le bureau du gouverneur, le bureau du maire, l'Institut National de Médecine Légale et le palais de justice, qui fonctionnent comme le siège de l'administration de la justice dans les territoires respectifs [traduction libre] (Ministerio de Defensa Nacional, 2021, p. 4).

Ces références à la promotion du chaos qui menace l'appareil institutionnel, alors qu'il assure l'ordre dans le pays<sup>11</sup> - et par conséquent le capitalisme - ne sont pas anodines. D'une part, la menace du chaos justifie l'intervention de la police. En effet, cette idée que la police joue le rôle de protecteur (et nous protège même de nous-mêmes), se retrouve dans le concept de la « *thin blue line* » qui représente la police, protégeant la civilisation du chaos (Wall, 2020). Le chaos peut alors faire référence à tout ce qui transgresse l'ordre établi par l'État. Ainsi, la police en tant qu'institution détenant la force coercitive est responsable de faire la « guerre » au désordre assurant alors la sécurité. D'autre part, le maintien de l'ordre public représente l'engagement de l'État dans la création d'un marché du travail moins cher et plus flexible (Gordon, 2005) et ainsi plus productif. D'ailleurs, par le concept de pacification, Neocleous (2016) explique que la violence de l'État peut être une force productive particulièrement puissante pour la fabrication de l'ordre capitaliste. En effet, le pouvoir militaire et le pouvoir policier seraient alignés l'un à l'autre et connectés par le désir de se débarrasser ce qui est nuisible à l'accumulation, exigence originelle du capital (Neocleous, 2013, 2016). L'idée que ceux qui manifestent perturbent l'ordre nécessaire à la production est d'ailleurs incarnée dans un dicton déjà populaire par les opposants au *paro* de 2019 et popularisée lors du *paro* de 2021 : « *Yo no marchó/paro, yo produzco/trabajo.* » (je ne manifeste/n'arrête pas, je produis/travaille) ou encore « *Yo salgo a producir, no a destruir* » (je sors produire et non pas détruire).

---

<sup>11</sup> S'il y a quelque chose que les résultats des élections présidentielles de 2022 ont démontré, c'est que la majeure partie de la population colombienne ne croit plus en la légitimité des institutions traditionnelles. Alors que le discours institutionnel faisait valoir ces institutions lors du *paro* 2021, la confiance de la population n'y était déjà plus. Ainsi, la destruction matérielle ne signifie peut-être pastant l'attaque des institutions, qu'un symptôme de leur désuétude face à la perte de légitimité.

À ce sujet, Kienscherf (2016) a fait remarquer que la coercition qui vise la production et le maintien d'un ordre capitaliste libéral est appliquée de manière sélective. En effet, le contrôle social libéral vise à produire et à maintenir un ordre capitaliste libéral qui permet la libre circulation des individus et des populations qui sont considérés capables de mener une vie autonome et productive (exactement ce que les blocages de routes, organisés par des groupes paysans et ouvriers, productifs, mais en marge, empêchaient). Ainsi, ceux qui sont considérés comme pas (encore) capables de mener une vie libérale sont soumis à des moyens de contrôle social plus ou moins élevés (en fonction de leur niveau de risque), mais souvent très disciplinaires et paternalistes. Ceux qui, pour leur part, sont considérés comme des menaces pour l'ordre social libéral sont purement et simplement retirés de la circulation (en prison ou par la force létale) (Kienscherf, 2016). Ainsi, cette pacification permet d'une part de produire des populations souples et d'autre part d'éradiquer les éléments « dangereux ». Le danger est alors déterminé par les constructions sociales des divisions existantes selon la race, la classe sociale et le genre (Kienscherf, 2016).

Cette justification de l'usage de la force létale pour assurer la « sécurité publique » était aussi une idée centrale de la prise de position du maire de Pereira :

Nous allons appeler toutes les corporations (*gremios*) de la ville et les membres du secteur de la sécurité privée à former un front commun avec la police et l'armée pour rétablir l'ordre et la sécurité publique. La ville de Pereira ne s'arrête pas et ne s'arrêtera pas et nous ne la laisserons pas entre les mains des violents<sup>12</sup> [traduction libre] (Vidéo publié sur le compte Twitter @MayaAlcadePei de Carlos Maya Lopez, 2 mai 2021)

Cette citation doit être située dans le contexte colombien où le recours au *gremios* du secteur de la sécurité privée pour former un front commun contre les « vandales » fait référence directement au paramilitarisme, particulièrement aux AUC. Bien que le maire se soit défendu d'avoir été mésinterprété (Sepulveda, 2021), il demeure cette idée que la sécurité publique n'inclut pas la

---

<sup>12</sup> Trois jours plus tard, le 5 mai 2021 Lucas Villa<sup>12</sup>, un jeune étudiant manifestant était assassiné par deux *siccarrios*. Après enquête, *Forensic Architecture* affirmait: "Our analysis shows the continuity of political violence after the peace accords. The murder of Lucas points to a reorganisation of the practices of assassination, surveillance, and intimidation of those who vocalise critique of the Colombian government." (*The Murder of Lucas Villa*, 2021)

sécurité de tout le public, mais bien de ceux qui ne causent pas de désordre. Cette observation est cohérente avec ce qui est théorisé comme l'émergence de l'État de sécurité, particulièrement fort en Colombie, successeur de l'État-providence libéral (Hallsworth & Lea, 2011). Dépeint comme un nouveau type d'autoritarisme, l'État de sécurité en commençant par la périphérie, soit par la gestion des personnes marginalisées et socialement exclues, contamine progressivement les institutions sociales centrales. En effet, les nouvelles mesures de lutte contre le terrorisme, le crime organisé et la confusion entre la guerre et le contrôle du crime se renforceraient mutuellement pour créer un état de « guerre » permanent (justifiant ainsi un État d'urgence constant) où la loi et l'ordre vident graduellement les droits civiques de leur substance (Hallsworth & Lea, 2011). Dans le cas colombien, cette pratique est particulièrement visible, puisque sous le prétexte de l'appréhension de la menace des guérillas (voir Ramírez, 2010) et de la lutte au narcotrafic.

#### **4.1.2 Création de l'ennemi interne**

Alvaro Uribe Velez, ex-président de 2002 à 2010 et figure politique sans doute la plus influente de Colombie avait publié sur Twitter suite aux deux premiers jours de manifestation : « Soutenons le droit des soldats et des policiers à utiliser leurs armes pour défendre leur intégrité et pour défendre les personnes et les biens contre l'action criminelle du terrorisme vandale » [traduction libre] (Compte Twitter @AlvaroUribeVel, 30 avril 2021), gazouillis qui avait été bloqué par le réseau social, puisque considéré comme un appel à la violence. Bien que ce discours ait choqué, il n'est pas surprenant dans pays comme la Colombie et encore moins de la plume de l'ex-Président. En effet, Uribe en prenant le pouvoir en 2002 instaure une doctrine de sécurité démocratique qui met l'emphase sur la nécessité de combattre une menace terroriste imminente que représentent les groupes subversifs, particulièrement les FARC-EP. Pour mener cette guerre au narcoterrorisme, Uribe s'était armé de forces militaires bien sûr, mais également du pouvoir médiatique et juridique en déclenchant un État d'exception une semaine après son entrée au pouvoir, en plus d'inscrire sa politique dans la guerre internationale au terrorisme dirigée par les États-Unis. Par la théâtralisation, le surdimensionnement et l'exacerbation, la peur est exacerbée au sein de la population, fomentant ainsi le besoin d'éliminer la terreur. Cette conjecture lui permettait d'ores et déjà de justifier l'usage des appareils répressifs de l'État, les sacrifices des libertés fondamentales et les violations de droits humains pour vaincre la subversion et ses réseaux de collaboration.

Évidemment, Uribe n'était pas le seul ni le premier à avoir adopté une doctrine aussi répressive. La doctrine de l'ennemi interne émerge d'une longue série de réformes promues à divers degrés en Amérique latine, par les États-Unis lors de la Guerre froide (voir Ahumada Pardo, 2007; Francisco, 2003; Williams & Disney, 2015) dans le cadre de leur stratégie de lutte contre le narcotrafic, mais surtout contre le communisme, qui s'inscrit dans le processus de recolonisation de l'Amérique latine développé dans le contexte du « nouvel ordre international » (Ahumada Pardo, 2007). Le Statut de sécurité démocratique du gouvernement Turbay Ayala (1978-1982) marquant la militarisation de la police (Jimenez & Turizo, 2011), le Statut de défense de la démocratie du président Virgilio Barco (1986-1990), le Statut de défense de l'administration de la justice Cesar Gaviria (1990-1994) et le Statut antiterroriste d'Álvaro Uribe (2002-2006) ont été les bases d'une législation d'ordre public qui a créé le cadre institutionnel de la doctrine de l'ennemi interne (ou doctrine de contre-insurrection) où toutes idées de gauche étaient amalgamées à la criminalité et plus particulièrement au narcotrafic (Betancur, 2006). Ce cadre juridique, politique et idéologique (médiatique) permettait ainsi d'empêcher la consolidation de la protestation sociale comme stratégie de résistance des secteurs populaires (Alcazár Alvarado, 2019; Betancur, 2006).

En habilitant l'ensemble de l'appareil répressif pour assurer l'exercice du pouvoir, la protestation est violemment réprimée, mais également juridiquement criminalisée (Uprimny & Sánchez Duque, 2010). Ce que le statut antiterroriste d'Uribe avait de particulier, c'est qu'il s'articulait autour d'une large définition du mot terrorisme qui pouvait inclure toute forme de protestation sociale et permettait alors la criminalisation et la répression de tous les opposants politiques<sup>13</sup>, contre le néolibéralisme, particulièrement contre le traité de libre-échange (Ayala, 2016).

Considérant ce contexte, il n'est pas surprenant que le discours institutionnel ait associé les manifestations du *paro* 2021 aux groupes criminels. Sans fournir de véritable preuve, en plus de responsabiliser l'opposition, le gouvernement se fait plus explicite et parle de « groupes armés » et de « terrorisme urbain ». Lors de son entrevue à Noticias Caracol le 17 mai 2021, le Président Duque affirme : « Il y a une deuxième composante qui est l'expression de la violence, du

---

<sup>13</sup> Voir par exemple le massacre des membres de l'Union Patriotique (*Unión Patriótica*), un partie de gauche (Uprimny & Sánchez Duque, 2010)

vandalisme et du terrorisme urbain de faible intensité que nous devons, en tant que société, rejeter catégoriquement » et « Il convient également de souligner quelque chose. Il y a des endroits sur le territoire où nous avons vu qu'il y a une présence d'acteurs armés derrière la déstabilisation » (Duque, 2021). En faisant ainsi appel à l'imaginaire collectif pour les représenter comme une menace, le gouvernement justifiait alors le recours à la force répressive tel que cela a été fait tout au long de l'histoire colombienne.

Dans une entrevue avec le média *Vice*, le ministre de la Justice, Wilson Ruiz, raconte qu'il « croi[t] qu'il s'agit d'une situation très bien orchestrée qui a été organisée au niveau international pour discréditer le pays [...] » et lorsque questionné par le journaliste sur les auteurs de cette orchestration, le ministre explique :

Je ne pourrai dire, il faudrait demander à l'Interpol de Colombie. Mais ce que l'on sent en tant que citoyen et ministre de la Justice, c'est que l'attaque vient d'un niveau international par des organisations criminelles organisées précisément pour délégitimer notre pays [...]. Je crois que le *paro* a été organisé par des organisations colombiennes, bien sûr. Mais ces criminels internationaux ont profité de la conjoncture pour porter atteinte à l'État colombien. Et comme je te disais il y a un moment, ils sont obstinés par tous les moyens nécessaires de mettre en place un gouvernement avec une idéologie différente en faisant ce genre d'atrocités [traduction libre] (VICE News, 2021).

Le rapprochement entre les prétendus groupes criminels et l'opposition a également été fait par le Président Duque dans son auto-entrevue. Après avoir mentionné que son opposant politique en 2018 lui avait promis d'être dans la rue tout son mandat, lorsque questionné sur la véracité de la violence telle que perçue à l'international, Duque affirme :

*This unrest has different faces. It has the genuine face of those who come to the street and peacefully protest and that is a constitutional right that we ensure, that we protect. But there's also acts of vandalism and urban terrorism that we have not only to condemn but to face with all the capacity of the law and order forces. And there's also the face of those who want to capitalize politically the generation of chaos (sic). Those who have been*

*promoted (sic) clash of classes, those who have been promoted (sic) hatred, those who are always generating fire in their expressions. And they just want to capitalize whatever chaos is created (Los que están fuera de Colombia hablan de protestas pacíficas. Los colombianos ven algo diferente, 2021).*

Pour appuyer la démonstration qu’il s’agit de groupes criminels organisés, le discours institutionnel a recours au vocabulaire propre aux droits humains, particulièrement au droit pénal international. Afin d’éventuellement prouver la responsabilité pénale des groupes organisés, le ministère de la Défense met en avant le caractère systémique des pratiques, et ce, particulièrement dans les documents destinés à la CIDH. Dans le rapport du secteur de la défense, ainsi que dans le vidéo dont le lien apparaît dans ce rapport, cet argument est mis de l’avant. Devant des images de jeunes avec le visage caché qui donne des coups de pieds sur des véhicules et saccage des bâtiments, de barrages routiers en feu, des soldats de l’ESMAD, etc., la narration raconte :

Les actes de vandalisme qui se produisent depuis près de 40 jours en marge des manifestations pacifiques sont des actions criminelles coordonnées de groupes influencés par des organisations criminelles qui ne cherchent qu’à générer le chaos et à fomenter des actes contre l’appareil institutionnel, selon les informations en possession de la police. Les groupes voués à commettre des actes de violence commencent à se coordonner dans l’après-midi, provoquant et affrontant les forces publiques, en particulier la police nationale, en essayant de saper la confiance des citoyens dans une institution qui, historiquement, a été un promoteur de la coexistence et a reçu la confiance des citoyens. Concrètement, il a été établi qu’une fois les manifestations pacifiques terminées, des groupes organisés attaquent systématiquement les infrastructures vers 17 et 18 heures. La manière dont les institutions ont été attaquées témoigne de ce schéma systématique, les actes criminels visant des entités nationales, régionales et locales telles que le ministère public, les bureaux des gouverneurs, les bureaux des maires, l’institut national de médecine légale et les tribunaux [...] [traduction libre] (MinDefensa Colombia, 2021).

Ce qui est particulier encore une fois, c’est que bien que l’on puisse supposer que ce discours de manifestations infiltrées par les groupes criminels était bien reçu par les classes privilégiées et les

élites politiques colombiennes familières avec l'amalgame entre protestations et groupes criminels, elle l'était bien moins par la communauté internationale, qui, par le biais de réseaux sociaux étaient témoin des images de violence policière. Le contexte international de répression violente des manifestations contre les injustices (dont la figure la plus emblématique est sans doute les manifestations contre la violence policière suite au meurtre de Georges Floyd) n'aidant probablement pas l'image colombienne, il doit être noté que malgré la grande variété de représentations médiatiques et télévisuelles pour associer la Colombie à la criminalité et au narcotrafic, la répression policière fut fortement dénoncée sur la scène internationale et les réseaux sociaux. L'État colombien constatant sa réputation ternie a tenté tant bien que mal de partager un autre narratif. En effet, en plus de l'auto-entrevue en anglais du Président et de l'entrevue du ministre de la Justice, Wilson Ruiz, qui précise explicitement s'adresser aux médias internationaux pour expliquer que ce qui est raconté sur les morts aux mains de la police est complètement faux, la chancelière (responsables des relations internationales) Claudia Blum a aussi tenté de s'adresser à l'extérieur. Dans ce vidéo d'une dizaine de minutes partagée à tous ses contacts par WhatsApp le 8 mai 2021, devant des images de transports et de bâtiments brûlés, de manifestants s'en prenant à des panneaux de circulation, une voix off en anglais raconte :

*Do you know what's really happening in Colombia? This is the truth. On April 28, 2021. People were called to protest against the new tax reform. Something everyone has the right to do. But how can things not get out of control when these protests are powered by violent groups and left wing politicians whose main goal is to take over country through violence? Senator Gustavo Petro, with the help of Venezuela's president Nicolas Maduro and narcoterrorist groups have taken advantage of the situation and helped organize these premeditated urban terrorist attacks paying people to go to the street to terrorize and vandalize the city hiding their actions behind the protest. They justified in a reform who's substitution has already been accepted by president Duque. They are taking advantage of people's ignorance, making them believe this violence is justifiable to find their so-called equality. Now they are turning the world to look at Colombia making everybody believes state authority are using excessive violence. (Caption: really?) Let's not fool ourselves. This is not a peaceful strike. Why can't state authority defend us ? Let's be clear about one*

*thing. Violence is illegitimate, force is legitimate. Force is exercised by authority of the state. Violence is exercised by the people who decided to start burning buildings and public transportation since day 1. Don't come and tell me police have exercised excessive power. You have tried to put on fire policemen, you have attacked us first and now we need state authority to take control. To those destroying our country, sending messages of hate against our public authorities, fomenting more violence behind your screen. To those ignorants. The discourse of the politicians who are encouraging you or influencing you without you even knowing is: go and fight for your rights, don't let them beat you. Do it so you can find opportunities. Free education for all. Do it to find peace. But do you really believe this can be achieved by destroying your city by going out into the street and destroying the places of commerce that generate the economy of your country. By destroying schools, destroying public transportation. You do not demand rights by committing crimes. You do not demand work by denying others from working. You do not demand opportunities by destroying the efforts of others. You do not demand peace by resorting to violence. Or do you believe things turned out good for Venezuela? Where the same action by the same left-wing politicians were put into place. Where are they now? They are taking advantage of you. [Image propriétaire de l'hôtel La Luna à Cali brûlé en pleure devant son commerce]. And now you call for international help telling the world how state authority are killing you. Why don't you tell them how terrorism is protected by these protests? And how you're destroying your country. How you're stealing from stores. You claim state authority are violating your rights. But why don't you tell them how you are violating our rights. You have destroyed and robbed critical infrastructures for the country. Like public transportation, supermarkets, banks, local stores and bakeries. You have caused small scale businesses who offer job to close and go bankrupt. Hence, leaving thousands of people without jobs, fomenting the increase of unemployment. You have hindered public mobilities, kidnapping us in our home preventing students from going to school, preventing people from going to work. You have locked up people who live on a day to day basis preventing them from going out looking for food for their family. You have threatened workers, if they open their business, you will burn their facilities. You have blocked the main road of our country preventing food supplies from reaching the cities.*

*You have caused the farmers hard earned crop to go damaged before they can even sell it. You have left millions of animals die rather than allowed them to be fed. You have blocked the passage of medical supplies regardless of whether people with serious illnesses may require urgent treatments. You have blocked streets and stolen from civilians. You have prevented oxygen tanks from reaching critical COVID-19 patients. And you think you have the right to ask for empathy. You ask international outlets to defend you? You ask for respect, but you don't even know how to respect your country. Authorities are protecting us. You are killing, ruining and destroying us. [texte : THIS IS THE TRUTH ABOUT COLOMBIA. Images: Manifestant.e.s vêtu.e.s en blanc qui applaudissent la police et chantent « si, se puede » (oui, c'est possible)] (Gil, 2021).*

La chancelière s'est évidemment défendue d'avoir produit cette vidéo et a annoncé sa démission peu de temps après, ce qui laisse présager que cet événement, bien que le dernier d'une longue série de problèmes n'était pas supporté par le reste du gouvernement. Toutefois, la vidéo comprend toutes les stratégies argumentatives employées au sein du discours institutionnel par le biais de la redéfinition de la vérité : la reconnaissance du droit à la manifestation pacifique, l'appui des groupes criminels, l'instrumentalisation par les opposants politiques, l'intérêt d'instaurer le désordre et la violence, l'appui de groupes internationaux (le Venezuela), le terrorisme et le vandalisme, le prétexte de l'opposition à la réforme fiscale, la manipulation des manifestants, la campagne de salissage contre la Colombie, la violation des droits humains par les blocages routiers. On retrouve aussi cet appui aux corps policiers et la défense du monopole de la violence légitime de l'État sur lequel nous reviendrons à l'étape 3. Bref, le message propagé dans cette vidéo reprend l'ensemble des stratégies argumentatives jusqu'ici utilisées par le discours institutionnel pour stigmatiser la manifestation. Dans la dernière section de cette première étape, nous verrons que le discours s'est aussi attelé à déshumaniser les manifestant.e.s dans leur individualité.

#### **4.1.3 Déshumanisation : polarisation entre *vandalos* et *gente de bien***

Comme expliqué précédemment, la création d'un raccourci entre la manifestation et la criminalité par le discours institutionnel opère aisément puisque l'imaginaire collectif colombien a

effectivement été marqué par l'opposition des groupes armés (*guérilla*). En effet, la remise en question des institutions et l'organisation sociale et économique du pouvoir, rôle qui n'a pu historiquement être incarné que par le biais de la violence, est aujourd'hui affublé d'une connotation systématiquement antiétatique (Alianza para la Paz et al., 2019) ce qui, selon Colmenares et Heredia (2020), permettrait sa déshumanisation. En effet, comme l'explique Butler (2016), à travers les interactions s'opèrent des cadres qui déterminent quels sujets sont reconnus à titre de personne. Le discours institutionnel dénie la manifestation de toute sympathie de la part de l'opinion publique et cultive la peur, créant ainsi un cadre d'exception où les manifestant.e.s perdent toute garantie de droits et deviennent la cible de violence « légitime » (Colmenares & Heredia, 2020). Même s'il est possible de croire que ce ne sont pas tous les individus prenant part à la manifestation qui soient issus de groupes criminels, l'existence d'une menace latente, infiltrée et tapie dans l'ombre, justifie la violence de la répression de l'État à l'égard de l'ensemble du groupe.

Cette déshumanisation est produite à travers un discours de production d'altérité, de catégorisation entre les méchants (eux - exogroupe) et les gentils (nous - endogroupe). En effet, alors que la police a pour mission de protéger des vandales, elle encourage et protège les actions des autres, les *anti-paro*, ou les autoproclamés « *gente de bien* ». Cette division est évidente dans le rapport produit par le secteur de la défense:

Le rapport montre également qu'il existe une différence claire entre ceux qui marchent pacifiquement et ceux qui, par leurs actions violentes, affrontent la nation, l'état de droit, les institutions et la légitimité du gouvernement et de ses forces de sécurité. La seule manifestation publique protégée par les instruments internationaux et la Constitution politique est pacifique.

Par conséquent, les mesures adoptées par le gouvernement colombien, et en particulier par le secteur de la défense, sont clairement différenciées : les manifestations publiques et pacifiques sont respectées, garanties et protégées. La violence est neutralisée et contrôlée, comme l'exigent la Constitution et la loi.

[...]

Il est également important de noter que l'ESMAD n'agit en aucun cas contre les manifestations. Elle agit exclusivement lorsqu'il y a des perturbations [*disturbios*], des crimes, des violences, des événements qui ne sont pas des manifestations publiques et pacifiques, ni l'exercice du droit de protester, ni le droit à la libre expression [traduction libre] (Ministerio de Defensa Nacional, 2021, p. 2-3).

D'un côté, se trouvent les « actions violentes [qui] affrontent la nation, l'état de droit, les institutions et la légitimité du gouvernement et de ses forces de sécurité » qui ne sont, dans le dernier paragraphe, même pas reconnues comme une forme (même illégitime!) de manifestation, et de l'autre la manifestation pacifique. Ainsi, d'un côté se trouvent les *#vandalosAsasinos* (vandales assassins), les criminels, les ennemis de l'État, pour qui le président Duque offrait 10 millions de pesos (3200 CAD) en échange d'information menant à leur capture.

La menace de vandalisme à laquelle nous sommes confrontés consiste en une organisation criminelle qui se cache derrière des aspirations sociales légitimes pour déstabiliser la société, générer la terreur parmi les citoyens et détourner l'action des forces publiques. Le vandalisme et le terrorisme extrêmes que nous observons sont financés par les mafias du trafic de drogue, comme l'a dénoncé le procureur général de la nation [traduction libre] .

Parmi ce groupe était surtout visée la « dangereuse Première ligne » (*Primera linea*) comme l'a appelé la revue *Semana*<sup>14</sup>, qui à partir d'un prétendu accès exclusif à un rapport d'Intelligence, affirmait sa relation avec des organisations criminelles. Toujours selon ce média, leur « fort potentiel destructeur » était étayé dans le rapport qui faisait état de leurs « méthodes et techniques de combat et d'affectation systématique des forces et infrastructures publiques » afin de « [b]loquer, détruire et affecter les routes et les moyens de transport[...] » et « [d]étruire les biens

---

<sup>14</sup> La revue *Semana* a connu un virage majeur de sa direction journalistique suite à son rachat par le groupe Gilinsky en 2019, groupe entrepreneurial et financiers parmi les plus importants au pays, fondé par Isaac Gilinsky Sragoviwicz, ambassadeur colombien en Israël. Autrefois connu comme une revue d'investigation sérieuse, la revue se démarque aujourd'hui pour ses positions en faveur du pouvoir et ses titres sensationnalistes.

publics et privés par l'utilisation de tous types d'armes et d'éléments explosifs[...]" (« La peligrosa 'primera línea': ¿un nuevo grupo criminal nació en Colombia? », 2021).

Par ailleurs, la Première ligne, déjà présente durant le *paro* de 2019, était généralement constituée de jeunes, de classe économique précaire, sans emploi et sans possibilité d'étudier, qui, équipés de bouclier de fortune, de casque, de lunettes et de masques à gaz, résistaient et protégeaient le reste de la manifestation lors des affrontements avec l'ESMAD. Ce concept, inspiré des manifestations de 2019 au Chili et des stratégies de Hong Kong, incite l'organisation collective dans des sites urbains clés rebaptisées « Port de la résistance », le site le plus important, à Cali, « Portail de la Résistance » à Suba, en périphérie de Bogota, et « Parc de la résistance » à Medellín, où prennent place éducation populaire, art et certains services sociaux (ex : distribution de repas par les mères de la Première ligne à Cali) (Rivera Rueda, 2021).

Leur violente répression et criminalisation une fois le *paro* terminé (Morales Sierra, 2021) n'a pu être justifiée aux yeux de la population qu'en raison de ce recours au discours déshumanisant qui les polarisait comme des criminelles menaçant l'État. À titre démonstratif, l'ONG Temblores fait état de 46 cas de violence policière contre la Première Ligne et 50 cas envers la brigade médicale qui accompagnait la manifestation (fermant généralement la marche). Évidemment, cette normalisation de la violence de la part des forces armées n'est pas étrangère au contexte colombien, particulièrement en période de post-conflit. Les différents euphémismes pour en témoigner sont nombreux et émergent tous du conflit armé où l'idée qu'il existe des « *buenos muertos* »<sup>15</sup> (des bons morts) s'est normalisée.

À titre d'exemple, il n'y a qu'à penser au recours aux 4602 faux positifs (*falsos positivos*), produit de la doctrine de sécurité démocratique ayant pris fin en 2009. Par cette stratégie des forces armées, les jeunes garçons des quartiers défavorisés se voyaient offrir une opportunité de travail, embarqués par les soldats à plus d'une centaine de kilomètres qui les assassinaient et maquillaient ensuite leur mort pour les faire passer pour des soldats de la guérilla tombés lors d'affrontements. Cette pratique permettait l'augmentation du nombre de morts et assurait l'octroi de bonus pour les

---

<sup>15</sup> Expression utilisée par l'ex-président Alvaro Uribe en 2018 pour décrire l'assassinat d'un témoin (Caballero, 2018).

soldats (CEV, 2022). Les jeunes sans-emploi de quartiers défavorisés constituaient alors des « bons morts » au profit de l'ordre, ou simplement de la prétention à l'ordre qui permettait à l'État de s'afficher comme fort, sévissant durement contre la criminalité<sup>16</sup>.

Cette conception de la sécurité est guidée par l'idéologie que des auteurs ont nommée « nettoyage social » (Acevedo-Tarazona et al., 2020; Sarria, 2002). Les dispositifs de sécurité nationale tels que les États d'exception adoptés par les institutions permettent la mise en œuvre de ce nettoyage, comme ce fut le cas sous les différentes doctrines de sécurité mise en place pendant le conflit armé (Acevedo-Tarazona et al., 2020) et à nouveau pendant le *paro* 2021. Ce recours par l'État au contrôle de certains corps pour protéger l'ordre (et ceux qui en bénéficient) n'est pas sans rappeler le concept de « nécropolitique » (Mbembe, 2002). Par la prise en charge de la violence, et plus particulièrement de la mort, l'État colombien assure la continuité d'un modèle ou l'élite politique et économique peut gouverner. La déshumanisation du discours permet la justification de la violence, voire la mort de ceux et celles interprété.e.s comme une nuisance à l'État et la protection des autres, ceux qui incarnent la promotion du statu quo.

Effectivement, il est essentiel de rappeler que le narratif de la manifestation criminelle, dangereuse menée par des mauvaises personnes, cibles légitimes de la violence, a engendré la création de son inverse, les bonnes personnes, « *la gente de bien* ». La référence aux personnes de bien n'est pas un phénomène qui a émergé avec le *paro*, sauf que sa signification s'est transformée avec celui-ci. En effet, bien que présente avant le *paro*, l'expression d'héritage colonial, se rattachait déjà aux personnes influentes, mais pouvait également être utilisée pour parler des bons travailleurs, ceux qui ne cherchent pas de problèmes et ne rentrent pas en confrontation, maintiennent des relations saines et cordiales, respectent les traditions et travaillent honnêtement pour leur famille. Dans ce contexte, même un paysan pouvait être « *gente de bien* », puisque, peu importe la classe sociale,

---

<sup>16</sup> La normalisation de la mort pour assurer la paix a été invoquée lors de bombardement d'une zone qui abritait une dissidence des FARC et a causé la mort de mineurs comme en 2019 et en 2021. Le discours institutionnel était le même les deux fois : il ne s'agit pas d'enfants, ni de victimes (comme le seraient des enfants recrutés par des groupes armés en vertu du droit international humanitaire), mais bien de « machines de guerre » (« Máquinas de guerra », 2021)

une personne peut être « *de bien* » parce qu'elle est productive et contribue à la société. Cette classification n'est pas contraire au statut de paysan, mais bien au statut de « délinquant ».

Or, cette expression avait déjà un autre sens et était aussi utilisée pour parler de personnes aisées, venant de familles influentes, de parents « respectables », les employeurs de travailleurs domestiques et agricole, l'élite politique et économique, soit ceux qui se sont le plus fermement opposés *au paro*. En s'autodéclarant protecteur de l'État de par leur qualité de « *gente de bien* », ils et elles se distinguaient non seulement de la *gente* « de mal », mais confinaient la confrontation du *paro* à une lutte de classe. En effet, ils organisèrent plusieurs marches pour demander la fin du *paro*, montrer leur appui à la police et aux institutions et offrir l'exemple de protestation sans violence. Vêtu.e.s de blanc, couleur de vêtements associés à la paix (surtout en Colombie), mais aussi à la pureté, les manifestant.e.s anti-*paro* descendaient dans les rues sous la bannière de #CaliSomosTodos (« Nous sommes Tous Cali ») (Redacción de El País, 2021) et « Colombie, je te porte dans mon cœur » (*Colombia te llevo en mi corazón*) (Quintero, 2021), posant avec les soldats et applaudissant les policiers.

En utilisant le mot en dièse #YoProtejoMiPais (« je protège mon pays »), normalement utilisé par l'ensemble des forces armées colombiennes, il y avait non seulement une prise de position claire dans l'affrontement entre les forces de l'ordre et les manifestants, mais également un appel au nationalisme. En sous-entendant qu'eux, contrairement aux autres, avaient à cœur la Colombie, il était exprimé que le *paro*, qui militait pour les droits sociaux des classes moins privilégiées, ne visait que la destruction.

Appuyées par la classe politique et les institutions (« Miguel Uribe convoca a una movilización en Bogotá para manifestarse en apoyo de la fuerza pública », 2021), ces manifestations renforçaient le discours institutionnel qui présente ses alliés comme « bons et patriotiques » et les autres comme les « mauvais ». En effet, ces manifestations anti-*paro* n'ont pas seulement connu l'absence totale de persécution armée, il est important de souligner que lorsque ces « *gente de bien* » dans leurs camionnettes blanches, ont tiré sur des manifestants, particulièrement sur la *Minga Indígena* à Cali, les policiers se trouvaient à leurs côtés (Pardo, 2021).

La complicité entre les forces armées et la *gente de bien* n'est pas une surprise, mais cette relation est aujourd'hui cristallisée dans la recontextualisation (Eugster, 2016) de l'expression « *gente de bien* ». Perçue négativement par les manifestant.e.s, elle est symbolisée par cette classe politique et économique formée de prétendus défenseurs de la patrie, générateurs d'emplois et payeurs de taxes qui ouvrent le feu contre les manifestants en plein jour cautionné par la police et la classe politique<sup>17</sup>. Ainsi, qu'elle soit pacifique ou pas, il ne fait aucun doute que le pouvoir que représentent les manifestations de la « *gente de bien* » ne menace pas l'État. Au contraire, ces manifestations servent de figures exemplaires qui renforcent la création d'une altérité déshumanisée que l'État a l'obligation morale de violenter. Lorsque le secteur de la défense rappelle qu'il a pour mission de « défendre et protéger les droits de tous les Colombiens » (Ministerio de Defensa Nacional, 2021, p. 2), il est évident que dans des situations où des droits garantis sont en opposition à d'autres droits, il y aura parti pris.

Ainsi, en s'enchantant dans les doctrines de sécurité implémentées dans les dernières années, la stigmatisation de la manifestation par le discours institutionnel participe à fomentier la perception que ce qui remet en question l'ordre et le contrôle et est considéré comme une menace (Earl & Soule, 2006). En effet, par son association à la violence et à la criminalité, son altérisation et sa recontextualisation, le discours institutionnel a mis en œuvre un processus politique où il détermine ce qui constitue un danger, c'est-à-dire, ce qui menace l'État dans sa forme actuelle. Dans ce cas-ci l'ensemble du *paro* 2021, en raison de son caractère contestataire, a été présenté comme une force à vaincre. L'institution responsable de rétablir l'ordre en se débarrassant des nuisances définies par le discours institutionnel a ainsi reçu un mandat résolument politique. En cherchant à protéger l'État, la police a usé de violence sans précédent contre les manifestants, et ce en toute légitimité.

---

<sup>17</sup>Voir le cas emblématique de Andres Escobar, youtubeur et imprésario qui a été filmé tirant sur des manifestants. Dans un vidéo, il explique être une personne « de bien » et faire partie d'un groupe qui protège la communauté (Semana Noticias, 2021).

## 4.2 Étape 2 : L'État protecteur de la sécurité et de l'ordre

Afin de saisir l'ironie de cette stratégie discursive, il est essentiel de remettre en contexte le rôle de l'État colombien face à la protection des droits humains. Il est important de reconnaître que pour la population colombienne, l'État s'est plutôt fait reconnaître par son absence que par son assistance. Plusieurs réfèrent à la Colombie à l'extérieur des grands centres urbains comme « l'autre Colombie », celle où les forces militaires sont les uniques représentations étatiques que la population n'ait jamais connues (Serje, 2012). Cette passivité est adressée par O'Donnell (2004) lorsqu'il fait référence aux « zones brunes » en Amérique du Sud, zones que l'État n'atteint pas et où, conséquemment, l'État de droit n'est appliqué que partiellement et de manière intermittente. Le « contrôle » du territoire est alors assuré par d'autres groupes, ce qui mènerait à la constante renégociation de la « légalité formelle et informelle ». La cohabitation de ces deux systèmes produirait généralement une extrême violence (O'Donnell, 2004).

La lutte pour l'ouverture de l'espace politique et la démocratie ayant entraîné la création de plusieurs groupes armés, une doctrine de sécurité particulièrement répressive fut mise en œuvre. En effet, pour faire obstacle à la *guérilla* et à leur mode de financement, le narcotrafic<sup>18</sup>, l'État colombien coopère avec des acteurs importants comme les États-Unis en mettant en œuvre le *Plan Colombia*. Bien qu'il soit présenté comme un plan qui misait sur le développement pour assurer la sécurité (son titre officiel étant « Plan pour la paix, la prospérité et le renforcement de l'État ») il s'est plutôt agi d'un plan d'investissements militaires (Guevara Latorre, 2015). Alors que 10 000 millions de dollars ont été investis dans cette stratégie, les États Unis contribuaient à titre de 4 700 millions, soit 700 millions par an. De ces 700 millions, 580 millions étaient investis dans la composante militaire du plan et 120 millions à des programmes sociaux<sup>19</sup>, ce qui a permis une croissance de 51% des forces militaires (Hernando, 2007).

---

<sup>18</sup> Il est important de spécifier ici que la guérilla n'avait et n'a toujours pas d'ailleurs le monopole du narcotrafic. Ce commerce constituait aussi la source de financement des groupes paramilitaires et de nombreuses arrestations de politiciens et de leur famille permet de croire que c'est aussi un commerce lucratif pour l'élite politique et économique (Cruz Rodríguez, 2007).

<sup>19</sup> Il est également intéressant de considérer que Diego Molano, ministre de la Défense durant le *paro* de 2021, était haut conseiller présidentiel puis directeur de l'agence présidentiel pour l'Action social et la coopération internationale, agence chargée de distribuer les fonds du *Plan Colombia* destinés aux programmes sociaux sous le gouvernement Uribe.

Ainsi, plutôt que de miser sur les investissements sociaux pour assurer le développement, l'État a assuré sa présence militaire pour éliminer la menace, traduisant par le fait même une grande incompréhension du conflit armé. Avec les États-Unis, à travers le *Plan Colombia*, la Colombie a importé ce modèle de guerre contre le terrorisme, instaurant officiellement la doctrine de sécurité démocratique (Grabendorff, 2009). Pour financer davantage le renforcement militaire et sa doctrine, il est estimé que près de 50 entités publiques et certains hôpitaux ont été liquidés (Caracol Radio, 2010) limitant davantage l'accès aux services sociaux. En bref, la réponse aux problèmes sociaux entraînant des situations d'insécurité par la répression armée semble est issue d'une longue trajectoire dans le contexte colombien.

#### **4.2.1 L'État est le protecteur des droits humains**

Cette trajectoire n'a toutefois pas empêché le discours institutionnel de cadrer l'État comme un protecteur des droits humains. En effet, en s'appuyant sur le texte constitutionnel, le discours institutionnel a mis en avant son rôle juridique de garant des droits humains et a fait valoir la police comme l'institution mettant en œuvre cette protection. Par exemple, dans le rapport du secteur de la défense au sujet des « garanties de la manifestation pacifique et [du] contrôle des actions violentes », il est fait 78 fois référence à la Constitution (Ministerio de Defensa Nacional, 2021). Tout le premier chapitre de ce rapport porte d'ailleurs sur la présentation du cadre normatif. À travers ces références, l'État cherche à asseoir sa légitimité dans le droit et l'État de droit en se présentant comme garant du respect de la Constitution. En associant ses actions au cadre légal, il peut se présenter comme le protecteur des droits humains, un mandat prétendument constitutionnel. Cette posture se veut alors le corollaire de la dénonciation de la manifestation violente, accusée de causer des violations de droits humains (voir section 1.1).

Dès la 2<sup>e</sup> page du rapport, il est rappelé que « Le gouvernement démocratiquement élu et légitime du président Iván Duque a eu pour prémisses fondamentales le respect et la garantie des droits humains » (Ministerio de Defensa Nacional, 2021, p. 2). L'article 2 de la constitution est d'ailleurs cité :

L'article 2 de la Constitution politique de la Colombie établit les objectifs de l'État comme suit : « servir la communauté, promouvoir la prospérité générale et garantir l'efficacité des

principes, droits et devoirs consacrés par la Constitution ; faciliter la participation de tous aux décisions qui les concernent et à la vie économique, politique, administrative et culturelle de la Nation ; défendre l'indépendance nationale, maintenir l'intégrité territoriale et assurer la coexistence pacifique et un ordre juste », et prévoit également que « les autorités de la République sont établies pour protéger toutes les personnes résidant en Colombie, dans leur vie, leur honneur, leurs propriétés, croyances et autres droits et libertés, et pour assurer l'accomplissement des devoirs sociaux de l'État et des individus » [traduction libre] (Ministerio de Defensa Nacional, 2021, p. 11).

En plus de ne pas reconnaître que c'est justement pour faire valoir leurs droits (garantis par la Constitution) que les manifestant.e.s prennent la rue, le discours institutionnel néglige le caractère indivisible et interdépendant des droits humains<sup>20</sup>. En effet, comme il a été expliqué plus tôt, les doctrines ont historiquement priorisé la sécurité nationale, une approche antagonique à la protection des droits les plus fondamentaux. De plus, comme cela fut mis en évidence dans le cadre du *paro*, le discours institutionnel compte sur la conflictualité de certains droits. Le discours institutionnel n'est évidemment pas aussi franc et met plutôt en avant le devoir de l'État de protéger les droits de TOUS et TOUTES:

Dans ce sens, l'engagement du Ministère de la Défense nationale est et a été la défense et la protection des droits de chaque individu et, pour cette raison, le responsable de ce ministère s'est engagé à promouvoir le plein respect des droits humains, l'approche différentielle, le leadership social, la diversité ethnique et culturelle de la Colombie, ainsi que la non-stigmatisation de tout citoyen [traduction libre] (Ministerio de Defensa Nacional, 2021, p. 5).

Ainsi, si certains droits entrent en conflit avec d'autres, au lieu de trancher ouvertement, le discours institutionnel procède à la criminalisation et l'aliénation de certaines actions des manifestant.e.s.

---

<sup>20</sup> Tel que stipulé à l'article 4 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques et à l'article 27 de la Convention américaine relative aux droits de l'homme.

La continuité du système qui profite à l'élite politique et économique sera quant à elle associée aux droits fondamentaux :

*There's a broad majority of Colombians who wake up every day with the expectation of recovery, of recovering what they had before the pandemic. People that wanna work, people that wanna study (sic), people that want to find an opportunity. And the only way those things can be met is with an economic recovery. The only way those things can be met is with massive vaccination. The only way those things can be met is with having normality in the supply chain around the country (¿Los manifestantes violentos han violado los derechos fundamentales de otros ciudadanos?, 2021).*

Par cette stratégie discursive, il devient clair que si le droit à la protestation perturbe la quotidienneté de ceux et celles qui maintiennent et protègent le système, il est du devoir de l'État d'agir au nom de la protection des droits humains. La violence dénoncée de la manifestation est ainsi combattue par la violence légitime de l'État. En effet, les violations de droits humains par l'État, dont sa répression de la manifestation, sont reconnues comme légitimes puisque commises par des agents représentant l'État (la police) et symbolisent donc le monopole de la violence légitime de celui-ci. Plus encore, la violence de la police est dépeinte comme nécessaire pour assurer la paix :

[...] , l'article 218 de la Constitution politique établit que la fonction première de la Police nationale est de maintenir les conditions nécessaires à l'exercice des droits et libertés publiques et de veiller à ce que les habitants vivent en paix. En ce sens, la Police Nationale, en tant que force armée à caractère civil, doit assurer, avec les autres autorités désignées à cet effet, le maintien de l'ordre public et les conditions d'exercice de la protestation pacifique, en tant qu'expression des droits de réunion et de manifestation publique et pacifique (Ministerio de Defensa Nacional, 2021, p. 12).

Ainsi, il est possible de constater que même au moment de la pacification (dans sa signification stratégique et militaire) (Neocleous, 2016), la police ne participe pas au démantèlement de la violence. La période de post-conflit étant un moment charnière de réorganisation des structures et

dispositifs de l'État, l'implication de la police dans la création de la paix est limitée par son rôle de protection des structures nécessaires à l'État<sup>21</sup> (Neoclaus, 2016) et par sa crédibilité grandement affectée par sa participation au conflit (Deglow, 2016).

#### **4.2.2 La violence de l'État est légitime**

Évidemment, la répression violente pour assurer la protection du système n'est pas reconnue comme une violation des droits humains ou même comme une violence qui mérite la protection de l'État, puisqu'étant commise par l'État, celle-ci est considérée comme légitime. Il faut alors comprendre que, par la force de sa police, l'État n'agit pas comme un protecteur des droits humains, mais bien comme un protecteur de ce qu'il a défini comme un danger en raison de la violence qu'il a considéré comme illégitime : « *Violence is illegitimate, force is legitimate. Force is exercised by authority of the state. Violence is exercised by the people who decided to start burning buildings and public transportation since day 1* » (Gil, 2021).

Il est vrai que cette conception de la violence étatique est loin d'être exceptionnelle à la Colombie. Les conceptualisations basées sur des théories « classiques », où la force coercitive de l'État est conceptualisée comme essentielle, non seulement à la survie de l'État, mais à son existence même, sont encore hégémoniques. Par exemple, Tilly (1985), par sa théorie de la (trans)formation de l'État par la guerre et de la guerre par l'État, explique que c'est la projection du pouvoir et de l'identité face aux dangers qui font pression à l'extérieur qui a permis la consolidation de la structure organisationnelle centrale des États. Bien que sa thèse portait précisément sur l'émergence des États européens dans le modèle westphalien, ce recours à la force pour consolider son territoire, sa gouvernance, son économie et rallier sa population est encore présent dans les conceptions de l'État moderne. En effet, selon une vision wébérienne, l'État moderne se définit par son monopole de la violence légitime. Bittner (1990) explique que:

---

<sup>21</sup> Théorie de la pacification de Neoclaus (2016). Selon lui, le rôle de la police n'est pas réellement d'assurer la protection de l'activité citoyenne tel généralement que prévu par la Constitution, mais de et par conséquent les individus indispensables à celles-ci.

*The crucial defining element of the state is its ability to call upon superior force in any dispute with internal or external rivals. Without this supremacy, governments cease to exist. Even contemporary democratic states frequently command scarce resources from unwilling subjects with at least the threat of violence (Jacobs & O'Brien, 1998).*

Dans ce modèle, la police serait ainsi nécessaire à l'État parce que, selon Abkar (2020), par l'usage de la force, elle est subordonnée à la violence et agit ainsi comme un vecteur des structures plus larges de suprématie blanche, de capitalisme, de colonialisme et de patriarcat. Cette conceptualisation de la sécurité comme catalyseur des structures institutionnelles a été observée dans le cas colombien par Malaver et Cuéllar (2018) qui ont étudié la manière dont les différentes stratégies nationales de défense ont évolué en fonction de la lutte contre le narcotrafic et ont conclu que les services de police, en reprenant le contrôle du territoire et en renforçant leur gouvernance, ont permis la consolidation de l'État colombien.

Ainsi, face aux dénonciations d'abus policiers, généralement prouvés par des enregistrements vidéo, le discours institutionnel, lorsque dans l'impossibilité de nier, a mis l'accent sur la légitimité innée à la violence étatique. Pour ce faire, il a eu recours à deux stratégies paradoxales : 1) présenter les actes de violences comme des cas isolés (aussi connu comme la stratégie des pommes pourries – « *bad apples* ») 2) assurer que la violence était nécessaire et que la procédure avait été suivie. Dans les deux cas, le discours institutionnel a continué de démontrer son soutien inconditionnel à la police et veillait ainsi à protéger sa légitimité (celle de la police, et la sienne par le fait même). Évidemment, ces stratégies ne sont pas limitées au cas colombien et ont été identifiées comme des narratifs de justifications de violence (sexuelle) militaire dans d'autres pays comme l'Australie (MacKenzie et al., 2020). Comme le font remarquer les autrices, le paradoxe des pommes pourries sert non seulement à dédouaner les forces de l'ordre, mais également à responsabiliser les victimes qui n'auraient pas dû se trouver là. C'est aussi ce qu'on peut constater en filigrane du discours institutionnel colombien à l'égard des « excès de violence » de la police nationale :

En ce qui concerne les cas exceptionnels d'usage excessif de la force par certains membres de la police nationale dans le cadre du *paro nacional* qui se déroule depuis le 28 avril et

qui font actuellement l'objet d'une enquête, il est nécessaire de garder à l'esprit que l'usage de la force par la police nationale est légitime par mandat constitutionnel dès lors qu'il respecte les critères de légalité, de nécessité, de proportionnalité et de rationalité. En effet, l'usage des armes à feu par la police est légitime pour défendre sa propre vie ou celle d'un tiers face à un danger réel et imminent [traduction libre] (Ministerio de Defensa Nacional, 2021, p. 3)

Il est possible de constater cette justification de la répression de la manifestation en la cadrant comme une méthode légitime prévue par l'institution pour faire obstacle au danger qu'elle représente réellement. Paradoxalement, il est répété à plusieurs reprises que l'usage de la force constitue des erreurs et se produit dans des circonstances exceptionnelles :

Il est pertinent de noter qu'entre le 28 avril et le 4 juin 2021, environ 1 970 365 personnes ont participé aux manifestations. Au cours de la même période, 1 108 civils ont été blessés. Ces chiffres confirment qu'il s'agit en grande majorité de manifestations pacifiques qui ont été respectées et garanties par le gouvernement et la police nationale [traduction libre] (Ministerio de Defensa Nacional, 2021, p. 3)

Les 171 000 hommes et femmes qui composent la police nationale traitent environ 45 millions d'affaires de police par an, dont seulement 0,04 % sont des plaintes pour abus d'autorité présumé. La police nationale colombienne est un pionnier dans le monde en matière de mise en œuvre et de certification des normes de qualité [traduction libre] (Ministerio de Defensa Nacional, 2021, p. 8)

Les abus sont présentés comme des erreurs de parcours d'une minorité et non le résultat d'un problème structurel. À partir de ce narratif, le discours institutionnel met aussi de l'avant l'honneur et l'excellence des forces policières, en particulier des hommes. C'est pourquoi, à partir du discours institutionnel, il est entendu qu'il ne s'agit que d'enquêter les quelques membres des forces de police qui agissent en dehors du cadre légal.

Il est dans l'intérêt de ce gouvernement et dans l'intérêt de la force publique de s'assurer que ces actions ont lieu. Oui, lorsque des erreurs sont commises dans cette force de police,

nos hommes, avec honneur, comme toujours, lancent les enquêtes respectives. Pendant cette période, nous l'avons rendu public chaque jour. 155 faits d'actes irréguliers d'un membre de la police ont été présentés. Et pour eux, c'est l'Inspection générale de la police elle-même qui a ouvert les enquêtes. Ils ont ouvert des enquêtes qui sont toujours en cours [traduction libre] (El Tiempo, 2021).

Il faut élever le niveau en termes de droits humains et d'interaction avec les citoyens, car la police effectue chaque année 30 millions de procédures, protège les citoyens dans les rues. Mais aussi l'institution. Lorsqu'il y a une sorte de comportement excessif de la part de l'un de ses membres, j'ai vu une institution qui agit également de manière décisive, enquête et punit [traduction libre] (Duque, 2021).

Dans un premier temps, il faut remarquer ici une incohérence de la part de l'État patriarcal qui se présente comme un protecteur de ceux et celles qui doivent être discipliné.e.s, mais qui parlent surtout d'investiguer (pour vérifier que ce soit vrai) plutôt que de punir la police. Dans un deuxième temps, parmi les 7 649 cas de toutes violences confondues dénoncés pendant le *paro*, seuls 231 procès disciplinaires ont été ouverts, 120 ont été classés sans suite et seulement 11 d'entre eux ont abouti en mai 2022 (Campaña, 2022). Le discours institutionnel justifie cette impunité de la police en mettant de l'avant la légitimité de l'État de droit:

Ils disent que Duque est un génocidaire et dans ma vie je n'ai jamais tenu une arme. J'ai fait de la politique sans inciter à la haine ni mettre le feu à la société. Je suis un démocrate et, lorsqu'il y a un comportement excessif des forces de sécurité, je suis le premier à le dénoncer [traduction libre] (Ivan Duque, 17 mai 2021, Entrevue Noticia Caracol).

Le gouvernement du président Duque a été qualifié de gouvernement génocidaire. Quelle fausseté! C'est un gouvernement légitime, élu avec plus de 10 millions de voix, respectueux de ce Congrès, de la justice, qui s'est consacré au respect de la Constitution [traduction libre] (El Tiempo, 2021)

En plus de constater la concertation entre le Président et son ministre de la Défense, il faut voir dans ce narratif de défense aux accusations de génocide, une sorte d'apologie de la violence de la police qui se veut différente que si elle avait été commise par les hommes politiques eux-mêmes.

Cet appui inconditionnel à la police a été rappelé à plusieurs reprises par le Président et par le ministre de la Défense Diego Molano. En offrant un appui continu et sans faille aux forces policières et en assurant leur impunité, l'État veille à ce que la police puisse continuer de jouer son rôle et protéger le système étatique.

Comme cela a été analysé dans les deux premières étapes, l'État, incarné et mis en pratique par la force de ses institutions, affiche certaines caractéristiques pour légitimer ses actions telles que son rôle de garant de l'économie et de protecteur et lui permet ainsi que maintenir les structures de pouvoir (le patriarcat, le néolibéralisme et le colonialisme). En conclusion, c'est grâce au travail de la police que l'État est capable de mettre en scène la vision de l'État (masculin) protecteur. Évidemment, la construction de ce mythe n'est possible que grâce à la construction de son contraire, l'objet de protection soit l'autre (féminisée) en manque de protection (Youngs, 2004), ici « *la gente de bien* ». Ce cas de figure ne représente pas uniquement le rôle d'assurer la sécurité de ceux qui sont vulnérables aux attaques, mais aussi de faire valoir l'autorité légitime de la figure masculine, dont la domination est assurée par sa capacité à protéger ses subordonnés (Young, 2003).

La continuité de la croyance en cette idée est essentielle pour apaiser la propension à la révolution d'un peuple qui voit les clauses du contrat social bafouées. D'ailleurs, en raison de l'accent mis sur la sécurité nationale et la négligence de ses responsabilités en termes de garanties et de protection des droits humains, l'État colombien s'est confronté à des groupes qui ont tenté, par la révolution armée, de militer pour un système qui réponde aux besoins du peuple. En outre, Duff (2018), qui rappelle que l'État punitif est non seulement un protecteur inadéquat, mais qu'il est surtout auteur (peut-être même le plus grand) de violence sexuelle, affirme que les capacités coercitives de l'État considérées en relation avec l'ordre capitaliste du travail (d'exploitation) et de la propriété (largement inégale) donnent des raisons d'être sceptiques quant à la capacité de l'État libéral de se transformer (Duff, 2018). Néanmoins, pour compenser son absence et décourager la

recherche d'alternatives, l'État se doit de convaincre de sa légitimité. Par le discours de l'État protecteur, l'État cherche à démontrer qu'il remplit sa part dans le contrat social. Ainsi, tout mouvement qui œuvre à prouver que l'État ne joue pas ce rôle est considéré comme un véritable danger qui menace la stabilité du système.

Constatant comment la police traite la manifestation comme une guerre, il peut être difficile d'adhérer à ce discours institutionnel prétendument ancré dans la Constitution où la violence de la police est légitime parce qu'elle contribue à la paix, et ce même si sa force « répond aux critères de légalité, de nécessité, de proportionnalité et de rationalité » (Rapport du secteur de la défense, 2021, p.3). Comme l'avait fait son prédécesseur Alvaro Uribe (Arango, 2012), Duque la mis sur la promotion des droits humains pour légitimer cette violence. Toutefois, en raison de la violence sans précédent du *paro*, ce narratif a été plus difficile à faire avaler. L'État s'est alors réapproprié le discours public et s'est présenté comme l'unique juge de la vérité.

### **4.3 Étape 3 : Reprise de contrôle, l'État seul juge légitime de la vérité**

Aucun des deux *paro* précédents n'avait reçu autant d'attention des médias nationaux et internationaux que le *paro* 2021. Ceci s'explique entre autres par la forte participation et la durée du *paro* de 2021 qui marquaient l'accumulation du mécontentement des colombien.n.es face aux réclamations toujours ignorées. De plus, la pandémie de la COVID-19 qui, en plus de confiner les gens sans distraction autre que les réseaux sociaux, a rendu visibles les inégalités augmentées par la crise sociale et économique. Partout dans le monde, les personnes exaspérées par le confinement et dépendantes de leur travail journalier pour survivre sont sorties dans la rue pour protester.

En plus du meurtre de Georges Floyd en mai 2020 et de Breonna Taylor quelques mois plus tôt qui ont donné lieu à de nombreuses protestations contre la brutalité policière envers les Noir.e.s menées entre autres par le mouvement *Black Lives Matter*, de graves et flagrantes violations de droits humains par la police ont été dénoncées sur tout le continent américain. Par exemple, en Argentine, au Brésil, au Salvador et au Mexique, les organisations de droits humains comme Humans Rights Watch mettaient en garde contre l'utilisation excessive et disproportionnée de la force policière pour faire appliquer les mesures du confinement (ex: Human Rights Watch, 2020).

Au Chili, Amnistie Internationale a publié un rapport sur la responsabilité des carabiniers dans les graves violations des droits humains dans le contexte de l'*estallido social* d'octobre 2019 (Amnesty International, 2020).

Selon le rapport de la *Relatoria*, les différents rapports d'ONG faisant état des violations des droits humains commises au cours de manifestations permettent d'identifier les caractéristiques et dynamiques communes aux récentes manifestations en Amérique latine. Selon elle, les manifestations prenant place dans des espaces publics pour exprimer le mécontentement social face aux décisions de l'État sont souvent instrumentalisées et politisées, de manière à favoriser ou défavoriser certains secteurs (Negret Mosquera, 2021). Ce qui est sûr c'est que dans le cas colombien, la politisation des manifestations ne se faisait pas en faveur de l'État qui, face aux vidéos attestant de la violence policière, aux rapports et aux témoignages des manifestant.e.s toujours mieux organisé.e.s pour récolter des preuves, ne répondait pas à l'image d'un pays stable et démocratique dont il cherchait à se prévaloir.

C'est pourquoi, après avoir connu un succès mitigé avec ses stratégies de stigmatisation de la manifestation et de son incarnation de l'État sauveur, le discours institutionnel a mis en œuvre une nouvelle stratégie de cooptation du discours publique en se présentant comme seul juge légitime de la vérité. En effet, le 29 octobre 2021, la Fondation pour la Liberté de Presse (FLIP) dénonce que le ministère de la Défense a engagé Alotropico S.A.S, une entreprise de marketing, qui parmi sa stratégie de communication pour favoriser l'image du gouvernement, a mis en scène une prétendue attaque virtuelle envers l'appareil institutionnel (Fundación para la libertad de prensa, 2021).

Aux petites heures du 6 mai 2021, la page web et les réseaux sociaux du ministère de la Défense et d'autres entités gouvernementales affichaient une page noire. Le dernier message qui apparaissait était « Tentative de blocage » (*Intento de bloqueo*). Aucun fonctionnaire n'était autorisé à s'adresser à la presse. À 9h du matin, tous les médias étaient rétablis et affichaient : La vérité dans une mer de mensonge #ColombieEstMaVérité (*#ColombiaEsMiVerdad*). Cette publication était accompagnée d'un vidéo dans laquelle une voix narrait : « Ils essaient de nous bloquer, mais nous sommes toujours debout ». Apparaissaient par la suite le ministre de la Défense

Diego Molano et les commandants de toutes les forces militaires qui énuméraient certaines nouvelles qu'ils considéraient comme fausses et soulignaient la valeur de leur travail pour la protection de la population colombienne. Le ministre de la Défense à 10h24 publiait sur Twitter :

Ils ont tenté de bloquer la force de la Colombie, notre image, la santé, la vie. Nous sommes toujours debout. Beaucoup d'informations sur les réseaux sont fausses, ce qui génère de la haine et du terrorisme digital. Disons la vérité de ce que font les forces publiques pour les Colombiens. #ColombiaEsMiVerdad [traduction libre] (compte Twitter @Diego\_Molano, 6 mai 2021).

Néanmoins, après investigation de plusieurs journalistes, il a été révélé que cette cyberattaque était une invention de toute pièce et qu'il s'agissait en réalité d'une campagne de communication stratégique pour attirer l'attention du public, s'octroyer des pouvoirs extraordinaires de cyberpatrouillage et se positionner en figure légitime pour démêler le vrai du faux se trouvant sur Internet. Ce qui est particulièrement pertinent, c'est que, malgré son discours où l'État se présente comme la force rationnelle, il a été démontré que ce dernier a eu recours à un coup monté pour raviver les passions quant à sa protection. En effet, alors que le président Duque a critiqué à plusieurs reprises le discours de ses opposants politiques par le qualificatif de « *posverdad* »<sup>22</sup> (post-vérité), qui se dit d'une affirmation de laquelle les faits objectifs sont considérés moins importants par le public que les émotions qu'elle suscite, il a lui-même eu recours à cette stratégie. Dans cette section, il sera analysé comment la lutte contre les *fake news* incarnait en réalité une nouvelle stratégie pour renforcer le narratif de l'ennemi duquel il faut se défendre, décrédibiliser les victimes et soutenir l'impunité de manière à renforcer les institutions dans leur forme actuelle.

---

<sup>22</sup> Ce terme a été utilisé à plusieurs reprises dans les derniers mois de son mandat, notamment le 6 avril, le 22 avril lors d'un événement de la Fédération nationale du commerce de Colombie (FENALCO), *gremio* de commerçants et entrepreneurs, le 10 juin lors du sommet des Amériques et le 20 juin lors du Forum Ibéro-américain. La veille de la présentation du rapport final de la Commission de la Vérité (événement auquel il n'a pas assisté), il a aussi exprimé le souhait que le rapport ne porte pas sur la « *posverdad* » (Voir compte Twitter du Président Ivan Duque, 2022).

### 4.3.1 Cooptation du discours de dénonciation de la violence

À la lumière de ce qui a été expliqué aux étapes précédentes, la création d'un ennemi pour justifier la violence des forces étatiques qui doivent rétablir l'ordre n'est pas nouveau pour la Colombie. Néanmoins, avec cette nouvelle stratégie, le discours institutionnel cherchait à crédibiliser ses accusations. Conscient que les méthodes de guerre ont globalement changé et que le virtuel est aujourd'hui un espace bien plus vulnérable que les frontières, l'invention d'une cyberattaque permettait d'appuyer les propos jusque-là sans fondement. Se faisant, le discours institutionnel construisait le récit d'un ennemi encore plus mystérieux, plus menaçant, en raison de son imprévisibilité. Ce nouvel ennemi moderne n'utilisait pas les armes, mais attaquait en rependant de fausses nouvelles et en faisant croire que l'État était fautif. Ainsi, défendre sa nation et résister à l'ennemi se faisait en appuyant l'innocence de son gouvernement.

En effet, en se montrant comme vulnérable, mais résistant à cette menace, le discours institutionnel pouvait générer de la sympathie, mais également rétablir la confiance en valorisant l'importance de l'unité. Par cette stratégie discursive, il était entendu que les personnes qui croyaient les fausses nouvelles inventées pour atteindre la réputation de l'État permettaient aux cyberterroristes d'avancer. Remettre en doute ou même accuser le discours de l'État équivalait donc à participer à cette attaque. Ainsi, les usagers des réseaux sociaux qui partageaient des images ou des nouvelles qui critiquaient l'État constituaient les nouveaux ennemis qu'il fallait combattre. Une telle situation légitimait le recours à des actions extraordinaires telles que le cyberpatrouillage et les arrestations.

Par la mise en scène de la cyberattaque, le discours institutionnel se réappropriait le discours de la dénonciation de la violence. Il reconnaissait qu'il y avait bel et bien de la violence en Colombie qui méritait l'attention internationale, mais que le public s'était trompé de cible. Les manifestant.e.s n'étaient pas en danger, mais bien manipulé.e.s par ce danger qui guettait l'État. Les usagers des réseaux sociaux étaient invités à « briser la chaîne ». Créée sous forme de mot en dièse *#RompaLaCadena* sur les pages du ministre Molano, cette expression fut partagée par la police et toutes les factions des forces armées. Tout comme le mot en dièse

#ColombiaEsMiVerdad, celui-ci a été réutilisé à maintes reprises, souvent accompagné d'une publication qui dénonçait une fausse nouvelle.

Par la suite, chaque jour, les réseaux sociaux des institutions rapportaient des nouvelles catégorisées comme fausses. Seulement dans le vidéo présenté le 6 mai, des dizaines de publications apparaissaient, parfois écrites par des usagers particuliers, mais aussi par des ONG avec l'étampe « *FALSO* » (FAUX). En effet, les organisations de la société civile représentaient une barrière de taille dans la propagation de ce narratif, elles qui avaient été très alertes et avaient mis en place des mécanismes de dénonciation à la disposition des victimes n'ayant pas confiance en l'appareil institutionnel. Les journalistes aussi, qui rapportaient les faits avec une certaine prétention d'objectivité, formaient une menace et cela a été rendu visible par les 299 agressions contre la presse enregistrées par la FLIP. En les accusant de rependre des fausses nouvelles, le discours institutionnel permettait de décrédibiliser le discours des autres acteurs, se plaçant ainsi comme la seule source crédible.

Lors de sa comparution devant le congrès pour un vote de confiance le 25 mai, le ministre de la Défense avait d'ailleurs maintenu ce narratif. Au sujet des 50 victimes de violence policière rapportées, il disait :

Nous avons travaillé non seulement pour la justice, mais aussi pour l'enquête sur tous ceux qui ont porté atteinte à l'honneur institutionnel, bien sûr. Mais une fois de plus, nous devons agir avec la vérité et je dois prendre en compte les 50 noms qui ont été mentionnés ici pendant cette période comme s'ils avaient été victimes de ce processus. Sur ces cinquante noms qui ont été mentionnés à ce pupitre, je tiens à le dire parce qu'il est important que la Colombie le sache aussi et que nous puissions réfuter ces chiffres ou du moins signaler ce qui s'est passé selon la procédure d'enquête. Sur les 50 cas mentionnés, 13 cas n'apparaissent pas dans les registres de décès du bureau du procureur général. 2 des cas sont peut-être égarés. 12 des victimes mentionnées par la ou les représentantes coïncident avec les victimes que le bureau du procureur a indiquées, 7 de ces cas ne sont pas liés à l'activité de protestation et 9 cas sont en cours d'identification. Il est très important que la justice soit appliquée et que ce soit les informations avec lesquelles nous débattons et que

ce soit les informations dont dispose la Colombie avant de préjuger ou de qualifier ESMAD ou la police de génocide [traduction libre] (El Tiempo, 2021)

En effet, pour le ministère de la Défense, la propagation de « fausses nouvelles » et de « fausses dénonciations » étaient critiquée avec autant si ce n'est plus de velléité que les actes dénoncés. En mettant l'accent sur le caractère illicite des dénonciations considérées comme fausses, il décourageait toute dénonciation.

Par ailleurs, en ayant recours à des principes de justice comme la présomption d'innocence, le ministre Molano dénonçait fermement une campagne de salissage dont les réelles victimes étaient les forces de l'ordre, et par conséquent l'entière de l'appareil étatique qui voyait sa légitimité remise en doute. Toujours dans son discours lors du vote de confiance, il expliquait :

Parce que la première chose que ce congrès doit faire, tout comme il cherche à respecter la société colombienne, c'est aussi de respecter la justice. Parce qu'ici, vous ne pouvez pas préjuger et traiter la police d'assassins quelques jours avant une procédure régulière. Pour appeler un fonctionnaire un génocidaire ou [...] si vous qualifiez ce soir que l'action de l'État est le terrorisme d'État. Non, la justice prévaut dans une démocratie et la justice exige une procédure, elle exige une garantie dans la procédure, elle exige une vérité, elle exige une sanction avant de préjuger et d'enlever la légitimité d'une institution comme la police nationale [traduction libre] (El Tiempo, 2021).

L'excuse de la campagne de salissage pour nuire ou déstabiliser permettait également de minimiser ou discréditer les problématiques ayant mené aux manifestations. Les personnes qui, malgré cela, dénonçaient le manque d'actions de la part de l'État – ceux et celles qui étaient descendu.e.s dans les rues par exemple - étaient dépeints comme irrationnelles et excessives ou même contre la paix et la stabilité. Ainsi, pour ce qui a trait aux critiques quant aux agissements de ses forces publiques, le discours était en mesure de convaincre ceux qui croyaient (et bénéficiaient) de la structure étatique qu'il s'agissait de montage ou de fausses accusations.

Face au doute, les récepteurs du discours, sans repère, se retrouvaient face à un dilemme quant à qui croire. D'un côté, il y avaient les manifestant.e.s crédules, irrationnel.le.s, menteur.euse.s et

terroristes. De l'autre, un État victime, une structure si essentielle et réconfortante qui inspire la protection et ultimement la confiance. De plus, en se rangeant de son côté, la population participait à sa défense. Le choix n'étant pas difficile, celles et ceux qui se ralliaient derrière le discours étatique comprenaient leur impact ainsi que leur rôle. Les policiers ne faisaient pas exception. Alors qu'ils bénéficiaient d'une « impunité matérielle », ils se prévalaient aussi d'une « impunité idéologique » en raison de leur conviction que leurs actions étaient nécessaires.

#### **4.3.2 Les fausses dénonciations de violence sexuelle**

La position d'unique juge crédible que s'est attribué l'État reproduit exactement le même narratif que celui utilisé pour défendre les présumés agresseurs de violence basée sur le genre. En effet, Martinez et Zurbano (2019) utilisent la métaphore de la castration des hommes pour décrire l'argument où les hommes se présentent comme les réelles victimes des fausses dénonciations de femmes soutenues par le féminisme. Comme expliqué précédemment, cela a pour effet de générer de la sympathie pour la pauvre victime, qui voit son avenir et sa réputation menacés et décrédibilise la personne qui dénonce. Les procédés de stigmatisations sont les mêmes : on prétend que le dénonciateur cherche à cacher d'autres intérêts, à se venger, à manipuler, à causer du tort. Ici, l'État est la réelle victime des manifestant.e.s qui propagent un discours de dénonciation des droits humains.

Ainsi, à partir de sa capacité à délimiter le vrai du faux, le discours institutionnel a eu recours à une nouvelle stratégie discursive, soit d'accuser les victimes de violence policière de fausses dénonciations. Rappelons-nous le ministre de la Justice Wilson Ruiz qui disait, lors d'une entrevue avec *Vice* (VICE News, 2021), qu'il était totalement faux d'affirmer que le nombre élevé de morts était une conséquence du *paro*, puisqu'il s'agissait en réalité d'actes isolés de bagarres de rue ou de tentatives de vol. Néanmoins, nous voulons focaliser sur les actes de violences sexuelles par la police, parce qu'ils permettent de comprendre comment le discours se transforme sur le continuum de la violence et se matérialise finalement par les actes commis par les policiers. Trois cas seront analysés à titre d'exemple.

Le premier est celui de Diana Fernandez Diaz, dans le quartier de Sameco à Cali. Le 30 avril 2021, Diana, accompagnée de ses amis, prend part à une marche dans le cadre du *paro*. Selon son

témoignage, elle et ses amis se font embarquer par la police lors d'une manifestation pacifique. Elle raconte alors que les garçons et les filles sont séparés puis qu'elle est abusée sexuellement par un policier alors que 5 autres, dont une femme, sont présents dans la pièce. Diana explique qu'elle appelle son père et fait un enregistrement en direct sur Facebook où elle demande le nom et le numéro des agents présents. Un des agents identifiés est un certain Jonh Morales. Le lendemain, sur les réseaux sociaux, sont partagées plusieurs photos d'un officier de police du nom de Jonh Morales où apparaissent des commentaires tel que « Voleur, agent de l'ESMAD » ou « Lui, c'est Jonh Morales, l'agent de l'ESMAD qui a violé une femme à Cali ».

Le 2 mai, après avoir fait son enquête, l'entité de vérification *ColombiaCheck* affirme que l'homme sur la photo, bien qu'il s'appelle bel et bien John Morales ne peut pas avoir été responsable de l'agression sexuelle puisque cet homme est posté dans la région du Choco et ne fait pas partie de l'ESMAD (Saavedra, 2021). Néanmoins, à midi le 1er mai, sur son Twitter, la police nationale avait déjà publié :

Des messages circulent sur les réseaux sociaux dans lesquels un membre de l'institution est identifié avec une photo et son propre nom comme l'auteur présumé d'un cas de violence sexuelle contre une femme à Cali. Cette information est fausse. Une plainte concernant cette affaire est en cours de vérification [traduction libre] (compte Twitter de @PoliciaColombia).

Cette affaire a été reprise dans le Rapport du secteur de la défense publié en juin (2021) et dans la demande d'accès à l'information auprès de la Direction d'enquête criminelle de la Police nationale (DIJIN), par le directeur de la FLIP, Jonathan Bock, comme démonstration des fausses nouvelles qui visaient à nuire à l'appareil institutionnel. Dans les deux cas, il était affirmé qu'un fonctionnaire de l'ESMAD aurait violé une manifestante et que cela avait été prouvé comme faux. Or, la seule chose que l'analyse de *ColombiaCheck* révèle, ce que ce n'est pas l'homme sur la photo qui avait agressé sexuellement. Néanmoins, le discours institutionnel le soumettait de manière à faire croire que la jeune manifestante avait menti et que l'agression n'avait jamais eu lieu.

Le deuxième cas est celui de la jeune Alison, fille de policier, agressée sexuellement le 12 mai dans le quartier El Uvo dans la ville de Popayán. Dans son témoignage sur les réseaux sociaux, la mineure explique qu'elle se dirigeait vers la maison d'un ami et que des agents de l'ESMAD l'ont prise à 4, lui ont baissé le pantalon et attouché « jusqu'à l'âme ». Le lendemain, un communiqué de plusieurs ONG annonce que la victime s'est enlevée la vie. Sur son Twitter, la PNC réagit tout de suite à la publication. Elle republie le communiqué couvert de caractère rouge « Mensonge Infâme ». Dans la description elle publie :

Une fois de plus, la Police Nationale est attaquée par une nouvelle ignoble et infâme, reproduite de manière irresponsable sur les réseaux sociaux, victimisant une famille qui a perdu un être cher aujourd'hui. #RompaLaCadena [traduction libre] (compte Twitter de @PoliciaColombia, 13 mai 2021).

Elle accompagne cette publication d'une vidéo où apparaît le Brigadier Alarcón. Dans celle-ci, la police nationale nie des faits qui ne font pas partie des allégations. Elle explique :

La police nationale se permet d'affirmer de manière catégorique que cette nouvelle qui en plus d'être fautive est vile et ignoble. On peut dire de manière catégorique que c'est une fautive nouvelle pour 3 aspects fondamentaux. Premièrement, la mineure n'est jamais entrée dans une installation policière. Au contraire, une fois que les faits sont connus et que le processus est réalisé par les unités policières, la mineure est déplacée aux installations de l'URI du Bureau du procureur général de la Nation. Deuxièmement, une fois qu'il est établi qu'il s'agit d'une mineure, le protocole de protection de l'intégrité de ce type de population est activé. Sa famille est contactée et elle est livrée dans des conditions optimales à sa grand-mère maternelle à 22h51. Troisièmement, dans la nouvelle il est suggéré que les faits ont eu lieu la nuit dernière. La police nationale, en ce jour à midi, a pris connaissance de la mort d'une jeune de 17 ans qui correspondent à la jeune qui a été conduite aux installations de la URI hier. Les faits ont eu lieu ce matin dans la résidence de la jeune fille, plus exactement dans le quartier El Uvo de cette ville. Quatrièmement, pour garantir la tranquillité de toute la population de Popayán, la police nationale a demandé à travers le Bureau du procureur général de la Nation que dans le moins de temps

possible, l'Institut National de Médecine Légale établit la cause du décès. Nous invitons toute la communauté en général à ce qu'elle brise la chaîne de la désinformation en utilisant les canaux institutionnels qui établissent la véracité des faits [traduction libre] (compte Twitter de @PoliciaColombia, 13 mai 2021).

En plus de présenter les institutions comme seule source fiable, ignorant totalement leur partialité comme acteur, l'intérêt de démentir des faits qui n'avaient pas été allégués ni par le communiqué ni par la jeune fille (par exemple qu'elle n'avait mis les pieds dans une installation policière) permet de semer le doute et de décrédibiliser la dénonciation. La même chose quant aux circonstances de sa mort qui feront l'objet d'une enquête. À aucun moment, il n'a été affirmé que le décès est survenu au moment de l'appréhension, mais bien le jour suivant en raison d'un suicide. De plus, certaines informations comme le fait qu'elle ait été remise « en conditions optimales » ont été démenties par la grand-mère qui affirmait qu'elle avait des bleus sur tout le corps. Ainsi, ce qui est présenté comme une fausse nouvelle dément plutôt des accusations jamais formulées.

Bien que des vidéos où l'on voit des agents policiers du Groupe d'Opération Spéciale (GOES) qui ont pour mission la détention de terroristes, d'individus armés et dangereux et de groupes de crimes organisés) aller la chercher et des agents de l'ESMAD la traîner par les pieds et les mains jusqu'à l'URI aient été publiés les jours suivants, le 25 mai, le Bureau du procureur général de la Nation a laissé fuir qu'après enquête, la jeune fille n'avait pas été violée, alors que cela n'avait jamais été dénoncé par la victime ni par les ONG (« No solo el acceso carnal es violencia sexual: abogada de familiares de Alison », 2021).

Le troisième cas n'a jamais été enregistré par les organisations de la société civile, ni partagé sur les réseaux sociaux, mais a apparemment été dénoncé au Bureau du procureur général de la Nation. C'est du moins ce que raconte un article paru dans la revue *Semana* (« La mujer que se inventó un abuso sexual de la Policía en Bogotá para ocultar que se fue de rumba », 2021), qui étant donné son positionnement idéologique pourrait surtout être qualifié d'un outil de propagande. Dans l'article, il est décrit qu'une jeune femme, qui était sortie ce soir-là faire la fête, pour ne pas l'admettre à son copain, lui aurait raconté qu'elle aurait été transportée puis agressée dans une unité policière. Selon l'article, il s'agissait d'une dénonciation si grave, que le Bureau du procureur

général de la Nation aurait mis en œuvre une énorme quantité de ressources pour enquêter sur son cas. Deux jours plus tard, il aurait été conclu que la prétendue victime avait menti et qu'elle serait portée en justice pour avoir gaspillé des ressources essentielles et émis une fausse dénonciation.

Comme ce cas n'a pas été rapporté ailleurs et compte tenu du non-respect des standards journalistiques auquel la revue a habitué son public, il est possible de douter d'un tel évènement. Il est également essentiel d'analyser un tel cas à l'aide des données à notre disposition, soit que, selon le rapport *La Guerra Inscrita en el Cuerpo* du *Centro Nacional de Memoria Historica* (2017) les cas de violence sexuelle connaissent un taux d'impunité de 90% en Colombie, que les fausses dénonciations de violence sexuelle comptent pour moins de 1% (Marquez et al., 2021) et que ce genre de violence est sous-dénoncé<sup>23</sup>. Néanmoins, même s'il s'agit d'un fait véridique, sa publication dans la revue *Semana* n'est pas anodine. L'emphase mise sur le fait qu'elle trompait son petit ami et qu'elle allait faire la fête participe à la caractérisation des femmes qui transgressent leur rôle traditionnel comme des menteuses, des profiteuses sans morale et guidées par le vice. Les victimes de violence sexuelle sont encore une fois stigmatisées. La dénonciation apparaît comme un processus facile dont les personnes abusent. Cela participe au détournement cognitif des victimes (*gaslight*) et complexifie davantage la dénonciation par les victimes de violence sexuelle.

Ce genre de discours a pour effet d'abimer la confiance des victimes envers les institutions tout en renforçant la perception que ces dernières sont efficaces. Toutefois, le seul résultat est le soutien de l'impunité des forces ayant recours à la violence sexuelle. Ce processus discursif n'est rendu possible que par la capacité que s'octroie l'État à démêler le vrai du faux face aux menaces de fausses dénonciations. En théorie, comme le rappelle très justement l'avocate pénale Pamela Forrero Barrera, le ou la juge est la seule figure institutionnelle qui puisse trancher sur les faits (Marquez et al., 2021). Les institutions policières, en tant qu'accusées, n'ont pas l'autorité ni la crédibilité de la faire. Néanmoins, comme la parole des victimes de violence sexuelle, généralement des femmes ou des personnes issues de la diversité sexuelle et de genre n'est pas

---

<sup>23</sup> Il faut néanmoins noter la loi colombienne oblige l'enquête d'office et avec diligence raisonnable de la part des autorités judiciaires si celles-ci prennent connaissance de conduites liées à de présumés délits de violence contre les femmes (tels que définis par la Convention de Belém Do Para) (Art. 74 de la Loi 906 de 2004, Loi 1542 de 2012). Cela signifie qu'il n'est pas nécessaire que la victime porte plainte formellement pour enclencher une enquête.

reconnue dans un système misogyne, leur capacité d'ébranler l'existence des institutions, des pratiques et, en général, de l'ordre social sur lequel repose la domination masculine traditionnelle est minimisée (Cerva Cerna, 2020) et le discours institutionnel en ressort dominant. Ainsi, en se présentant comme l'unique juge crédible de la vérité, l'État parvient à renforcer la perception de l'importance des institutions et maintient en place son régime de vérité (voir Foucault et al., 2001).

## **Chapitre 5 : Résultats**

Dans ce dernier chapitre, à travers les récits des victimes relatant les discours des policiers ayant eu recours à la violence sexuelle, il est exposé qu'en raison de la performance de leur rôle au sein des structures d'oppression ainsi que de leurs perceptions façonnées par le discours institutionnel, les forces policières ont cherché à rétablir l'ordre en punissant et contenant les corps ne respectant pas leur rôle traditionnellement assigné. Grâce à un discours institutionnel passé par les trois premières étapes, nous soumettons que tous types d'actions violentes par la PNC à l'égard de manifestant.e.s peuvent être cautionnés puisque considérés comme nécessaire. En outre, par l'étude de la VSCP, il est possible de constater comment les structures d'oppression qui modulent les rapports de domination présents dans la société et renforcés au sein de la culture militaire, se matérialisent en violence sexuelle lorsque légitimés par la mission, le rôle et la position de pouvoir attribués à la police au sein de l'État.

### **5.1 Conception masculiniste de la subjectivité politique**

Alors que l'analyse du discours institutionnel permet de révéler ces dynamiques, il est difficile de mesurer le cautionnement de la violence sexuelle précisément puisque le discours « officiel » ne s'est pratiquement pas prononcé sur le sujet. Face à ce silence, nous pouvons considérer deux pistes d'analyse complémentaires. La première est d'analyser les propos des officiers à l'égard des victimes. Ceux-ci sont non seulement révélateurs quant à la misogynie partagée par les membres des forces policières, mais permettent aussi de rendre compte de l'influence du cadrage par le discours institutionnel sur leur conceptualisation des manifestantes. Nous soumettons que l'intersection de ces deux axes de violence résulte en la compréhension des manifestant.e.s comme dangereuses puisque transgressant leur rôle traditionnel et devant être punies. Il est essentiel de ne pas interpréter le recours à certains extraits précis, obtenus par le biais de témoignages publics de certaines victimes comme un endossement de la théorie explicative de la violence sexuelle comme

des cas isolés, mais bien de garder à l'esprit que, parmi les 47 cas dénoncés<sup>24</sup>, seuls 14 cas ont été anonymement partagés (par la victime directement ou par le biais des médias), certains n'incluant pas de propos rapportés. Plusieurs éléments expliqués ici-bas portent plutôt à croire à une problématique systématique (Marquez et al., 2021).

La deuxième piste d'analyse quant au silence officiel du discours institutionnel face aux dynamiques genrées de la manifestation ou à la violence sexuelle ou perpétré par la police (contrairement aux autres types de violence policière qui eux ont été commentés) est d'interpréter justement ce silence comme une position active face à la problématique. La reconnaissance de la violence sexuelle par la police comme une forme de torture dans une décision de la Cour Interaméricaine à l'égard du Mexique en 2018 (*Mujeres víctimas de tortura sexual en Atenco vs. Mexico*, 2018) aurait permis d'espérer du moins une préoccupation ou une dénonciation de la part du discours institutionnelle. Pourtant, il n'en fut rien. Dans le cas à l'étude, nous n'interprétons pas le silence comme une négligence ou une omission à l'obligation étatique de protection, mais bien comme un silence révélateur quant au rôle productif de l'État. Ce silence persistant quant à la violence commise par la police témoigne de cette tendance à privatiser la violence sexuelle (Sankofa, 2016). Ainsi, nous soumettons que ce silence peut agir à titre de discours (DeLaet & Mills, 2018).

Ainsi, dans la prochaine section, à partir du discours institutionnel composé des paroles des policiers et du silence du gouvernement, il sera analysé comment la violence basée sur le genre évolue sur le continuum en passant d'une structure patriarcale à une conception masculiniste, surtout au sein des groupes militaires. En deuxième partie, il sera analysé comment les manifestant.e.s faisant preuve d'agentivité sont perçues comme transgressant leur rôle féminin socialement construit et comme une menace des structures de pouvoir.

### **5.1.1 Continuum de la violence : société patriarcale et militarisation**

Comme la survie de l'État dépend des structures d'oppression, si les réclamations d'un groupe viennent heurter ou remettre en cause notre conceptualisation des institutions, des pratiques et, en

---

<sup>24</sup> Considérant la diversité des chiffres des différentes organisations, les données retenues sont celles de l'ONG Temblores en raison de leur accessibilité et de leur caractère détaillé et complet.

général, de l'ordre social sur lequel repose la domination masculine traditionnelle, une guerre (déclarée ou non) est enclenchée contre ce groupe (Cerva Cerna, 2020). C'est ce que Susan Faludi (1993) en relation avec la réaction de la masculinité offensée a d'ailleurs qualifié de *backlash*. La répression de la manifestation suit cette même logique et c'est pour cela que la violence envers les femmes ou les groupes considérés comme féminisés se fait de manière encore plus violente. Les manifestantes ne remettaient pas seulement en question le pouvoir de l'État, mais également leur rôle dans celui-ci. L'institution policière prenant part à ces structures et participant à leur reproduction a alors fait usage de la force pour les protéger (Herbert, 2001; Stachowitsch, 2013).

Pour Martinez et Zurbano (2019), cette domination masculine est codifiée au sein du discours par ce qu'elles appellent des « néomythes post-machistes », soit l'exagération et la manipulation de la conceptualisation la violence de genre, le caractère utilitaire du féminisme et la castration des hommes. Le premier fait référence à cette idée qu'aujourd'hui n'importe quel geste peut être sujet à caution ou dénoncé, le deuxième à l'incitation des femmes à dénoncer à tout prix et la troisième aux hommes criminalisés en raison des fausses dénonciations. On peut aussi parler d'objectification et de sexualisation des corps féminisés. Une autre codification de la misogynie se révèle dans des discours d'objectivation ou de sexualisation, soit la séparation d'une partie du corps ou des fonctions sexuelles de la personne réduite au statut de simple instrument, comme si son corps ou sa sexualité étaient capables de la représenter tout entière (Arias-Mendoza et al., 2017).

Ces conceptions masculinistes sont présentes au sein des structures idéationnelles de la PNC. Par exemple, dans un rapport produit conjointement par 13 organisations féministes colombiennes, les propos du Brigadier Alarcón ont été critiqués notamment pour avoir expliqué que la jeune Alison a été « livrée dans des conditions optimales à sa grand-mère maternelle ». Selon le rapport, ce genre de langage témoigne de l'objectification du corps des femmes (Casa de la Mujer et al., 2021, p. 18) puisque décrite comme un objet, plutôt que comme une adolescente. Une autre manifestante également à Popayán était accompagnée de sa mère. Alors qu'elles furent séparées, la mère comme la fille reçurent des commentaires comme : « *A como la leche perra?* » (Combien pour ton lait, *bitch?*) « *mechuda* » (éméchée/ malpropre – souvent utilisé pour décrire les personnes vivant dans la rue), « *peinate* » (coiffe toi), « *bajate los pantalones pa' violarte* » (baisse tes pantalons pour te

violer), « *que rico pa' lamerte* » (délicieux à lécher) [traduction libre] (12 mai 2021) (« La violencia sexual, un crimen invisible en la protesta social », 2021). Le 28 avril, une manifestante de Bogota a raconté à travers ses réseaux sociaux qu'alors qu'elle revenait chez elle, elle a entendu des policiers dire « *si así son las marchantes, que rico echarles gases* » (si les manifestantes sont comme ça, comme c'est bon de les gazer) (El Espectador, 2021). À travers ce discours, non seulement l'objectivation, mais aussi la sexualisation des corps féminins qui sont soumis et doivent se conformer au désir masculin sont mises en évidence. Cette sexualisation, surtout de la part de forces policières génère non seulement une peur d'occuper l'espace, mais confine également les femmes à un rôle bien précis, celui d'un produit de consommation.

Ce traitement n'est pas réservé aux femmes, mais bien à toute figure féminisée, une perception qui peut être transposée à l'ensemble de la communauté LGBTQI+. La jeune femme de Popayán, une fois transportée à l'URI, a été témoin d'un policier qui a placé un couteau sous les parties génitales d'un homme, le menaçant de le couper. En lui agrippant les testicules, il lui dit : « *Aquí está tu resistencia mariquita* » (elle est là ta résistance, tapette) [traduction libre] (12 mai 2021). Encore une fois, les insultes directement liées à l'expression de genre ou l'orientation sexuelle de la personne qui ne se conforme pas au modèle hétéronormatif et dont la masculinité est perçue comme dérangeante ou même absente. Les parties intimes sont objectivées et réduites à leur sexualité de manière à menacer et punir la victime pour ne pas se conformer.

Dans le Meta, alors qu'un groupe de femmes tentait de passer sur le trottoir, un agent de l'ESMAD dit à un autre :

- Laisse-la passer, fais-lui ce que tu veux, laisse-la passer.
- Comment ça tout ce que je veux?
- Tout ce que tu veux, vas-y.

(Vidéo partagé sur le compte Twitter de @Juventud\_Humana [traduction libre], 3 mai 2021)

Face à la menace, les femmes qui occupent l'espace public se font rappeler leur soumission au bon vouloir des policiers. Ce discours traduit une objectivation du corps qui peut se posséder ou se violenter et sur lequel la police s'approprie tous les droits. Ces extraits de discours témoignent

donc non seulement de la conception misogyne des femmes ou des corps féminisés au sein de la société patriarcale, encore plus présente au sein de la culture policière, mais démontre plus fortement comment l'occupation de l'espace public par ces corps est interprétée comme une contestation qui légitime ce genre de traitement.

### **5.1.2 La transgression du rôle traditionnel**

La *Defensoría del Pueblo* a identifié un total de 113 cas de violence basée sur le genre contre les femmes et les personnes issues de la communauté LGBTQI+ commises par des membres de la police ou de l'ESMAD entre le 28 avril et le 4 juin, dont 112 dans un contexte de manifestations. Parmi ceux-ci, l'organisation a enregistré 27 cas de violence sexuelle (Naciones Unidas, 2021) Le Bureau des Nations Unies a reçu 60 dénonciations (2021) et l'ONG Temblores 47 (Temblores ONG, 2021a). Selon ces derniers, 62% des cas ont été perpétrés à l'égard des femmes, 29% à l'égard des hommes et 6% à l'égard de personnes non binaires.

Face à ces chiffres, Emilia Marquez, directrice de la section « genre » de l'ONG Temblores, expliquait qu'il faut analyser cette violence au-delà du prisme de possession du corps des femmes comme un butin de guerre, un narratif propre à la conceptualisation de la violence sexuelle comme une arme de guerre, et considérer la logique belliqueuse où les forces publiques ont recours à la violence sexuelle pour punir les dissident.e.s (Marquez et al., 2021). Cette pratique pour dissuader ou punir les femmes de participer à la manifestation publique a d'ailleurs été reconnue par la Cour Interaméricaine dans sa décision de 2018 citée plus haut. Par exemple, au Pérou, l'utilisation de la détention à des fins d'identification servait de prétexte pour retirer les personnes LGBTQI+ de la rue. Une fois enmené.e.s dans des lieux sous le contrôle des forces publiques, la violence sexuelle était exercée à leur endroit. Au Salvador, Davis et al. (2020) ont analysé comment la police avait recours à la violence sexuelle pour punir les individus appartenant à la communauté LGBTQI+ pour ne pas se conformer pas aux normes de genre.

En effet, les femmes ou les personnes féminisées comme la communauté LGBTQI+ sont généralement punies pour transgresser le rôle traditionnellement attribué à leur genre. En premier lieu, les manifestant.e.s contredisent l'esthétique typiquement et proprement féminin. Si l'habillement représente un style anarchiste, non féminin et guerrier, par exemple par l'usage de

capuchon, couvrant leur visage, ou montrant leur corps nu, les manifestantes ne se conforment pas à la féminité modeste et objet de désir. Cardenas et Perez ont aussi analysé comment au Chili, la capuche et le fait de cacher son visage avait été représenté par les médias comme une menace, de la subversion ou encore la déviance de la jeunesse (2017). À l'inverse, comme c'était le cas par exemple lors des chorégraphies qui accompagnait la chanson « *un violador en tu camino* » du regroupement Lastesis à travers le monde, les participantes étaient invitées à porter des vêtements plus révélateurs pour signifier qu'apparaître de manière attirante n'est pas une provocation et qu'elles ne sont pas responsables de la violence sexuelle à leur encontre. Cette démonstration de prise de pouvoir et de contrôle de leur sexualité, et ce, dans l'espace public, constituait une autre manière de transgresser leur rôle de féminité docile. De même, faire du bruit et saccager des espaces de diverses façons se heurtent aux stéréotypes de genre de la soumission et de la tranquillité, imposés par la construction sociale de la féminité (Cerva Cerna, 2020).

De manière plus globale, les manifestantes féminines et féminisées qui prennent part au conflit et aux manifestations publiques transgressent leur rôle traditionnel parce qu'en prenant place dans l'espace public, elles défient et remettent en cause l'autorité avec leur corps (Cerva Cerna, 2020). En effet, en se basant sur des attributs stéréotypés pour déterminer les rôles de chacun, les espaces sont contrôlés et ségrégués. Herbert (2001) donne l'exemple de la rue, une chasse gardée des officiers masculinistes dont le contrôle est l'épreuve ultime. Le privé au contraire est un espace réservé aux femmes. Alors que la plupart des cas de violence sexuelle commis par la police (contexte de manifestation ou pas) ont lieu dans des espaces privés (voitures, établissements policiers, résidences privées, etc.), les victimes y seraient transportées depuis l'espace public. O'Keefe (2017) a d'ailleurs démontré que la violence commise par des agents de l'État cherche à punir les femmes qui « transgressent » à leur rôle domestique et à les confiner aux espaces privés.

La violence sexuelle est ainsi un outil très efficace pour le contrôle des corps, puisque sans même être perpétuée, la peur de cette violence impacte la capacité des femmes à occuper les espaces publics (Beltrán & Calvet, 2020). Il aurait d'ailleurs été suggéré que la menace de viol aurait les mêmes effets sociopolitiques que la perpétration du viol (Johnson, 2014). La même chose peut être dite pour la communauté LGBTQI+ limitée aux espaces privés en raison de leur victimisation sexuelle dans les espaces publics hétéronormatifs (Javaid, 2018).

Cette compréhension de la place des corps féminins et féminisés est le résultat d'une longue construction des rôles genrés. Brownmiller (1976) affirmait qu'à la fin du 18e siècle, le risque de viol était utilisé pour limiter la place des femmes au foyer. Cette peur était utilisée pour contraindre les femmes à être passives et modestes de peur qu'on pense qu'elles ne provoquent un viol (Brownmiller, 1976; Johnson, 2014). Il est important de mentionner ici que ce narratif s'appliquait exclusivement aux femmes blanches et nanties, d'abord puisque les femmes racisées et/ou de classe ouvrière ne bénéficiaient pas de la « protection » de l'espace privée, étant obligées de quitter cet espace pour subvenir à leurs besoins, mais aussi parce que leur corps était considéré comme « inviolables » (Coetzee & du Toit, 2018) . Néanmoins, à travers ces deux récits se traduit à la fois un discours de légitimité de la violence sexuelle et une culpabilisation des femmes victimes, des stratégies encore très communes qui justifient entre autres que la protection par la police s'applique uniquement aux « victimes idéales » (Ricciardelli et al., 2021). En effet, pour celles qui ne restent pas confinées à l'espace privé, elles ne récoltent que ce qu'elles ont semé (Wright, 2011).

Dans le cadre du *paro* 2021, selon le BNU, il y a de fortes raisons de croire que les membres de la police ont utilisé la violence sexuelle pour punir les gens de leur participation aux manifestations et pour les humilier en raison de leur statut de femme (parce qu'elles participent aux affaires publiques), d'être issue de la communauté LGBTQI+ ou de leur appartenance ethnique (Naciones Unidas, 2021). Par exemple, le BNU a vérifié un cas datant du 21 mai, lorsque trois jeunes hommes dont un homosexuel, ont été placés en garde à vue dans un commissariat de Soledad, Atlantico. Le traitement auquel ces trois jeunes hommes ont été soumis constitue selon le BNU de la torture et d'autres formes de mauvais traitements, y compris des actes de violence physique et sexuelle, qui, selon les allégations, ont été perpétrés par d'autres prisonniers à l'instigation de la police. L'un d'entre eux aurait été victime de viol en raison de son orientation sexuelle.

Le confinement des femmes à leur rôle privé peut être remarqué dans les discours des officiers de police. Dans le vidéo des femmes interpellées par l'ESMAD alors qu'elles marchaient sur le trottoir dans le Meta, il est possible d'entendre un agent dire « Tu ne devrais pas être ici » [traduction libre] (El Espectador, 2021). La jeune fille qui fut séparée de sa mère à Popayán raconte qu'un policier lui a demandé « Pourquoi tu n'es pas à la maison à cuisiner? » [traduction libre] (« La violencia sexual, un crimen invisible en la protesta social », 2021). Deux jeunes manifestantes,

une à Antioquia et l'autre à Palmira, dans la Valle del Cauca ont raconté que la police avait menacé de les « faire disparaître » [traduction libre] (Casa de la Mujer et al., 2021). De plus, selon le BNU, après avoir légalement dénoncé être victime de violence sexuelle, une femme fut menacée et forcée de se déplacer dans une autre région du pays, complexifiant ainsi sa participation au processus d'enquête et de condamnation criminelles (Naciones Unidas, 2021).

L'occupation de l'espace public par les corps féminins et féminisée et considérée comme un danger réel parce qu'elle sous-entend la reconnaissance ou l'appropriation de la subjectivité politique par des groupes historiquement marginalisés. En effet, non seulement, ces personnes s'opposent ouvertement au pouvoir, mais elles remettent également en question l'entièreté des structures comme le patriarcat, le colonialisme et le néolibéralisme. En effet, la continuité de ces structures dépend du pouvoir et du contrôle d'un groupe sur l'autre. La police a la mission d'assurer leur survie notamment en décourageant ces groupes de réclamer et d'assumer un rôle politique. Par exemple, comme l'expliquait Wright (2011), les femmes victimes de féminicides au Mexique étaient dépeintes comme nuisibles. Puisqu'elles allaient travailler, il était entendu qu'elles participaient à la désintégration de la famille traditionnelle.

Cette conceptualisation de la menace incarnée par les femmes qui ne se conforment pas aux structures de pouvoir alimente cette idée que les femmes sont dangereuses. Elle justifie alors le recours à certains actes de violence sexuelle qui permettent de vérifier que les femmes ne cachent pas d'éléments dangereux sur elles. Une femme de la Valle del Cauca raconte qu'elle fut obligée de se déshabiller et de s'accroupir, sous prétexte de s'assurer qu'elle ne cachait rien dans son anus. Elle raconte aussi que si cela a été fait face à une agente, un agent est par la suite entré alors qu'elle était nue, a demandé à l'agente de quitter et a procédé à des attouchements, traitant la manifestante de pute et la menaçant de l'amener à l'arrière pour la violer (Human Rights Watch, 2021). Une autre manifestante à Bogota témoigne qu'après avoir été transportée à l'URI, elle fut frappée, déshabillée et soumise à une fouille invasive qui incluait l'introduction d'un doigt dans son anus (Casa de la Mujer et al., 2021).

Finalement, on ne peut faire abstraction que la violence sexuelle n'est pas uniquement le résultat d'un continuum de violence initié par le patriarcat, mais répond également aux structures de violence coloniale. L'utilisation de la violence sexuelle comme outil de contrôle des espaces et des

corps n'est d'ailleurs pas sans rappeler les différentes pratiques de colonisation, prise de possession symbolique et d'occupation (Enloe, 1989). En effet, si le secteur militaire se charge de la colonisation du féminin à l'extérieur des frontières, la police s'en charge à l'intérieur. Sachseder (2020) a d'ailleurs montré comment les compagnies transnationales ont eu recours à la violence sexuelle pour libérer les territoires et ainsi maintenir l'autorité a illustré la disproportion de femmes autochtones et afrocolombiennes victimes de violence sexuelle.

Il est ainsi essentiel de mettre la lumière sur les cas connus qui répondent à cette oppression coloniale. Bien que nous n'ayons pas accès à l'identification ethnique des victimes, il est important de noter que 7 des 13 cas que nous avons vérifiés se sont produits dans le département du Valle del Cauca, un département dont 25% de la population s'identifie comme afrodescendante et qui connaît un des niveaux de pauvreté les plus élevés du pays. Par exemple, à Popayán, un jeune autochtone aurait été agressé physiquement, verbalement et sexuellement en plus d'être menacé de mort par la police. Il aurait aussi été la cible d'insultes à caractère racistes et homophobes (Naciones Unidas, 2021). Le *Proceso de Comunidades Negras* a aussi dénoncé que deux femmes afrodescendantes auraient été brutalement frappées avec des bâtons ou des casques, dévêtues, attouchées sexuellement et insultées de « chiennes noires » dans un camion de la police nationale à Soacha (Naciones Unidas, 2021). Une porte-parole de l'Union de Résistance de Cali aurait aussi été attaquée physiquement et reçut des insultes raciales (Naciones Unidas, 2021).

Ces différents exemples illustrent bien comment le corps qui conteste peut constituer un territoire où le pouvoir est inscrit. Par la violence sexuelle, l'État assure son autorité sur l'ennemi, prend le contrôle des corps dissidents et les ramène à l'ordre. Il assure ainsi sa continuité dans sa forme actuelle, c'est-à-dire basée sur les structures patriarcales, coloniales et néolibérales. Les croyances misogynes, comme le confinement du féminin à l'espace privée, s'articulent à partir de leur évolution sur le continuum de la violence initié par les structures d'oppression. Celles-ci peuvent se matérialiser en violence sexuelle. La violence sexuelle commise par la police est particulière parce qu'elle s'explique non seulement par le rôle de celle-ci au sein de l'État, mais surtout par cette croyance que ce qui menace les structures est dangereux et doit être contrôlée.

## Conclusion

À partir de notre analyse du cadrage du discours institutionnel, nous avons montré comment, en passant par les trois étapes de stigmatisation de la manifestation, d'incarnation de la sécurité et d'autoassignation de la vérité, le discours institutionnel participe à la VSCP à l'endroit des personnes prenant part à la manifestation. En effet, en première étape, en stigmatisant la manifestation, c'est-à-dire en la présentant comme une menace à sa continuité et à sa croissance et en puisant dans l'imaginaire collectif colombien de l'ennemi interne, le discours met l'accent sur la nécessité d'un retour à la stabilité. En deuxième étape, le discours présente l'État comme le garant de cette stabilité, responsable de la protection. Cela octroie ainsi le mandat à sa force de contrôle d'avoir recours à la violence, et ce pour le plus grand bien. En troisième étape, en cadrant l'État comme victime d'un complot, le discours institutionnel discrédite toute opposition et présente l'État comme l'unique juge de la vérité. Par le fait même il participe à la décredibilisation des victimes et renforce les stéréotypes à leur sujet. Cela offre ainsi un sentiment d'impunité et du devoir bien fait aux policiers qui font usage de la violence sexuelle.

Par l'application de ces stratégies, la police qui évolue déjà au sein de structures de violence et qui endosse les croyances collectives qui y sont associées, peut percevoir le discours institutionnel comme une caution de l'usage de la violence, quelle qu'elle soit, pour limiter la capacité de changements des manifestant.e.s. En effet, en tant que bras armé de l'État, la police est la gardienne de la survie des structures néolibérales, coloniales et patriarcales (Abkar, 2020) dont la continuité de l'État dépend. Le discours institutionnel propagé pendant le *paro* 2021, en participant à la construction discursive de la manifestation comme un ennemi duquel il faut se défendre, a servi d'inhibiteur à la violence structurelle dans un système où la violence structurelle omniprésente évolue et se transforme en permanence, pouvant prendre la forme de violence sexuelle pour toutes personnes à l'intersection des structures d'oppression.

La violence sexuelle constitue alors le produit de la répression symbolique de la manifestation par le discours institutionnel. En performant son rôle au sein de l'État, la police a recours à VSCP en tant qu'un instrument politique, qui cherche à confiner les corps féminisés à leur rôle traditionnel, à les discipliner pour avoir enfreint les normes associées au féminin : le silence, la soumission et

l'absence de l'espace public. Face à la contestation des structures, la violence sexuelle constitue une méthode de contrôle et ainsi de renforcement et de protection de l'appareil institutionnel. Ainsi, contrairement à ce qu'avance certaines conceptualisations de la VBGSC, dans le cas de la VSCP en contexte de manifestation, ce ne serait pas l'effondrement de l'appareil étatique qui expliquerait le recours à la violence sexuelle, mais bien la quête de survie d'un l'appareil étatique rigide qui dépend fragilement du statu quo. Le recours aux conceptualisations de la violence sexuelle comme arme de guerre pour expliquer la VSCP semble ainsi présenter certaines limites. À ce sujet, Daniela Villamil avait exprimé sa crainte de voir le vocabulaire de la guerre employé lors du *paro* 2021 puisque celui-ci s'inscrit dans la logique du caractère exceptionnel de la guerre, ce qui n'était pas le cas dans les manifestations, de sorte que les normes de droits humains devaient être appliquées et non de droit humanitaire (Marquez et al., 2021). Cependant, à l'instar de ce qui a été suggéré par certaines chercheuses de la VBGSC, situer la VSCP dans un continuum de violence tenant compte de la violence structurelle semble essentiel pour comprendre son usage plutôt que toute autre forme de violence.

Une autre contribution de cette recherche a été de faire dialoguer deux types de discours: le discours institutionnel formel, planifié, dont les mots sont pesés avec le discours plus spontané et sans filtre des réseaux sociaux. Cette combinaison a permis la création d'un riche corpus qui considérerait la façade mise de l'avant par l'État de même que les réflexes inconscients des acteurs, une méthode moins commune en recherche.

Évidemment, cette recherche comporte également ses limites. Premièrement, le corpus pourrait être qualifié d'incomplet, notamment en raison de l'absence de transparence des institutions (parfois pour des raisons légitimes, comme dans le cas de dénonciation de violence sexuelle) et plus particulièrement de l'absence de documentation policière interne au sujet de la gestion de la manifestation, de la possibilité que certaines dénonciations publiques soient passées sous notre radar et évidemment, en raison de la sous-dénonciation systématique de la VBG. Notre corpus constituant davantage un ensemble d'extraits textuel rapiécé, plutôt qu'un scan systématique de la documentation, il se peut que certains extraits textuels clés qui auraient permis l'étude d'autres narratifs soient manquants.

Deuxièmement, nous n'avons pas été en mesure de développer une méthode pour quantifier l'impact de chacun des extraits du discours institutionnel sur les acteurs. Le discours est analysé tel un ensemble, comme si chacune des prises de parole considérée forme une partie égale d'un tout. Des études aux méthodologies distinctes pourraient être pertinentes pour évaluer l'impact de discours institutionnel précis sur les actions policières.

Troisièmement, même si le choix d'étudier les oppresseurs et non les opprimés en était un réfléchi, celui-ci peut traduire une association des victimes à une position passive, uniquement considérées par cette recherche comme des canaux de communication. Évidemment, se fier à leurs dénonciations pour analyser les formes de violences sexuelles témoigne de l'importance accordée à leur parole, mais il est vrai que l'analyse de leur discours en tant que données secondaires peut être perçue comme de l'instrumentalisation de leur douleur.

Quatrièmement, même en ayant vécu dans le pays à plusieurs reprises et en ayant eu l'aide de Colombiens pour interpréter le langage, l'espagnol n'étant pas ma première langue, il est probable que la portée, la signification culturelle et les connotations de certaines expressions ou régionalismes n'aient pas été complètement saisies.

Cinquièmement, bien que la subjectivité fasse partie intégrante de cette recherche, il est important de noter qu'étudier la violence est un processus violent et que lecture de témoignages, la visualisation d'images et le découragement ont probablement brouillé le jugement de la chercheuse à plus d'une reprise.

En terminant, il est important de reconnaître que cette thèse extrait du travail et d'organisation militante acharnée. Il ne fait d'ailleurs aucun doute que le *paro* 2021, s'inscrivant dans la continuité des protestations des dernières décennies a amorcé des changements historiques en Colombie. L'élection d'un premier gouvernement de gauche ayant fait campagne en promettant réformer la police et abolir l'ESMAD n'est sans doute que le début. En date d'août 2022, la redéfinition du rôle de la police a déjà été amorcée (Suesca, 2022) et le discours institutionnel connaît une transformation importante : le discours de protection et de sécurité laisse place à celui de l'amour et de la dignité (Saldarriaga Hernandez, 2022).

Cette nouvelle direction que prend le gouvernement en appelle ainsi à la pertinence de l'abolitionnisme dans le contexte colombien. En effet, si cette thèse n'est pas essentiellement

abolitionniste, son ontologie permet de construire des ponts entre la VSCP et les réflexions abolitionnistes. Les secteurs politiques, intellectuels et activistes bénéficieraient de davantage de recherches combinant ces deux enjeux. Plusieurs chercheur.e.s se sont d'ailleurs penché.e.s sur la problématique de la violence policière en considérant son lien constitutif d'un ordre politique, économique et social et réimaginent l'organisation de nos sociétés et nous croyons fermement que l'abolitionnisme, en tant que projet politique, peut permettre ultimement la transformation des systèmes d'oppression. Impliquant un rejet de la capacité à l'État de punir plutôt que de prendre soin, le projet abolitionniste redéfinit le rôle de l'État face à la violence. Par exemple, Vergès propose d'établir une politique féministe et antiraciste de la protection au sein des communautés en réponse à la pacification coloniale et à la civilité imposée (Vergès, 2020) une suggestion qui fait écho aux propos et à l'activisme de Robyn Maynard qui prône l'abolition d'un système basé sur la « sécurité » au profit d'un système basé sur la bienveillance (*care*) (Maynard, 2020). À travers ces suggestions, il faut comprendre qu'en prévoyant des alternatives pour répondre aux problèmes humains qui nécessitent soins, empathie et investissements plutôt que châtement, réduisant ainsi la capacité de l'État à la violence, l'abolitionnisme constitue aussi un discours. Si nous admettons que nos réalités se construisent sur nos constructions sociales collectives, il est essentiel que le discours de la protection contre la menace fasse place au discours porté par l'abolitionnisme, soit celui de l'amour des autres, de la valorisation de la vie et du soin de la communauté par la communauté.

## Bibliographie

- Abkar, A. A. (2020). An Abolitionist Horizon for (Police) Reform. *California Law Review*, 108(6). <https://www.californialawreview.org/print/abolitionist-horizon-police-reform/>
- Acevedo-Tarazona, Á., Mejía-Jerez, A., & Correa-Lugos, A. (2020). El dispositivo de seguridad nacional y las prácticas tanatopolíticas en Bucaramanga, Santander (1980-1989). *Revista CS*, 31, Art. 31. <https://doi.org/10.18046/recs.i31.3712>
- Ahumada Pardo, M. A. (2007). *El enemigo interno en Colombia*. Abya Yala.
- Al-Ali, N. (2012). Gendering the Arab Spring. *Middle East Journal of Culture and Communication*, 5(1), 26-31. <https://doi.org/10.1163/187398612X624346>
- Alcazár Alvarado, A. (2019). La criminalización de la protesta social : Un estado de la cuestión. *Revista Rupturas*, 25-43. <https://doi.org/10.22458/rr.v10i1.2749>
- Alianza para la Paz, Policía Nacional de Colombia, & Centro de Investigación y Educación popular, programa por la paz (CINEP/PPP). (2019). *Transformación de Conflictos Sociales : Diagnóstico Participativo*.
- Altheide, D. L. (2003). Notes towards a politics of fear. *Journal for Crime, Conflict and the Media*, 37-54.
- Amnesty International. (2020). *Eyes on Chile : Police violence and Command Responsibility during the Period of Social Unrest* (N° 22/3133/2020).
- Arango, A. A. (2012). La Política de Seguridad Democrática en Colombia : Análisis de su Discurso, Políticas y Resultados Durante la Administración Uribe. *Interdisciplinary Journal of the Center for Hemispheric Defense Studies National Defense University*, 13, 35.
- Arias-Mendoza, D. E., Arroyave-Cabrera, J. A., Arias-Mendoza, D. E., & Arroyave-Cabrera, J. A. (2017). Representación mediática de la mujer en la oferta radial musical de Santa Marta, Colombia. *Signo y Pensamiento*, 36(71), 172-187. <https://doi.org/10.11144/javeriana.syp36-71.rmno>
- Aron, R. (1985). *Paix et guerre entre les nations*. Calmann-Lévy.
- Auclair, I. (2016). *Le continuum des violences genrées dans les trajectoires migratoires des Colombiennes en situation de refuge en Équateur*. Université Laval.
- Aviles, W. (2020). Colombia : Civilian Control and Militarized Repression. In W. Aviles, *Oxford Research Encyclopedia of Politics*. Oxford University Press. <https://doi.org/10.1093/acrefore/9780190228637.013.1806>

- Ayala, C. A. (2016). *¿QUIÉN ES TERRORISTA? APROXIMACIÓN A LAS NOCIONES DE TERRORISMO EN LA POLÍTICA DE SEGURIDAD DEMOCRÁTICA DURANTE EL GOBIERNO DE ÁLVARO URIBE VÉLEZ*. Universidad del Rosario.
- Ayiera, E. (2010). Sexual violence in conflict: *Feminist Africa*, 14, 7-20.
- Baaz, M. E., & Stern, M. (2009). Why Do Soldiers Rape? Masculinity, Violence, and Sexuality in the Armed Forces in the Congo (DRC). *International Studies Quarterly*, 53(2), 495-518. <https://doi.org/10.1111/j.1468-2478.2009.00543.x>
- Baaz, M. E., & Stern, M. (2013). *Sexual Violence as a Weapon of War? Perceptions, Prescriptions, Problems in the Congo and Beyond* (Zed Books). Zed Books.
- Baaz, M. E., & Stern, M. (2018). Curious erasures : The sexual in wartime sexual violence. *International Feminist Journal of Politics*, 20(3), 295-314. <https://doi.org/10.1080/14616742.2018.1459197>
- Barbosa Parra, E. J. (2020). Contención militar de la protesta social en Colombia. *Brújula Semilleros de Investigación*, 8(15), 31-45. <https://doi.org/10.21830/23460628.44>
- Barker, T. (2020). Overview. In T. Barker, *Aggressors in Blue* (p. 1-71). Springer International Publishing. [https://doi.org/10.1007/978-3-030-28441-1\\_1](https://doi.org/10.1007/978-3-030-28441-1_1)
- Bell, M. C. (2018). Hidden laws of the time of Ferguson. *Harvard law review*, 132(1).
- Beltrán, A. M., & Calvet, C. C. (2020). Fiestas, public space and rape culture. A study of the Wolf Pack case. In *Gendered Violence at International Festivals*. Routledge.
- Betancur, M. S. B. (2006). Del Estatuto de Seguridad al estado comunitario : Veinticinco años de criminalización de la protesta social en Colombia. *Observatorio Social de America Latina*, 19, 46.
- Bilge, S. (2010). De l'analogie à l'articulation : Théoriser la différenciation sociale et l'inégalité complexe. *L'Homme et la société*, 176-177(2), 43. <https://doi.org/10.3917/lhs.176.0043>
- Boesten, J. (2017). Of exceptions and continuities : Theory and methodology in research on conflict-related sexual violence. *International Feminist Journal of Politics*, 19(4), 506-519. <https://doi.org/10.1080/14616742.2017.1367950>
- Bonner, M. D. (2009). State Discourses, Police Violence and Democratisation in Argentina. *Bulletin of Latin American Research*, 28(2), 227-245. <https://doi.org/10.1111/j.1470-9856.2008.00270.x>
- Bonner, M. D., & Dammert, L. (2022). Constructing police legitimacy during protests : Frames and consequences for human rights. *Policing and Society*, 32(5), 629-645. <https://doi.org/10.1080/10439463.2021.1957887>

- Bosi, L., & Uba, K. (2016). Political and Institutional Confrontation. In K. Fahlenbrach, M. Klimke, & J. Scharloth (Éds.), *Protest cultures : A companion* (p. 451-461). Berghahn Books.
- Boudreau, V. (2005). Precarious Regimes and Matchup Problems in the Explanation of Repressive Policy. In C. Davenport, H. Johnston, & C. Mueller (Éds.), *Repression and Mobilization* (NED-New edition, Vol. 21, p. 33-57). University of Minnesota Press; JSTOR. <http://www.jstor.org/stable/10.5749/j.ctttv82w.5>
- Brittan, A. (1989). *Masculinity and power*. BBlackwell.
- Brownmiller, S. (1976). *Against our will : Men, women, and rape*. Bantam Books.
- Buss, D. E. (2009). Rethinking « Rape as a Weapon of War ». *Feminist Legal Studies*, 17(2), 145-163. <https://doi.org/10.1007/s10691-009-9118-5>
- Butler, C. K., Gluch, T., & Mitchell, N. J. (2007). Security Forces and Sexual Violence : A Cross-National Analysis of a Principal—Agent Argument. *Journal of Peace Research*, 44(6), 669-687. <https://doi.org/10.1177/0022343307082058>
- Butler, J. (2011). *Gender trouble : Feminism and the subversion of identity*. Routledge.
- Butler, J. (2016). *Frames of War : When Is Life Grievable?* (p. 224). Verso Books.
- Caballero, F. (2018, avril 26). Uribe en el país de los buenos muertos. *Las 2 orillas*. <https://www.las2orillas.co/uribe-en-el-pais-de-los-buenos-muertos/>
- Campaña. (2022, mai 3). ¿QUÉ HA PASADO CON LA PROTESTA SOCIAL EN COLOMBIA EN 2022? Defender la Libertad. <https://defenderlalibertad.com/category/abuso-policial/>
- Campbell, K. (2018). Producing Knowledge in the Field of Sexual Violence in Armed Conflict Research : Objects, Methods, Politics, and Gender Justice Methodology. *Social Politics: International Studies in Gender, State & Society*, 25(4), 469-495. <https://doi.org/10.1093/sp/jxy025>
- Canel-Çınarbaş, D., & Yohani, S. (2019). Indigenous Canadian University Students' Experiences of Microaggressions. *International Journal for the Advancement of Counselling*, 41(1), 41-60. <https://doi.org/10.1007/s10447-018-9345-z>
- Caracol Radio. (2010, juin 5). Casi 50 entidades fueron liquidadas durante el Gobierno Uribe. *Caracol Radio*. [https://caracol.com.co/radio/2010/06/05/economia/1275719880\\_308713.html](https://caracol.com.co/radio/2010/06/05/economia/1275719880_308713.html)
- Cardenas, C., & Perez, C. (2017). Representacion mediatica de la accion de protesta juvenil : La capucha como metáfora. *Revista latinoamericana de ciencias sociales, niñez y juventud*, 15(2), 1067-1084. <https://doi.org/10.11600/1692715x.1521814092016>

- Casa de la Mujer, Comunitar - Corporación de Mujeres Ecofeministas, Corporación Humanas, Corporación Jurídica Libertad, & Corporación Vamos Mujer. (2021). *Violencias sexuales y otras violencias contra mujeres en el contexto del Paro Nacional de Colombia 2021 : Informe presentado a la Comisión Interamericana de Derechos Humanos en el marco de la visita de trabajo realizada a Colombia entre el 8 y el 10 de junio de 2021*.
- Casas Ramírez, D. A. (2019). Esmad, seguridad y posacuerdo : Perspectivas sobre la protesta en Colombia. *Ciencias Sociales y Educación*, 8(16), 73-89.  
<https://doi.org/10.22395/csye.v8n16a5>
- Celis, L. (2013). Relire la violence dans la société colombienne à la lumière des relations sociales et internationales. *Cahiers de recherche sociologique*, 52, 243-269.  
<https://doi.org/10.7202/1017284ar>
- Celis, L. (2017). Economic Extractivism and Agrarian Social Movements : Perspectives on Low-Intensity Democracy in the Face of the Colombian Conflict. *Latin American Perspectives*, 44(5), 145-161. <https://doi.org/10.1177/0094582X17719037>
- Centro Nacional de Memoria Histórica. (2017). *La guerra inscrita en el cuerpo. Informe nacional de violencia sexual en el conflicto armado*,. CNMH.
- Cerva Cerna, D. (2020). La protesta feminista en México. La misoginia en el discurso institucional y en las redes sociodigitales. *Revista Mexicana de Ciencias Políticas y Sociales*, 65(240), Art. 240. <http://dx.doi.org/10.22201/fcpys.2448492xe.2020.240.76434>
- Céspedes-Báez, L. M., Chaparro González, N., & Estefan Vargas, S. (2014). Metodologías en el estudio de la violencia sexual en el marco del conflicto armado colombiano. *Colombia Internacional*, 80, 19-56. <https://doi.org/10.7440/colombiaint80.2014.02>
- CEV. (2022, mai 10). “La Comisión constató que en las ejecuciones extrajudiciales se consolidó un entramado de actores estatales y no estatales”. Comisión de la Verdad.  
<https://web.comisiondelaverdad.co/actualidad/noticias/comision-verdad-ejecuciones-extrajudiciales-entramado-ejercito-no-estatales>
- Cobbina, J. E., Chaudhuri, S., Rios, V. M., & Conteh, M. (2019). “I Will Be Out There Every Day Strong!” Protest Policing and Future Activism Among Ferguson and Baltimore Protesters. *Sociological Forum*, 34(2), 409-433. <https://doi.org/10.1111/socf.12503>
- Cockburn, C. (2004). *The Continuum of Violence : A Gender Perspective on War and Peace*.  
<https://doi.org/10.1525/california/9780520230729.003.0002>
- Coetzee, A., & du Toit, L. (2018). Facing the sexual demon of colonial power : Decolonising sexual violence in South Africa. *European Journal of Women’s Studies*, 25(2), 214-227.  
<https://doi.org/10.1177/1350506817732589>

- Cohen, D. K. (2013). Explaining Rape during Civil War : Cross-National Evidence (1980–2009). *American Political Science Review*, 107(3), 461-477.  
<https://doi.org/10.1017/S0003055413000221>
- Cohen, D. K. (2017). The ties that bind : How armed groups use violence to socialize fighters. *Journal of Peace Research*, 54(5), 701-714. <https://doi.org/10.1177/0022343317713559>
- Cohen, D. K., & Nordås, R. (2014). Sexual violence in armed conflict : Introducing the SVAC dataset, 1989–2009. *Journal of Peace Research*, 51(3), 418-428.  
<https://doi.org/10.1177/0022343314523028>
- Colmenares, L., & Heredia, L. (2020). *Procesos de deshumanización en la protesta estudiantil en Bogotá : Conflicto intergrupala entre miembros del movimiento estudiantil y agentes del ESMAD* [Pontificia Universidad Javeriana].  
<https://repository.javeriana.edu.co/bitstream/handle/10554/51898/Laura%20Colmenares%20c%20Laura%20Heredia%20%282020%29.pdf?sequence=1&isAllowed=y>
- Comisión Interamericana de Derechos Humanos. (2021). *Observaciones y recomendaciones Visita de trabajo a Colombia*.
- Connell, R. W. (1990). The State, Gender, and Sexual Politics : Theory and Appraisal. *Theory and Society*, 19(5), 507-544. <https://doi.org/10.1007/BF00147025>
- Conseil de sécurité des Nations Unies, Résolution 1325, 4213 (2000).
- Conseil de sécurité des Nations Unies, Résolution 2467, 8514 (2019).
- Consejo Nacional de Paz Afrocolombiano. (2021, mars 18). *Racism, War, Migration and Peace-building : Perspective and experiences of black communities in Colombia* [Webinaire]. Ethnic People and Peace – Global Network Project and the Colombian Truth Commission, En ligne.
- STC7641-2020, Pub. L. No. STC7641-2020, 11001-22-03-000-2019-02527-02 (2020).
- Crenshaw, K. (1989). Demarginalizing the Intersection of Race and Sex : A Black Feminist Critique of Antidiscrimination Doctrine, Feminist Theory and Antiracist Politics. *University of Chicago Legal Forum*, 1(8), 31.
- Cruz Rodríguez, E. (2007). Los estudios sobre el paramilitarismo en Colombia. *Análisis político*, 20(60), 117-134.
- Cruz-Rodríguez, E. (2017). *El posconflicto y la reforma de la Policía en Colombia : El problema de la desmilitarización*. 17.
- Daoust, A.-M. (2010). Les approches féministes. In *Théories des relations internationales : Contestations et résistances* (2<sup>e</sup> éd., p. 661). Athéna Éditions.

- da Silva, E., & Heller, M. (2009). From protector to producer : The role of the State in the discursive shift from minority rights to economic development. *Language Policy*, 8(2), 95-116. <https://doi.org/10.1007/s10993-009-9127-x>
- Davies, B. (1991). The concept of agency : A feminist poststructuralist analysis. *Social Analysis, Special Issue, Postmodern Critical Theorising*, 30, 42-53.
- Davies, S. E., & True, J. (2015). Reframing conflict-related sexual and gender-based violence : Bringing gender analysis back in. *Security Dialogue*, 46(6), 495-512. <https://doi.org/10.1177/0967010615601389>
- Davis, D. A., Morales, G. J., Ridgeway, K., Mendizabal, M., Lanham, M., Dayton, R., Cooke, J., Santi, K., & Evens, E. (2020). The health impacts of violence perpetrated by police, military and other public security forces on gay, bisexual and other men who have sex with men in El Salvador. *Culture, Health & Sexuality*, 22(2), 217-232. <https://doi.org/10.1080/13691058.2019.1582801>
- Deglow, A. (2016). Localized legacies of civil war : Postwar violent crime in Northern Ireland. *Journal of Peace Research*, 53(6), 786-799. <https://doi.org/10.1177/0022343316659692>
- DeLaet, D. L., & Mills, E. (2018). Discursive Silence as a Global Response to Sexual Violence : From Title IX to Truth Commissions. *Global Society*, 32(4), 496-519. <https://doi.org/10.1080/13600826.2018.1516200>
- Della Porta, D. (2016). Protest in Social Movements. In K. Fahlenbrach, M. Klimke, & J. Scharloth (Éds.), *Protest cultures : A companion* (p. 13-25). Berghahn Books.
- Della Porta, D., & Reiter, H. (Éds.). (1998). *Policing protest : The control of mass demonstrations in Western democracies*. University of Minnesota Press.
- della porta, D., & Fillieule, O. (2007). Policing Social Protest. In D. A. Snow, S. A. Soule, & H. Kriesi (Éds.), *The Blackwell Companion to Social Movements* (p. 217-241). Blackwell Publishing Ltd. <https://doi.org/10.1002/9780470999103.ch10>
- Denzin, N., & Lincoln, Y. (2017). *The SAGE Handbook of Qualitative Research* (5th edition). Sage Publications.
- Duff, K. (2018). Feminism Against Crime Control : On Sexual Subordination and State Apologism. *Historical Materialism*, 26(2), 123-148. <https://doi.org/10.1163/1569206X-00001649>
- Duque, I. (2021, mai 17). *Entrevista a Iván Duque : El presidente plantea fórmulas para enfrentar la crisis* (J. R. Vargas & M. E. Arrango) [Noticias Caracol]. <https://www.youtube.com/watch?v=RL5ItQ1EU3Y>

- Duriesmith, D. (2018). Manly States and Feminist Foreign Policy. In *Revisiting Gendered States*. Oxford University Press. <https://doi.org/10.1093/oso/9780190644031.003.0004>
- Earl, J. (2006). Introduction : Repression and the Social Control of Protest. *Mobilization: An International Quarterly*, 11(2), 129-143. <https://doi.org/10.17813/mai.11.2.b55gm84032815278>
- Earl, J. (2011). Political Repression : Iron Fists, Velvet Gloves, and Diffuse Control. *Annual Review of Sociology*, 37(1), 261-284. <https://doi.org/10.1146/annurev.soc.012809.102609>
- Earl, J., & Soule, S. A. (2006). SEEING BLUE: A POLICE-CENTERED EXPLANATION OF PROTEST POLICING. *Mobilization: An International Quarterly*, 11(2), 145-164.
- Earl, J., Soule, S. A., & McCarthy, J. D. (2003). Protest under Fire? Explaining the Policing of Protest. *American Sociological Review*, 68(4), 581. <https://doi.org/10.2307/1519740>
- El Espectador (Réalisateur). (2021, mai 3). “¡Qué rico echarles gases!” : La violencia sexual en el Paro Nacional. <https://www.youtube.com/watch?v=fwsjrwAE08c>
- El Tiempo (Réalisateur). (2021, mai 21). En vivo : Así va el debate de moción de censura contra Diego Molano [Live]. <https://www.youtube.com/watch?v=sLp9nRMjGOQ>
- Engle, K. (1993). After the Collape of the Public/Private Distinction : Strategizing Women’s Rights Reconceiving Reality: Women and International Law: Part Two - The Public/Private Distinction and Its Impact on Women: Chapter 7. *Studies in Transnational Legal Policy*, 25, 143-156. <https://heinonline.org/HOL/P?h=hein.journals/stdt1p25&i=160>
- Enloe, C. H. (1989). *Bananas, beaches and bases : Making feminist sense of international politics* (Updated ed., with a new pref.). University of California Press.
- Enloe, C. H. (2000). *Maneuvers : The international politics of militarizing women’s lives*. University of California Press.
- Enloe, C. H. (2007). *Globalization and Militarism : Feminists Make the Link*. Rowman & Littlefield.
- Escobar, A. (2003). Displacement, development, and modernity in the Colombian Pacific. *International Social Science Journal*, 55(175), 157-167. <https://doi.org/10.1111/1468-2451.5501015>
- ¿Están usando la crisis como una manera de desestabilizar al Gobierno y ganar las elecciones 2022? (2021, mai 23). <https://www.youtube.com/watch?v=5E9-mur9ADM>
- Eugster, D. (2016). Recontextualization of Signs and Fakes. In K. Fahlenbrach, M. Klimke, & J. Scharloth (Éds.), *Protest cultures : A companion* (p. 284-293). Berghahn Books.
- Fahlenbrach, K., Klimke, M., & Scharloth, J. (2016). *Protest Cultures : A Companion* (Número v. 17). Berghahn Books; eBook Collection (EBSCOhost).

<https://search.ebscohost.com/login.aspx?direct=true&db=nlebk&AN=1049847&site=ehost-live>

- Faludi, S. (1993). *Reaccion. La Guerra no declarada contra la mujer moderna*.
- Farfán, L. B., Ariza, Y. H. R., & Avoine, P. A. (2017). De víctimas a sobrevivientes : El reto de la reconstrucción de memoria histórica en Colombia. *Cambios y Permanencias*, 8(2), Art. 2. <https://revistas.uis.edu.co/index.php/revistacyp/article/view/7810>
- Farmer, P. (2004). An Anthropology of Structural Violence. *Current Anthropology*, 45(3), 305-325. <https://doi.org/10.1086/382250>
- Figueroa, J. J. C., & Rodríguez, J. J. Ñ. (2017). Una perspectiva crítica sobre la violencia en Colombia en épocas del postconflicto. *Utopía y Praxis Latinoamericana*, 22(78), 153-162.
- Finau, E. L. (2019). Axiom of a Masculinist state and the Gendered Avowal : An Interdisciplinary Discourse. *Newcastle Business School Student Journal*, 2(1), 48-57. <https://novaojs.newcastle.edu.au/uonsbj/index.php/uonsbj/article/view/46>
- Flynn, C., Damant, D., & Bernard, J. (2015). Analyser la violence structurelle faite aux femmes à partir d'une perspective féministe intersectionnelle. *Nouvelles pratiques sociales*, 26(2), 28-43. <https://doi.org/10.7202/1029260ar>
- Flynn, C., Damant, D., Bernard, J., & Lessard, G. (2016). Entre théorie de la paix et continuum de la violence : Réflexion autour du concept de la violence structurelle. *Canadian Social Work Review*, 33(1), 45-64. <https://doi.org/10.7202/1037089ar>
- Foucault, M. (1972). *The Archeology of Knowledge and the Discourse on Language* (Pantheon). Blackwell Publishing. <https://doi.org/10.1002/9780470776407.ch20>
- Foucault, M., Defert, D., Ewald, F., & Lagrange, J. (2001). *Dits et écrits II 1976-1988*. Gallimard.
- Francisco, L. B. (2003). LA DOCTRINA DE SEGURIDAD NACIONAL : MATERIALIZACIÓN DE LA GUERRA FRÍA EN AMÉRICA DEL SUR. *Revista de Estudios Sociales*, 15, 74-87. <https://doi.org/10.7440/res15.2003.05>
- Fundación para la libertad de prensa. (2021, octubre 29). *Los jueces de la verdad, el mar de mentiras detrás del ciberpatrullaje del Estado*. FLIP. <https://www.flip.org.co/index.php/es/informacion/pronunciamentos/item/2817-los-jueces-de-la-verdad-el-mar-de-mentiras-detras-del-ciberpatrullaje-del-estado>
- Galtung, J. (1969). Violence, Peace, and Peace Research. *Journal of Peace Research*, 6(3), 167-191. <http://www.jstor.org/stable/422690>

- Galtung, J., & Fischer, D. (2013). *Johan Galtung : Pioneer of Research* (Springer, Vol. 5). Springer Berlin Heidelberg. <https://doi.org/10.1007/978-3-642-32481-9>
- García Luna, J. K. (2019). La policía en el posconflicto : Análisis impacto del nuevo Código de Policía y el Escuadrón Móvil Antidisturbios en Colombia. *Revista Logos, Ciencia & Tecnología*, 11(3). <https://doi.org/10.22335/rlct.v11i3.986>
- García-Del Moral, P. (2020). Practicing Accountability, Challenging Gendered State Resistance : Feminist Legislators and Femicidio in Mexico. *Gender & Society*, 34(5), 844-868. <https://doi.org/10.1177/0891243220948217>
- Gargarella, R. (2008). Un diálogo sobre la ley y la protesta social. *Derecho PUCP*, 61, Art. 61. <https://doi.org/10.18800/derechopucp.200801.001>
- Gil, L. (2021, mai 9). La Canciller Blum circula video que acusa a Petro de terrorismo. *La línea del medio*. <https://lalineadelmedio.com/lacancillerblumcirculavideoqueacusaapetrodeterrorismo/>
- Gillham, P., & Noakes, J. (2006). Aspects of the « new penology » in the police response to major political protests in the United States, 1999-2000. In D. Della Porta, A. Peterson, & H. Reiter (Éds.), *The Policing of Transnational Protest* (Ashgate Publishing Limited).
- Gordon, T. (2005). The political economy of law-and-order policies : Policing, class struggle, and neoliberal restructuring. *Studies in political Economy*, 75(1), 53-77.
- Grabendorff, W. (2009). Limited Security Sector Reform in Colombia. In H. Born & A. Schnable, *Security Sector Reform in Challenging Environments* (Geneva Centre for the Democratic Control of Armed Forces (DCAF)).
- Grajales, J. (2011). The rifle and the title : Paramilitary violence, land grab and land control in Colombia. *Journal of Peasant Studies*, 38(4), 771-792. <https://doi.org/10.1080/03066150.2011.607701>
- Grant, R. (1992). The Quagmire of Gender and International Security. In *Gendered states : Feminist (re)visions of international relations theory* (p. xiv+224). Lynne Rienner.
- Gray, H. (2019). The ‘war’/‘not-war’ divide : Domestic violence in the Preventing Sexual Violence Initiative. *The British Journal of Politics and International Relations*, 21(1), 189-206. <https://doi.org/10.1177/1369148118802470>
- Gripp, C. A., & Zaluar, A. M. (2017). Police and gendered labor performances : Hypermasculinity and policing as a masculine function. *Vibrant : Virtual Brazilian Anthropology*, 14(2). <https://doi.org/10.1590/1809-43412017v14n2p037>
- Grondin, D. (2010). Le poststructuralisme. In *Théories des relations internationales : Contestation et resistances* (2e éd., p. 661). Athéna Éditions.

- Guevara Latorre, J. P. (2015). El Plan Colombia o el desarrollo como seguridad. *Revista Colombiana de Sociología*, 38(1), 63-82. <https://doi.org/10.15446/rsc.v38n1.53264>
- Hallsworth, S., & Lea, J. (2011). Reconstructing Leviathan : Emerging contours of the security state. *Theoretical Criminology*, 15(2), 141-157. <https://doi.org/10.1177/1362480610383451>
- Hammersley, M. (2013). *What is Qualitative Research?* Bloomsbury Academic. <https://doi.org/10.5040/9781849666084>
- Harding, S. G. (Éd.). (2004). *The feminist standpoint theory reader : Intellectual and political controversies*. Routledge.
- Hatuka, T. (2016). Public Space. In K. Fahlenbrach, M. Klimke, & J. Scharloth (Éds.), *Protest cultures : A companion* (p. 284-293). Berghahn Books.
- Heinich, N. (2020). *La cadre-analyse d'Erving Goffman : Une aventure structuraliste*. CNRS éditions.
- Herbert, S. (2001). « Hard Charger » or « Station Queen »? Policing and the Masculinist State. *Gender, Place & Culture*, 8(1), 55-71. <https://doi.org/10.1080/09663690120026325>
- Hernando, S. (2007, mai 2). *Plan Colombia : ¿en qué se gasta el dinero?* [http://news.bbc.co.uk/hi/spanish/latin\\_america/newsid\\_6616000/6616023.stm](http://news.bbc.co.uk/hi/spanish/latin_america/newsid_6616000/6616023.stm)
- Human Rights Watch. (2020). Argentina : Events of 2020. In *World Report 2021*. <https://www.hrw.org/world-report/2021/country-chapters/argentina>
- Human Rights Watch. (2021). *Colombia : Brutalidad policial contra manifestantes*. <https://www.hrw.org/es/news/2021/06/09/colombia-brutalidad-policial-contra-manifestantes>
- Instituto de estudios para el desarrollo y la paz. (2022). *Cifras de la violencia en las regiones 2021*. <https://indepaz.org.co/cifras-de-la-violencia-en-las-regiones-2021/>
- Jacobs, D., & O'Brien, R. M. (1998). The determinants of deadly force : A structural analysis of police violence. *The American Journal of Sociology*, 103(4), 837-862. <https://doi.org/10.1086/231291>
- Javaid, A. (2018). Out of place : Sexualities, sexual violence, and heteronormativity. *Aggression and Violent Behavior*, 39, 83-89. <https://doi.org/10.1016/j.avb.2018.02.007>
- Jímenez, W. G., & Turizo, J. P. (2011). Militarización de la Policía y Policización de las Fuerzas Militares. Revisión del fenómeno a nivel internacional y nacional. *Revista Logos, Ciencia & Tecnología*, 3(1). <https://doi.org/10.22335/rlct.v3i1.131>
- Johnson, R. R. (2014). Rape and Gender Conflict in a Patriarchal State. *Crime & Delinquency*, 60(7), 1110-1128. <https://doi.org/10.1177/0011128713480656>

- Junguito Bonnet, R. (2019). EL PAPEL DE LOS GREMIOS EN LA ECONOMÍA COLOMBIANA. *Desarrollo y Sociedad*, 82, 103-131. <https://doi.org/10.13043/dys.82.4>
- Kagal, N., & Latchford, L. (2020). Towards an intersectional praxis in international development : What can the sector learn from Black feminists located in the global North? *Gender & Development*, 28(1), 11-30. <https://doi.org/10.1080/13552074.2020.1717179>
- Kelly, L. (2019). Le continuum de la violence sexuelle (M. Tillous, Trad.). *Cahiers du Genre*, 66(1), 17-36. <https://doi.org/10.3917/cdge.066.0017>
- Kienscherf, M. (2016). Beyond Militarization and Repression : Liberal Social Control as Pacification. *Critical Sociology*, 42(7-8), 1179-1194. <https://doi.org/10.1177/0896920514565485>
- Kim, J. (2018). Why do people take to the streets? Understanding the multidimensional motivations of protesting publics. *Public Relations Review*, 44(4), 501. <https://www.proquest.com/docview/2130771941?parentSessionId=KrvKqwMrA50n%2FHGWm0P6D5PliLH82qZS%2F%2F5RpVoEUXo%3D&pq-origsite=primo&>
- Kurtz, D. L., & Upton, L. L. (2018). The Gender in Stories : How War Stories and Police Narratives Shape Masculine Police Culture. *Women & Criminal Justice*, 28(4), 282-300. <https://doi.org/10.1080/08974454.2017.1294132>
- La mujer que se inventó un abuso sexual de la Policía en Bogotá para ocultar que se fue de rumba. (2021, mai 25). *Semana*. <https://www.semana.com/nacion/articulo/la-mujer-que-se-invento-un-abuso-sexual-de-la-policia-en-bogota-para-ocultar-que-se-fue-de-rumba/202108/>
- La peligrosa ‘primera línea’ : ¿un nuevo grupo criminal nació en Colombia? (2021, juillet 17). *Semana*. <https://www.semana.com/nacion/articulo/exclusivo-asi-opera-y-estos-son-los-planes-de-la-peligrosa-primera-linea/202118/>
- La violencia sexual, un crimen invisible en la protesta social. (2021, juin 17). *EL ESPECTADOR*. <https://www.elespectador.com/colombia-20/conflicto/la-violencia-sexual-un-crimen-invisible-en-la-protesta-social/>
- Lai, R. Y. S. (2021). From #MeToo to #ProtestToo : How a Feminist Movement Converged with a Pro-democracy Protest in Hong Kong. *Politics & Gender*, 17(3), 500-507. <https://doi.org/10.1017/S1743923X21000246>
- Lazar, M. M. (2007). Feminist Critical Discourse Analysis : Articulating a Feminist Discourse Praxis. *Critical Discourse Studies*, 4(2), 141-164. <https://doi.org/10.1080/17405900701464816>
- Leatherman, J. L. (2011). *Sexual Violence and Armed Conflict* (1st edition). Polity.

- Letherby, G. (2003). *Feminist research in theory and practice*. Open University Press.  
<http://www.dawsonera.com/depp/reader/protected/external/AbstractView/S9780335226160>
- Lincoln, Y. S., & Guba, E. G. (1985). *Naturalistic inquiry*. Sage Publications.
- ¿Los manifestantes violentos han violado los derechos fundamentales de otros ciudadanos? (2021, mai 23). <https://www.youtube.com/watch?v=JS9-0meQndo>
- Los que están fuera de Colombia hablan de protestas pacíficas. Los colombianos ven algo diferente. (2021, mai 23). <https://www.youtube.com/watch?v=5E9-mur9ADM>
- Lugones, M. (2016). The Coloniality of Gender. In W. Harcourt (Éd.), *The Palgrave Handbook of Gender and Development : Critical Engagements in Feminist Theory and Practice* (p. 13-33). Palgrave Macmillan UK. [https://doi.org/10.1007/978-1-137-38273-3\\_2](https://doi.org/10.1007/978-1-137-38273-3_2)
- MacKenzie, M., Gunaydin, E., & Chaudhuri, U. (2020). Illicit Military Behavior as Exceptional and Inevitable : Media Coverage of Military Sexual Violence and the “Bad Apples” Paradox. *International Studies Quarterly*, 64(1), 45-56.  
<https://doi.org/10.1093/isq/sqz093>
- Maher, T. M. (2003). Police sexual misconduct : Officers’ perceptions of its extent and causality. *Criminal Justice Review*, 28(2), 355-381.
- « Máquinas de guerra » : La polémica en Colombia por la justificación del gobierno de un bombardeo a la guerrilla en el que murió al menos una menor. (2021, mars 11). *BBC News Mundo*. <https://www.bbc.com/mundo/noticias-america-latina-56261428>
- Marquez, E., Villamil, D., & Forrero Barrera, P. (2021, mai 26). *Hablemos de la violencia sexual denunciada en el paro nacional* [El Espectador].  
[https://www.youtube.com/watch?v=dI7jG0qHw0s&ab\\_channel=ElEspectador](https://www.youtube.com/watch?v=dI7jG0qHw0s&ab_channel=ElEspectador)
- Martínez-Jiménez, L., & Zurbano-Berenguer, B. (2019). Post-machismo, gender violence, and opinion dynamics in digital media : Exploring the Spanish reality through the experience of eldiario.es. *Teknokultura. Revista de Cultura Digital y Movimientos Sociales*, 16(2), Art. 2. <https://doi.org/10.5209/tekn.65173>
- Maynard, R. (2020, octobre 8). *Against the carceral state : Making (Black) freedom in a time of crisis and revolt* [Conférence]. Shirley Greenberg Annual Lecture in Women’s Studies, Université d’Ottawa - En ligne.
- Mbembe, A. (2002). On the Power of the False. *Public Culture*, 14(3), 629-641.  
<https://doi.org/10.1215/08992363-14-3-629>
- Mbembe, A. (2003). Necropolitics. *Public Culture*, 15(1), 11-40.  
<https://doi.org/10.1215/08992363-15-1-11>

- McLeod, A., & O'Meara, D. (2010). *Théories des realtions internationales : Contestations et résistances* (2<sup>e</sup> éd.). Athéna Éditions.
- McWilliams, M. (1997). Violence against women and political conflict : The Northern Ireland experience. *Critical Criminology*, 8(1), 78-92. <https://doi.org/10.1007/BF02461137>
- Meger, S. (2016). The Fetishization of Sexual Violence in International Security. *International Studies Quarterly*, 60(1), 149-159. <https://doi.org/10.1093/isq/sqw003>
- Meger, S. (2019). Gender, violence, and the Women, Peace and Security agenda. In L. Shepherd, *Handbook on Gender and Violence* (p. 279-294). Edward Elgar Publishing. <https://doi.org/10.4337/9781788114691.00027>
- Meger, S., & Sachseder, J. (2020). Militarized peace : Understanding post-conflict violence in the wake of the peace deal in Colombia. *Globalizations*, 17(6), 953-973. <https://doi.org/10.1080/14747731.2020.1712765>
- Menjívar, C. (2008). Violence and Women's Lives in Eastern Guatemala : A Conceptual Framework. *Latin American Research Review*, 43, 109-136. <https://doi.org/10.1353/lar.0.0054>
- Merry, S. E. (2003). Constructing a Global Law-Violence against Women and the Human Rights System. *Law & Social Inquiry*, 28(4), 941-977. <https://doi.org/10.1111/j.1747-4469.2003.tb00828.x>
- Mesa de conversaciones. (2016). *Acuerdo final para la terminación del conflicto y la construcción d una paz estable y durable* (Oficina del alto comisionado para la paz, Éd.).
- Miguel Uribe convoca a una movilización en Bogotá para manifestarse en apoyo de la fuerza pública. (2021, mai 6). *Infobae*. <https://www.infobae.com/america/colombia/2021/05/06/miguel-uribe-convoca-a-una-movilizacion-en-bogota-para-manifestarse-en-apoyo-de-la-fuerza-publica/>
- Miles, M. B., & Huberman, A. M. (1994). *Qualitative data analysis : An expanded sourcebook* (2nd ed). Sage Publications.
- MinDefensa Colombia (Réalisateur). (2021, juin 7). *Patrón sistemático de ataques*. <https://www.youtube.com/watch?v=qNi7VYPi2-Q>
- Ministerio de Defensa Nacional. (2019). *Marco Política Marco de Convivencia y Seguridad Ciudadana*. <https://gobierno.antioquia.gov.co/wp-content/uploads/2020/06/Politica-Marco-Convivencia-Seguridad-Ciudadana-2018-2022-min.pdf>
- Ministerio de Defensa Nacional. (2021). *GARANTÍAS A LA MANIFESTACIÓN PACÍFICA Y CONTROL DE ACCIONES VIOLENTAS. PERIODO 28 DE ABRIL A 4 DE JUNIO DE 2021*.

- Moncada, E. (2009). Toward Democratic Policing in Colombia? Institutional Accountability through Lateral Reform. *Comparative Politics*, 41(4), 431-449.  
<https://doi.org/10.5129/001041509X12911362972511>
- Monk, H., Gilmore, J., & Jackson, W. (2019). Gendering Pacification : Policing Women at Anti-fracking Protests. *Feminist Review*, 122(1), 64-79.  
<https://doi.org/10.1177/0141778919847461>
- Montesanti, S. R. (2015). The role of structural and interpersonal violence in the lives of women : A conceptual shift in prevention of gender-based violence. *BMC Women's Health*, 15(1), 93. <https://doi.org/10.1186/s12905-015-0247-5>
- Morales Sierra, F. (2021, décembre 2). Primera línea acude a la CIDH buscando protección : “Quieren silenciarnos”. *EL ESPECTADOR*.
- Naciones Unidas, O. del alto comisionado de derechos humanos. (2021). *El Paro Nacional 2021 : Lecciones aprendidas para el ejercicio del derecho de reunión pacífica en Colombia*.
- Nandy, A. (2003). *The romance of the state : And the fate of dissent in the tropics*. Oxford University Press.
- Naranjo, P. S. (2014). De la responsabilidad social estatal a la responsabilidad social empresarial : Gobernanza neoliberal y condicionamiento de derechos. *Diálogos de Derecho y Política*, 15, Art. 15.  
<https://revistas.udea.edu.co/index.php/derypol/article/view/21765>
- Negret Mosquera, C. A. (2021). *Informe Final : Para el esclarecimiento de de los hechos ocurridos los días 9 y 10 de septiembre 2020* (p. 180).
- Neocleous, M. (2013). The Dream of Pacification : Accumulation, Class War, and the Hunt. *Socialist Studies/Études Socialistes*. <https://doi.org/10.18740/S4K01H>
- Neocleous, M. (2016). The logic of pacification : War-police-accumulation. *Athenea Digital. Revista de pensamiento e investigación social*, 16(1), 9.  
<https://doi.org/10.5565/rev/athenea.1738>
- No solo el acceso carnal es violencia sexual : Abogada de familiares de Alison. (2021, mai 24). *W Radio*. <https://www.wradio.com.co/noticias/regionales/no-solo-el-acceso-carnal-es-violencia-sexual-abogada-de-familiares-de-alison/20210524/nota/4137477.aspx>
- O'Donnell, G. (2004). *The Quality of Democracy : Why the Rule of Law Matters*.  
<https://doi.org/10.1353/jod.2004.0076>

- O’Keefe, T. (2017). Policing unruly women : The state and sexual violence during the Northern Irish Troubles. *Women’s Studies International Forum*, 62, 69-77.  
<https://doi.org/10.1016/j.wsif.2017.03.003>
- Organización Indígena de Colombia. (2012). *Las mujeres indígenas, víctimas invisibles del conflicto armado en Colombia : La violencia sexual, estrategia de guerra*. Centro de Estudios de Género, Mujer y Sociedad. <https://repositorio.unal.edu.co/handle/unal/53849>
- Pardo, D. (2021, juin 1). Los grupos de civiles que disparan al lado de la policía durante las protestas en Colombia. *BBC News Mundo*. <https://www.bbc.com/mundo/noticias-america-latina-57311752>
- Parmelee, J. H., & Bichard, S. L. (2011). *Politics and the Twitter Revolution : How Tweets Influence the Relationship between Political Leaders and the Public*. Lexington Books.
- Peterson, V. S. (1992). *Gendered states : Feminist (re)visions of international relations theory*. Lynne Rienner.
- Presidencia de la República - Colombia (Réalisateur). (2021, juillet 20). *Presidente Duque en la instalación de las sesiones ordinarias del Congreso de la República 2021-2022*. <https://www.youtube.com/watch?v=mDbzvjrYnCQ>
- Purvis, D. E., & Blanco, M. (2020). Police Sexual Violence : Police Brutality, #MeToo, and Masculinities. *CALIFORNIA LAW REVIEW*, 108, 46.
- Quijano, A. (2007). « Race » et colonialité du pouvoir. *Mouvements*, 51(3), 111-118.  
<http://www.cairn.info/revue-mouvements-2007-3-page-111.htm>
- Quintero, J. (2021, mai 30). Así fue la marcha “Colombia te llevo en el corazón” en Medellín. *El Colombiano*. <https://www.elcolombiano.com/antioquia/medellin/marcha-por-la-paz-y-la-institucionalidad-del-30-de-mayo-en-medellin-DM15089497>
- Ramírez, M. C. (2010). Maintaining Democracy in Colombia through Political Exclusion, States of Exception, Counterinsurgency, and Dirty War. In D. M. Goldstein & E. D. Arias, *Violent democracies in Latin America* (Duke University Press, p. 93-114).  
<https://books.scholarsportal.info/en/read?id=/ebooks/ebooks0/duke/2010-08-24/1/9780822392033>
- Rashid, T. (2009). Militarized Masculinities, Female Bodies, and ‘Security Discourse’ in Post-9/11 Pakistan. *Strategic Analysis*, 33(4), 566-578.  
<https://doi.org/10.1080/09700160902907100>
- Redacción de El País. (2021, mai 25). Marcha del silencio : Así fue la multitudinaria movilización pacífica en Cali. *El País*. <https://www.elpais.com.co/cal/marcha-del-silencio-multitudinaria-asistencia-de-calenos-que-piden-recuperar-a-la-ciudad.html>

- Rehn, E., & Johnson-Sirleaf, E. (2002). *Women, war, peace : The independent experts' assessment on the impact of armed conflict on women and women's role in peace-building*. UNIFEM.
- Reiss, M. (2016). Street Protest. In K. Fahlenbrach, M. Klimke, & J. Scharloth (Éds.), *Protest cultures : A companion* (p. 352-358). Berghahn Books.
- Retiró la reforma fiscal hace semanas. ¿Por qué continúan las protestas?* (2021, mai 23). <https://www.youtube.com/watch?v=5E9-mur9ADM>
- Reynolds-Stenson, H. (2018). Protesting the police : Anti-police brutality claims as a predictor of police repression of protest. *Social Movement Studies*, 17(1), 48-63. <https://doi.org/10.1080/14742837.2017.1381592>
- Ricciardelli, R., Spencer, D. C., & Dodge, A. (2021). "Society Wants to See a True Victim" : Police Interpretations of Victims of Sexual Violence. *Feminist Criminology*, 16(2), 216-235. <https://doi.org/10.1177/1557085120970270>
- Richani, N. (2002). *Systems of violence : The political economy of war and peace in Colombia*. State University of New York Press.
- Richard, K., externe, L. vers un site, fenêtre, celui-ci s'ouvrira dans une nouvelle, & Molloy, S. (2020). An examination of emerging adult military men : Masculinity and U.S. military climate. *Psychology of Men & Masculinities*, 21(4), 686-698. <http://dx.doi.org/10.1037/men0000303>
- Rivera Rueda, M. (2021, juillet 1). ¿Qué es la Primera Línea? *EL ESPECTADOR*. <https://www.elespectador.com/bogota/que-es-la-primera-linea/>
- Rosen, L. N., Knudson, K. H., & Fancher, P. (2003). Cohesion and the Culture of Hypermasculinity in U.S. Army Units. *Armed Forces & Society*, 29(3), 325-351. <https://doi.org/10.1177/0095327X0302900302>
- Roseneil, S. (1995). *Disarming patriarchy : Feminism and political action at Greenham*. Open University Press.
- Rozo, W. (2013). *Esmad, arma letal*. 80, 5.
- Saavedra, A. M. (2021, mai 2). *No, el de la foto no es el policía del Esmad denunciado por participar en una agresión sexual en Cali*. ColombiaCheck. <https://colombiacheck.com/chequeos/no-el-de-la-foto-no-es-el-policia-del-esmad-denunciado-por-participar-en-una-agresion>
- Sachseder, J. (2020). Cleared for investment? The intersections of transnational capital, gender, and race in the production of sexual violence and internal displacement in Colombia's

- armed conflict. *International Feminist Journal of Politics*, 22(2), 162-186.  
<https://doi.org/10.1080/14616742.2019.1702473>
- Saldarriaga Hernandez, M. (2022). Amor y otros giros afectivos en el discurso político colombiano. *Cerosetenta*. <https://cerosetenta.uniandes.edu.co/amor-y-otros-giros-afectivos-en-el-discurso-politico-colombiano/>
- Sankofa, Y. (2016). Mapping the Blank : Centering Black Women’s Vulnerability to Police Sexual Violence to Upend Mainstream Police Reform. *Howard Law Journal*, 59(3), 55.
- Sarria, C. (2002). La violencia de limpieza social, una aproximacion al fenomeno y su relacion con los conflictos sociales en Colombia. *Prospectiva (Cali, Colombia)*, 6-7, 127-.
- Scheper-Hughes, N., & Bourgeois, P. (2004). *Violence in war and peace : An anthology* (Vol. 5). Mountaineers Books.
- Segato, R. L., & Monque, P. (2021). Gender and Coloniality : From Low-Intensity Communal Patriarchy to High-Intensity Colonial-Modern Patriarchy. *Hypatia*, 36(4), 781-799.  
<https://doi.org/10.1017/hyp.2021.58>
- Semana Noticias (Réalisateur). (2021, mai 31). *Andrés Escobar dice ser « persona de bien » tras disparar a manifestantes en Cali | Semana Noticias—YouTube*.  
[https://www.youtube.com/watch?v=ejPtC8qr4IU&ab\\_channel=RevistaSemana](https://www.youtube.com/watch?v=ejPtC8qr4IU&ab_channel=RevistaSemana)
- Sepulveda, L. (2021, mai 6). ‘Fui malinterpretado’ : Alcalde que pidió frente común contra vándalos. *El Tiempo*. <https://www.eltiempo.com/colombia/otras-ciudades/paro-nacional-alcalde-de-pereira-se-defiende-tras-pedir-un-frente-comun-586567>
- Serje, M. (2012). El mito de la ausencia del Estado : La incorporación económica de las “zonas de frontera” en Colombia. *Cahiers des Amériques latines*, 71, Art. 71.  
<https://doi.org/10.4000/cal.2679>
- Shepherd, L. J. (2016). Making war safe for women? National Action Plans and the militarisation of the Women, Peace and Security agenda. *International Political Science Review*, 37(3), 324-335. <https://doi.org/10.1177/0192512116629820>
- Silvestri, M. (2017). Police Culture and Gender : Revisiting the ‘Cult of Masculinity’. *Policing: A Journal of Policy and Practice*, 11(3), 289-300. <https://doi.org/10.1093/polic/paw052>
- Simckes, M., Hajat, A., Revere, D., Rowhani-Rahbar, A., & Willits, D. (2019). A Conceptualization of Militarization in Domestic Policing. *Police Quarterly*, 22(4), 511-538. <https://doi.org/10.1177/1098611119862070>
- Sisma Mujer. (2022). *Tratamiento de la temática de violencia sexual en la Jurisdicción Especial para la Paz : Llamado feminista para poner fin a la impunidad y construir una paz con*

- enfoque de género*. <https://www.sismamujer.org/wp-content/uploads/2022/05/Tratamiento-de-la-violencia-sexual-en-la-JEP-7.pdf>
- Snow, D. A., & Benford, R. D. (1992). Master Frames and Cycles of Protest. In A. Morris & C. McClurg (Éds.), *Frontiers in Social Movement Theory*. (Yale University Press, p. 133-155).
- Spivak, G. C. (2010). "Can the Subaltern Speak?" In R. C. MORRIS (Éd.), *Can the Subaltern Speak?* (p. 21-78). Columbia University Press; JSTOR. <http://www.jstor.org/stable/10.7312/morr14384.5>
- Srikantia, J. (2016). The structural violence of globalization. *Critical Perspectives on International Business*, 12(3), 222-258. <https://doi.org/10.1108/cpoib-09-2015-0040>
- Stachowitsch, S. (2013). Military Privatization and the Remasculinization of the State : Making the Link Between the Outsourcing of Military Security and Gendered State Transformations. *International Relations*, 27(1), 74-94. <https://doi.org/10.1177/0047117812470574>
- Staudt, K. (2014). The Persistence of Femicide amid Transnational Activist Networks. In *Binational Human Rights* (p. 165-180). University of Pennsylvania Press. <https://doi.org/10.9783/9780812209983.165>
- Stinson Sr, P. M., Liederbach, J., Brewer Jr, S. L., & Mathna, B. E. (2015). Police sexual misconduct : A national scale study of arrested officers. *Criminal Justice Policy Review*, 26(7), 665-690.
- Suesca, L. (2022, août 20). Las cuatro reformas a la Policía Nacional que quiere Gustavo Petro. *Caracol Radio*. [https://caracol.com.co/radio/2022/08/20/politica/1660951643\\_649307.html](https://caracol.com.co/radio/2022/08/20/politica/1660951643_649307.html)
- Swaine, A. (2015). Beyond Strategic Rape and Between the Public and Private : Violence Against Women in Armed Conflict. *HUMAN RIGHTS QUARTERLY*, 37, 33.
- Sweeting, F., Arabaci-Hills, P., & Cole, T. (2021). Outcomes of police sexual misconduct in the UK. *Policing: A Journal of Policy and Practice*, 15(2), 1339-1351.
- Sweeting, F., Cole, T., & Hills, P. (2022). Is the blue wall of silence a fallacy in cases of police sexual misconduct? *International Journal of Police Science & Management*, 14613557221085504.
- Tadros, M. (2016). Understanding politically motivated sexual assault in protest spaces : Evidence from Egypt (march 2011 to June 2013). *Social & Legal Studies*, 25(1), 93-110.
- Temblores ONG. (2020). *Bolillo, dios y patria* (p. 73).

- Temblores ONG. (2021a). *REPORTE SOBRE LOS HECHOS DE VIOLENCIA POLICIAL OCURRIDOS DURANTE EL 2021* (p. 9).
- Temblores ONG. (2021b, juin 16). *Comunicado a la opinión pública y a la comunidad internacional por los hechos de violencia cometidos por la Fuerza Pública de Colombia en el marco de las movilizaciones del Paro Nacional*. [Communiqué].  
[https://www.temblores.org/\\_files/ugd/7bbd97\\_dca18695c7ce484abc15e707db5b4b1a.pdf](https://www.temblores.org/_files/ugd/7bbd97_dca18695c7ce484abc15e707db5b4b1a.pdf)
- The Murder of Lucas Villa*. (2021, décembre 6). <https://forensic-architecture.org/investigation/the-murder-of-lucas-villa>
- Theidon, K. (2009). Reconstructing Masculinities : The Disarmament, Demobilization, and Reintegration of Former Combatants in Colombia. *Human Rights Quarterly*, 31(1), 1-34. JSTOR. <http://www.jstor.org/stable/20486735>
- Tickner, J. A. (2018). Rethinking the State in International Relations. In *Revisiting Gendered States*. Oxford University Press. <https://doi.org/10.1093/oso/9780190644031.003.0002>
- Tilly, C. (1985). War Making and State Making as Organized Crime. In P. Evans, D. Rueschemeyer, & T. Skocpol, *Bringing the State Back In* (Cambridge University Press, p. 10).
- Torres, S., Corzo, A. I., Duque, J., & Medina, L. (2011). Neoliberalismo, ciudadanía y educación : Una mirada desde América Latina. El caso de Perú, Colombia y México. *IX Jornadas de Sociología*.
- True, J. M. (2013). Feminism. In *Theories of International Relations* (p. 241-265). Palgrave Macmillan. <https://research.monash.edu/en/publications/feminism-5>
- Uprimny, R., & Sánchez Duque, L. M. (2010). Derecho penal y protesta social. In E. A. Bertoni, *Es legítima la criminalización de la protesta social? : Derecho penal y libertad de expresión en América Latina*. Universidad de Palermo, Facultad de Derecho, Centro de Estudios en Libertad de Expresión y Acceso a la Información.  
[http://www.palermo.edu/Archivos\\_content/derecho/pdf/libro-bertoni.pdf](http://www.palermo.edu/Archivos_content/derecho/pdf/libro-bertoni.pdf)
- Valencia Gil, J. C. (2022). *“Falsos positivos” : Eufemismos y otras estrategias que influyen en las representaciones mentales* [MasterThesis, Universidad EAFIT].  
<http://repository.eafit.edu.co/handle/10784/31496>
- van Dijk, T. A. (1993). Principles of Critical Discourse Analysis. *Discourse & Society*, 4(2), 249-283. <https://doi.org/10.1177/0957926593004002006>
- Vergès, F. (2020, novembre 13). *Une théorie féministe de la violence* [Rencontre]. Terra Nova, En ligne. <https://www.librairie-terranova.fr/560-agenda-en-cours-francoise-verges.html>

- VICE News (Réalisateur). (2021, mai 28). *Colombia Is Rising Up*.  
<https://www.youtube.com/watch?v=WB2isJA1JdU>
- Wadley, J. D. (2009). Gendering the state : Performativity and protection in international security. In *Gender and International Security* (1e édition). Routledge.
- Wall, T. (2020). The police invention of humanity : Notes on the “thin blue line”. *Crime, Media, Culture*, 16(3), 319-336. <https://doi.org/10.1177/1741659019873757>
- Walton, G. (2010). The problem trap : Implications of Policy Archaeology Methodology for anti-bullying policies. *Journal of Education Policy*, 25(2), 135-150.  
<https://doi.org/10.1080/02680930903428630>
- Wendt, A. (2004). The State as Person in International Theory. *Review of International Studies*, 30(2), 289-316. <https://www.jstor.org/stable/20097917>
- Williams, G., & Disney, J. (2015). Militarism and Its Discontents : Neoliberalism, Repression, and Resistance in Twenty-First-Century US–Latin American Relations. *Social Justice*, 41(3), 1-28.
- Wodak, R., & Meyer, M. (2001). *Methods of Critical Discourse Analysis*. SAGE Publications, Ltd. <https://doi.org/10.4135/9780857028020>
- Wood, E. J. (2006). Variation in Sexual Violence during War. *Politics & Society*, 34(3), 307-342. <https://doi.org/10.1177/0032329206290426>
- Wood, E. J. (2014). Conflict-related sexual violence and the policy implications of recent research. *International Review of the Red Cross*, 96(894), 457-478.  
<https://doi.org/10.1017/S1816383115000077>
- Wood, E. J. (2018). Rape as a Practice of War : Toward a Typology of Political Violence. *Politics & Society*, 46(4), 513-537. <https://doi.org/10.1177/0032329218773710>
- Wright, M. W. (2011). Necropolitics, Narcopolitics, and Femicide : Gendered Violence on the Mexico-U.S. Border. *Signs: Journal of Women in Culture and Society*, 36(3), 707-731.  
<https://doi.org/10.1086/657496>
- Young, A. (1990). *Femininity in dissent*. Routledge.
- Young, I. M. (2003). The Logic of Masculinist Protection : Reflections on the Current Security State. *Signs: Journal of Women in Culture and Society*, 29(1), 1-25.  
<https://doi.org/10.1086/375708>
- Youngs, G. (2004). Feminist International Relations : A contradiction in terms? Or: why women and gender are essential to understanding the world « we » live in. *International Affairs (London)*, 80(1), 75-87. <https://doi.org/10.1111/j.1468-2346.2004.00367.x>

Yuval-Davis, N. (2006). Intersectionality and Feminist Politics. *European Journal of Women's Studies*, 13(3), 193-209. <https://doi.org/10.1177/1350506806065752>

# Annexe

## Annexe 1

### UN ENFOQUE SANKOFA: EL RACISMO COMO LEGADO DE LA ESCLAVIZACIÓN Y EL COLONIALISMO

#### LA COLONIA ESCLAVISTA Y LA RACIALIZACIÓN: (1492-1810)

- Proyecto económico extractivista colonial
- Ideologías coloniales: supremacía blanca, patriarcado, modernidad
- Racismo, racialización y deshumanización para justificar la colonización, esclavización y violencia
- Etnocidio y genocidio de los pueblos colonizados
- Resistencia del pueblo negro

#### LA REPÚBLICA ESCLAVISTA (1810-1851)

- Doble discurso de libertad y las guerras de independencia
- Racialización y utilización militar - *"Necesitamos de hombres robustos y fuertes"* (Bolívar)
- La traición del pueblo negro y la esclavitud perpetua
- Ley de Manumisión (1821)

#### LA REPÚBLICA RACISTA: LEGADO ESCLAVITUD (1851-1991)

- "Libertad" para las víctimas, reparación para los victimarios (Ley de 21 de mayo de 1851)
- Blanqueamiento y exclusión del proyecto nación
- Invisibilidad en el discurso del mestizaje y el mito de la democracia racial
- Apropiación de las tierras colectivas y la racialización de la mano de obra
- Conflicto armado interno

#### LA REPÚBLICA ETNORACIAL (1991-2020)

- (Anti)racismo, multiculturalismo y las políticas de reconocimiento – CP, Ley 21 de 1991, Ley 70 de 1993...
- Profundización del conflicto y la guerra en los territorios del pueblo negro
- Expansión del proyecto colonialista neoliberal

Source : CONPA, 2021

